

L'HÉMICYCLE

LA REVUE
QUI AIME
LA POLITIQUE



SOCIÉTÉ

LES ÉLUS PRIS
POUR CIBLE

VIVRE
AVEC
LA CRISE

LE GRAND ENTRETIEN

JEAN-PIERRE
RAFFARIN

Il existe aussi un

GESTE

pour faire

BARRIÈRE

à l'isolement social

SOUTENEZ NOS ACTIONS
FAITES UN DON
 SOUTENIR.CROIX-ROUGE.FR

croix-rouge française
 PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

La pandémie due au Covid-19 constitue un bouleversement majeur. Pour la première fois, au nom du principe de précaution, la moitié des habitants de la planète ont subi peu ou prou le même sort, de ne pas être libres de sortir de chez eux, de travailler ou de faire ce que bon leur semble. De Wuhan à New York, en passant par Rio de Janeiro, Kinshasa et Paris, ils ont aussi partagé, par l'entremise des réseaux sociaux, les mêmes émotions, mêlées d'angoisse et d'espérance.

Face à ce coronavirus, le monde s'est-il affolé ? « Oui », nous dit Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales. Sans doute parce que nous ne connaissons pas encore l'ampleur de cette crise globale, ni ce qu'elle va vraiment changer. Le Covid a balayé, en quelques semaines, un certain nombre de certitudes, sur notre façon de vivre, de penser, de produire et de consommer. Nous ne sommes plus dans le « monde d'avant », et pas encore dans le « monde d'après ». Dans cet entre-deux, l'épidémie infecte les corps sociaux, amplifie les inégalités et aggrave les traumatismes du monde, en particulier de la société française. Ces plaies, examinées par le Cevipof dans une étude qu'il dévoile en exclusivité dans L'Hémicycle, seront longues à cicatriser, notamment chez les plus fragiles. « Plus de Français vont souffrir », craint en écho Jean-Pierre Raffarin. « Les fractures sociale, territoriale, numérique, religieuse, éducative... vont s'entremêler », décrit, dans le grand entretien, l'ancien Premier ministre. Parallèlement, on assiste, depuis plus de deux ans, à une montée de la violence. Un phénomène décrypté, dans nos pages, par l'historien Michel Winock. Dans le monde d'après, les défis à surmonter seront gigantesques, si l'on ne veut pas ajouter, à la situation sanitaire et à la crise économique, un choc politique.

c



ÉRIC REVEL

o



ROMAIN ROSSO



FRANÇOIS CLEMENCEAU



BRUNO CAUTRÈS



JEAN QUATREMER

n t r i



MAZARINE PINGÉOT



CHRISTOPHE CARRIÈRE



MARTIAL FOUCAULT

b u



MARION MOURGUE

t e u r s



PIERRE JANUEL

ÉRIC REVEL

Après quinze ans de presse écrite, il est nommé, en 2010, directeur général de LCI et intègre le comité de direction générale du groupe TF1. En novembre 2016, il est nommé directeur général de France Bleu, avant de devenir chroniqueur pour de nombreux médias. Directeur de la publication *L'Hémicycle*, il dirige aussi, depuis janvier 2020, la première chaîne de télévision régionale, Azur TV.

ROMAIN ROSSO

Après vingt-cinq ans à *L'Express* comme journaliste politique puis grand reporter au service Monde, il rejoint *L'Hémicycle* en mars 2020 comme rédacteur en chef. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages et du documentaire *Au nom de l'ordre et de la morale*, qui a reçu le Grand prix du Figaro en 2016.

CHRISTOPHE CARRIÈRE

Journaliste cinéma, notamment à *L'Express* où il était grand reporter au service culture, chroniqueur télé, il est l'auteur de biographies (Patrick Dewaere, Yves Mourousi) et de romans dont *Un père et passe* (Éditions Michel Lafon, 2015).

BRUNO CAUTRÈS

Il est chercheur CNRS au Cevipof et enseignant à Sciences Po. Au cours des années récentes, il a participé à différentes recherches françaises ou européennes portant sur la participation politique, le vote et les élections. Il coordonne le « Baromètre de la confiance politique » du Cevipof.

FRANÇOIS CLEMENCEAU

Il est rédacteur en chef au JDD, en charge de l'actualité internationale et des questions de politique étrangère et de défense. Éditorialiste sur Europe 1, il est l'auteur de plusieurs livres sur la politique américaine, dont *Hillary Clinton de A à Z* (Éditions du Rocher, 2015).

MARTIAL FOUCAULT

Professeur à Sciences Po Paris, directeur du Cevipof, Martial Foucault est spécialiste des questions de comportement électoral et d'économie politique. Dernier ouvrage paru : *Les origines du populisme* (ouvrage collectif, Seuil, 2019).

PIERRE JANUEL

Après un parcours militant (associatif et politique) et un poste de chef de cabinet de Cécile Duflot à EELV, Pierre Januel s'est imposé comme l'un des meilleurs experts de la vie parlementaire.

MARION MOURGUE

Marion Mourgue est grand reporter au service politique du *Figaro*, en charge du suivi de la droite. Auteur de plusieurs ouvrages politiques, elle vient de coécrire *Contre-pouvoir*, un livre d'entretiens avec le président du Sénat Gérard Larcher (Éditions de l'Observatoire, 2019).

MAZARINE PINGÉOT

Normalienne, docteure en philosophie et professeure agrégée à l'université Paris-VII, à Saint-Denis (93), elle est aussi auteure de nombreux romans. Nouvelle plume de *L'Hémicycle*, la romancière partage ses lectures très politiques.

JEAN QUATREMER

Journaliste à *Libération*, il est spécialiste des questions européennes depuis 1990, documentariste, auteur de nombreux ouvrages et du blog *Coullisses de Bruxelles*. Dernier ouvrage paru : *Les salauds de l'Europe* (Calmann Lévy, 2017).

LE GRAND ENTRETIEN

Jean-Pierre Raffarin

Il faut faire de la cohésion sociale la priorité du redressement économique.

par Marion Mourgue
p. 08

LE DOSSIER

LES PLAIES DU COVID

Les Français au bord de la crise de nerfs

par Martial Foucault
p. 20

Louis Gautier

Le monde ne sortira pas indemne de l'épreuve

p. 28

La défiance, un mal profond

par Bruno Cautrès et Martial Foucault
p. 32

Thomas Gomart

L'Europe risque de sortir appauvrie, désunie et hébétée

p. 36

LE PORTFOLIO

Paris, avril-mai 2020

Démasqués

p. 40

REGARDS CROISÉS

Agnès Pannier-Runacher — Sophie Primas

Pour une reconquête industrielle et un État stratège

par Éric Revel
p. 52

SOCIÉTÉ

Violence politique

Les élus pris pour cible

par Romain Rosso
p. 60

Michel Winock

Les Français me semblent beaucoup plus des frondeurs que des démocrates

p. 64

SOMMAIRE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La Chine, responsable hier, coupable demain

par François Clemenceau
p. 68

Philippe Le Corre

Ne pas être dupes du discours chinois

p. 74

Maurice Gourdault-Montagne

Face à la Chine, le vrai défi est européen

p. 78

UN ŒIL SUR L'EUROPE

Covid-19

L'Europe en réanimation

par Jean Quatremer
p. 80

LE PORTRAIT

Philippe Folliot

Le député et les territoires

par Romain Rosso
p. 88

MÉCANIQUE DU DÉBAT

Quand les députés organisent les blocages

par Pierre Januel
p. 92

CULTURE

Politique-fiction

Les séries prennent le pouvoir

par Christophe Carrière
p. 98

Julien Dray

Baron noir redonne un intérêt à la politique

p. 102

ŒUVRE OUVERTE

L'inspiration italienne de Marie de Médicis

par Thomas Lefeuvre
p. 104

ESSAIS

Les livres qui inspirent les politiques

par Mazarine Pinget et Pascal Bonnefille
p. 106

OURS

L'Hémicycle

Directeur de la publication:
Éric Revel

Rédacteur en chef:
Romain Rosso

Conception et réalisation:
EPOKA

Directrice de création:
Samantha Hodeir

Directeur artistique:
Lila Briand

Achat d'art:
Caroline Roesch

Directrice de production:
Valérie Sartorio

Maquettiste:
Marina Mathonnat

Secrétariat de rédaction:
Hélène Dachy

Crédits photo et illustrations:
Ludwick Hernandez (Couverture), AFP, Lila Briand, Fred Fornier, Damien Grenon, Stéphane Lavoué, Joni Majer, Marina Mathonnat, Benoit Tardif.

Photogravure:
Panchro

Impression:
Galaxy
Cette revue est imprimée sur des papiers issus de forêts gérées durablement (Brossulin / Coral Book)

Abonnements:
abonnements@lhemicycle.com
©Éditions des Grands Champs, Paris
Numéro de CPPAP en cours
ISSN : 1620-6479
Dépôt légal à parution

Merci!
Bienvenue à Romain Rosso, nouveau rédacteur en chef de *L'Hémicycle*. L'équipe tient à remercier Thierry Mandon et Olivier Hurtado pour leurs précieux conseils et leur exigence toujours bienvenue ; l'agence EPOKA, toute l'équipe qui a travaillé sur le titre avec passion et talent avec un salut tout particulier et très amical à ses coprésidents, Manuel Lagny et Mathieu Gabai, dont le soutien indéfectible et les conseils ont été si importants. E.R.

Texte
MARION MOURGUE

Photographie
STÉPHANE LAVOÛÉ

« Il faut faire de la cohésion sociale la priorité du redressement économique. »

JEAN-PIERRE RAFFARIN EST LE REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES EN CHINE ET LE PRÉSIDENT-FONDATEUR DE L'ONG LEADERS POUR LA PAIX. CONFINÉ, CHEZ LUI, COMME TOUS LES FRANÇAIS, IL A RÉPONDU AUX QUESTIONS DE *L'HÉMICYCLE* À DISTANCE, EN VISIOCONFÉRENCE. EN CONTACT RÉGULIER AVEC ÉDOUARD PHILIPPE, L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE JACQUES CHIRAC S'INQUIÈTE D'UNE « MULTIFRACTURATION » DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET D'UNE MONTÉE DE LA VIOLENCE. RAISONS POUR LESQUELLES UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE SERAIT POUR LUI « UNE GRAVE ERREUR » QUI PLACERAIT LES « EXTRÉMISTES, DE DROITE ET DE GAUCHE, DANS UNE OPPOSITION QUASI INSTITUTIONNELLE ».

— PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA PLANÈTE S'EST RETROUVÉE CONFINÉE. UNE SITUATION INÉDITE DUE AU CORONAVIRUS. COMMENT A-T-ON PU EN ARRIVER LÀ ?

JEAN-PIERRE RAFFARIN Avec le SRAS, en 2003, la pandémie que nous connaissons était déjà une hypothèse sérieuse. Le président Jacques Chirac y était particulièrement sensible. Dès 2004, nous l'avions anticipée en demandant un rapport à l'Inspection générale de l'administration (IGA) sur le risque pandémique, mais aussi en prenant des initiatives en matière de recherche et de coopération et en commandant 250 millions de masques. Sur ce plan, il y a eu continuité d'action entre les présidences Chirac et Sarkozy, due notamment à celle de Xavier Bertrand et, bien sûr, grâce à Roselyne Bachelot. Malheureusement, au fil du temps, cette menace ne paraissait plus pressante à certains. Ce qui peut surprendre, aujourd'hui, c'est la généralisation et la rapidité de diffusion de la pandémie à l'échelle planétaire. Un grand nombre d'États ont été pris de court par cette vitesse foudroyante. Je me souviens que pour la pandémie du SRAS, nous comptions les unités de temps en mois, alors que pour le Covid-19, elles se sont comptées en jours ! D'où cette latence de réaction dans le monde. Ajoutons que la communication sur la « grippette » a aussi quelque peu démobilisé.

— QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA GESTION DE LA CRISE EN FRANCE ? CONCERNANT LA QUESTION DES MASQUES, BRUNO RETAILLEAU, PRÉSIDENT DU GROUPE LES RÉPUBLICAINS AU SÉNAT, A PARLÉ DE « MENSONGE D'ÉTAT ». PARTAGEZ-VOUS CE JUGEMENT ?

J.-P. R. Il est clair qu'il y a eu des tâtonnements et des erreurs sur l'utilisation des masques et des tests. Bruno Retailleau est dans son rôle, mais nous sommes encore dans l'action, pas encore dans le temps du bilan. Je fais partie de ceux qui n'aiment pas, au cours de la guerre, s'en prendre aux combattants. Dans l'épreuve, la solidarité est une nécessité. La violence du choc, les difficultés à identifier exactement le virus et les divisions de la communauté scientifique ont contribué à rendre complexe la situation. Cette crise est pour l'administration publique du « jamais vu » et... cela s'est vu.

— JUSTEMENT, LE POLITIQUE NE S'EST-IL PAS ABRITÉ DERRIÈRE LES EXPERTS PLUTÔT QUE DE TRANCHER ? ON A PARFOIS EU L'IMPRESSION QUE LES SCIENTIFIQUES PRENAIENT TROP DE PLACE DANS LA PRISE DE DÉCISIONS...

J.-P. R. Non, je ne le pense pas. Ce qui compte, dans une crise d'une telle gravité, plus que →

les émotions ou les étiquettes politiques, ce sont les faits. Dès lors que le politique a dû prendre des décisions, notamment celle de déconfiner, c'est lui qui a tranché et assumé.

— **LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION EST-IL DEVENU TROP ENVAHISSANT DANS NOS SOCIÉTÉS ?**

J.-P. R. Non. Il faut sans doute l'équilibrer avec un principe d'initiative, mais il est nécessaire. C'était toute la réflexion de Jacques Chirac et du professeur Coppens qui a conduit à son inscription dans le préambule de la Constitution. On a beaucoup attaqué ce principe de précaution. Quand tout va bien, il paraît inutile. Par contre, quand ça va mal, on l'invoque. Quand le politique doit prendre sa décision, les incertitudes sont souvent nombreuses, donc la précaution s'imposera toujours à la précipitation. Quand il s'agit de vie ou de mort, on ne fait pas de pari. On trouve toujours des gens, très habiles, pour parier sur le passé.

— **LE CONFINEMENT ÉTAIT-IL LA BONNE SOLUTION ?**

J.-P. R. Une fois que la pandémie a « explosé » dans l'Hexagone, à partir du cluster alsacien, il n'y a plus eu de gestion locale possible. Le confinement s'imposait. Il a atteint son objectif en permettant à notre système hospitalier de rester à la limite du contrôle, mais sous contrôle, grâce à la performance époustouflante des équipes soignantes. Certes, ce confinement a créé des effets sociaux et psychologiques néfastes, mais il a engagé aussi des réflexions collectives très positives pour notre vivre-ensemble sur cette planète. La déshumanisation de notre société a été quelque peu suspendue : la vie, la mort, la famille, les autres... ont retrouvé une place dans notre quotidien.

— **VINGT ANS APRÈS L'ÉLECTION DE JACQUES CHIRAC, LA « FRACTURE SOCIALE » SEMBLE N'AVOIR JAMAIS ÉTÉ AUSSI GRANDE. CRAIGNEZ-VOUS UNE FRANCE DE PLUS EN PLUS DIVISÉE ET INSTABLE ?**

J.-P. R. Oui, je suis préoccupé par les conséquences économiques et sociales de la situation, même si nous ne connaissons pas encore l'ampleur de la crise sanitaire. Il est évident que, la situation économique se compliquant, la croissance s'affaiblissant, les revenus se contractant, la misère progressera et plus de Français vont souffrir. Nous allons connaître une multifracturation de la société. Les fractures sociale, territoriale, numérique, religieuse, éducative... vont s'entremêler. Parallèlement, on assiste à une montée de la violence dans la société. Elle s'est exprimée pendant la crise des Gilets jaunes, mais sans obtenir de légitimité dans les urnes. Or, dans la République, c'est l'élection qui donne la légitimité. Je crains désormais que les inégalités, la misère, la pauvreté, ne légitiment ce potentiel de violence et ne fracturent durablement notre société. Et ce sont les plus fragiles qui seront les victimes de cette instabilité. Il faut donc être prudent, et faire de la cohésion sociale la priorité du redressement économique. Cela signifie que l'emploi et l'insertion doivent redevenir la priorité nationale, tout comme la lutte contre la pauvreté.

— **UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE VOUS SEMBLE-T-IL LA MEILLEURE OPTION POUR RÉPONDRE À LA CRISE ? FRANÇOIS BAROIN JUGEAIT, MI-AVRIL, DANS LE FIGARO, DANGEREUX DE RÉUNIR L'ENSEMBLE DES FORCES POLITIQUES DE JEAN-LUC MÉLENCHON À MARINE LE PEN. POUR LUI, UN TEL CHOIX « RENFORCERAIT LES EXTRÊMES ».**

J.-P. R. Il faudra, le moment venu, une réponse politique à cette crise. Mais je suis d'accord avec François Baroin. Un gouvernement d'union



« Ce sont les plus fragiles qui seront les victimes de cette instabilité. »

nationale placerait les extrémistes, de droite et de gauche, dans une opposition quasi institutionnelle. Compte tenu du potentiel de violence dans la société française, ce serait une grave erreur de mettre en situation favorable ceux qui composent avec celle-ci. Une éthique de responsabilité s'impose à nous. N'ajoutons pas de l'instabilité à nos difficultés.

— **CETTE INSTABILITÉ PEUT-ELLE DÉBOUCHER SUR UNE CRISE POLITIQUE ? LE SENTIMENT DE DÉFIANCE À L'ÉGARD DES RESPONSABLES POLITIQUES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORT...**

J.-P. R. Il est beaucoup trop tôt pour le dire, attendons la fin du match. Nous y verrons plus clair en septembre, quand les Français porteront un jugement sur cette période. Mais attention à ne pas prendre les réseaux sociaux comme seul baromètre de la vie politique. On

a le sentiment, à les lire, d'une réelle colère, à l'échelle plus large de l'ensemble de la société. Or, il semble qu'ils ne soient pas très représentatifs. Surtout, la V^e République est très solide, elle donne au président de la République une force institutionnelle considérable. Ce dernier a beaucoup d'outils à sa disposition qui lui permettent de réagir à la situation. Durant une telle crise, il est important que l'entente et la confiance entre le président et le Premier ministre soient évidentes et totales. Sans cette confiance, les deux têtes de l'exécutif se trouvent fragilisées.

— **ON A POUTANT EU L'IMPRESSION DU CONTRAIRE AVEC DES TENSIONS CROISSANTES ET PUBLIQUES AU SOMMET DE L'ÉTAT !**

J.-P. R. Je pense que la confiance existe, et qu'elle est toujours sincère entre Emmanuel Macron et Édouard Philippe. →

Des bénévoles du Secours populaire distribuent des denrées à des étudiants, à Saint-Denis, le 6 mai.

— **EST-ON ALLÉ TROP LOIN DANS LA PRIVATION DE LIBERTÉS ET DE DROITS AU NOM DE LA PROTECTION ET DE LA SANTÉ DES FRANÇAIS ?**

J.-P. R. Ce virus s'est révélé plus malin que prévu. Le gouvernement a eu raison de prendre les grands moyens. La santé s'est imposée comme priorité nationale. Les contraintes ont été temporaires et le Parlement a pu s'exprimer. Il est vrai que la révolution digitale va nous poser, à l'avenir, de plus en plus de difficultés quant à l'équilibre de deux de nos valeurs, la liberté et la sécurité. Les maires sont déjà exposés aux questions de la vidéosurveillance. L'exemple de Nice est significatif. Je fais confiance à la commission des Lois du Sénat, à son président Philippe Bas et à sa conception des libertés publiques, pour définir le bon dosage.

— **DÉSORMAIS, TOUT LE MONDE S'ACCORDE À RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. SELON VOUS, QUI PLAIDIEZ POUR UNE NOUVELLE PHASE DE DÉCENTRALISATION, CETTE CRISE OFFRE-T-ELLE L'OCCASION D'ALLER PLUS LOIN ?**

J.-P. R. En effet, le président de la République s'est rendu compte de l'importance des collectivités et a bien vu qu'il fallait corriger le tir dans sa relation avec les élus locaux. C'était nécessaire parce que les communes, les départements et les régions sont indispensables à notre équilibre national. Depuis la crise financière de la fin des années 2000, on a assisté à une réelle recentralisation, régulièrement dénoncée par le Sénat et

« **Le président de la République s'est rendu compte de l'importance des collectivités territoriales.** »

Emmanuel Macron,
à l'Élysée, le 6 mai.

son président. Quand on mésestime les échelons du local, la République est bancal. Je vois plusieurs signes positifs, désormais, comme la reconnaissance du couple « préfet-maire », du rôle du département pour les proximités et de la région pour le développement. N'encombrons pas l'échelon national avec ce qui peut se décider à l'échelon local. Évitions la bureaucratisation et la suradministration. Car à trop demander à



© Ludovic Marin / POOL / AFP

l'État, il finit par se disperser et s'affaiblir. Un acte III de la décentralisation est nécessaire, en réinventant notamment le partenariat entre l'État et les collectivités. L'État se disperse trop, il doit confier à nouveau des compétences aux territoires, telles que l'emploi, le tourisme ou le logement... et, bien sûr, la fiscalité locale. La responsabilité fiscale est la contrepartie de la capacité de dépenses.

— **EMMANUEL MACRON A UTILISÉ, PENDANT CETTE CRISE, LE TERME DE « SOUVERAINETÉ ». FAUT-IL RAPATRIER LA PRODUCTION SANITAIRE ET PHARMACEUTIQUE EN FRANCE ?**

J.-P. R. La reconquête de la souveraineté est essentielle. Son retour au premier plan est bienvenu. C'est une conséquence positive de cette terrible crise. Les Français ont ainsi découvert que nous ne produisons plus, par exemple, de paracétamol en France ni en Europe, pourtant un élément clé de notre santé. Relocaliser un certain nombre de productions sera utile. Mais, dans ce monde interdépendant, des choix devront être faits en fonction de ce qui relève de notre souveraineté nationale et de la coopération internationale. À l'image du Commissariat général au plan, nous avons besoin d'un conseil national de la souveraineté afin de définir ce qui doit être produit en France ou en Europe, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'industrie, de la santé, de la culture... C'est un travail stratégique de moyen et long termes qu'il faut conduire. Une habitude que nous avons malheureusement perdue.

— **QUEL BILAN FAITES-VOUS DE LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19 PAR LA CHINE ?**

J.-P. R. Pour essayer de comprendre ce qui s'est passé, il faut rester en dehors des systèmes de propagande américain et chinois, tous deux très présents et très offensifs sur le plan médiatique.

Dans cette crise, il est évident que la Chine n'a pas communiqué toutes les informations. Comme l'a dit Emmanuel Macron, « *il y a des choses qui se sont passées et qu'on ne sait pas* ». Il reste de nombreuses incertitudes, notamment sur la date de démarrage de l'épidémie. L'information selon laquelle des militaires français auraient été contaminés en novembre à Wuhan est-elle exacte ? Partout dans le monde, il y a des zones d'ombre. Les coopérations scientifiques sont telles qu'après la crise, nous connaissons la vérité. Pour ne parler que des faits, je peux témoigner, pour avoir été sur place lors du SRAS, que la réaction des autorités chinoises a été beaucoup plus rapide en 2020 qu'en 2003.

— **VOUS SEMBLEZ UN PEU PLUS CRITIQUE QU'AU MOIS DE MARS. VOUS AVIEZ AFFIRMÉ DANS UN ENTRETIEN À UN MÉDIA CHINOIS QUE « LA CHINE AVAIT RÉAGI AVEC FORCE » ET QUE « LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRISE EN CHINE AVAIT ÉTÉ TRÈS UTILE DANS LE MONDE ENTIER ». LA CHINE SEMBLE PLUTÔT AVOIR TARDÉ À RÉAGIR. LE LANCEUR D'ALERTE, LE DOCTEUR LI WENLIANG, AVAIT TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE...**

J.-P. R. Je ne change pas de ton. Dans cette interview à la presse chinoise, je faisais référence à la communication rapide de l'identification scientifique du virus. C'était un message de nos scientifiques. Il est vrai que, pendant les crises, je n'ai pas l'habitude de rechercher les polémiques, surtout quand, par ailleurs, nous sommes demandeurs de masques, de respirateurs et de multiples équipements. La diplomatie est le contraire de la nervosité. J'ai comme principe, à l'étranger, de ne jamais critiquer la France et d'éviter les querelles avec ceux qui me reçoivent, sauf quand je suis mandaté par nos autorités pour exprimer un désaccord, ce qui arrive. J'ai assez le sens de l'État pour respecter en toutes circonstances les éléments de langage du Quai d'Orsay et être parfaitement en ligne avec la diplomatie française. →



© Nicolas Astouri / AFP

Dans un laboratoire de Pékin, le 29 avril.

/
« Dans cette crise, il est évident que la Chine n'a pas communiqué toutes les informations. »
 /

— FAUT-IL, COMME LE RÉCLAMENT NOMBRE DE PAYS, LANCER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE INTERNATIONALE ?

J.-P. R. Aujourd'hui, la Chine se sent humiliée par les attaques américaines, donc il est peu probable qu'elle accède aux demandes de ses adversaires. En revanche, elle s'est déclarée ouverte à une étude collective globale sur la façon dont la pandémie a été gérée. Il faut donc une approche multilatérale. La France peut jouer un rôle décisif dans cette démarche.

— LES ÉTATS-UNIS ESTIMENT AVOIR DES « PREUVES SIGNIFICATIVES » QUE LE VIRUS S'EST PROPAGÉ À PARTIR DU LABORATOIRE P4 DE WUHAN. LA FRANCE N'A-T-ELLE PAS ÉTÉ NAÏVE EN VOULANT FAVORISER LA CRÉATION DE CE LABORATOIRE ?

J.-P. R. Il est nécessaire que la vérité soit faite sur ce qui s'est passé dans ce laboratoire P4 de Wuhan. On a beaucoup parlé du rôle de la France. Précisément, Jacques Chirac avait vu juste. Il voulait éviter la situation que nous connaissons aujourd'hui. Nous avons la conviction que le risque pandémique était une réelle menace pour l'humanité et qu'il pouvait naître de la fréquentation entre l'homme et l'animal, notamment en Chine. C'était de la lucidité. En 2004, à l'occasion du quarantième anniversaire de la déclaration du général de Gaulle établissant des relations diplomatiques avec la Chine, les deux présidents ont décidé de signer un accord de coopération scientifique en lien avec les autorités de la recherche, l'Inserm, l'Institut Pasteur et le laboratoire P4 de Lyon, dirigé par Alain Mérieux. Il faut distinguer trois étapes dans ce processus qui a concerné sept Premiers ministres en dix-sept ans : l'élaboration (2004-2009), la construction (2010-2015) et l'accréditation (2015-2020). En 2015, Alain Mérieux a quitté la présidence du laboratoire. En 2017, le Premier ministre Bernard Cazeneuve a inauguré sur place l'accréditation obtenue. La qualité semblait reconnue par tous. Dans cette dernière phase, il semblerait que des tensions

soient apparues. En résumé, si problèmes il y a eu, ce qui reste à prouver, ils viendraient plutôt de la gestion que de la conception.

— QUELLE RELATION FAUT-IL NOUER AVEC LA CHINE ? SON PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES « NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE » A FAIT CRAINDRE UNE NOUVELLE « HÉGÉMONIE », PLAÇANT LES NATIONS EN « VASSALITÉ » FACE À PÉKIN, SELON LES TERMES D'EMMANUEL MACRON...

J.-P. R. Des relations fortes avec la Chine, « un partenariat global stratégique », sont une constante de la diplomatie française depuis de Gaulle ; ils s'articulent à trois niveaux. Le premier niveau est celui de la société, il est marqué par des divergences politiques majeures et affirmées : nous sommes une démocratie, nous revendiquons le pluralisme, les droits de l'homme, la séparation des pouvoirs et la liberté de la presse. La Chine revendique son héritage marxiste et « le socialisme à caractéristiques chinoises », c'est-à-dire le leadership du Parti communiste sur la société. Ici, le feu est rouge.

Le deuxième niveau est celui du marché. Pour les entreprises françaises de taille mondiale, le marché chinois est un « marché impératif », tout comme le marché américain. Il ne faut pas leur demander de choisir. C'est aussi vrai pour de nombreuses ETI et PME. Des efforts doivent être faits, de part et d'autre, afin de mieux équilibrer nos échanges. Il faudra aussi revoir le périmètre de notre souveraineté (médicaments, alimentation, acier...) et de nos coopérations (aéronautique, énergie, intelligence artificielle, transports...). Le feu est orange ; il passera au vert quand nous passerons à l'équilibre.

Enfin, le troisième niveau est celui de la gouvernance mondiale. On a besoin de la Chine pour réformer « notre » multilatéralisme vieux de soixante-quinze ans. Ce fut le cas pour l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Cela ne veut pas dire que la nouvelle gouvernance doit

être chinoise, mais cela implique de tenir compte des Chinois et de tous ceux qui ont émergé depuis 1945, dans un cadre multilatéraliste, alors que les États-Unis prônent non plus la politique de l'America first, mais de l'America alone ! Un partenariat stratégique entre la Chine et la France reste, de ce point de vue, nécessaire. La France peut essayer de rétablir un dialogue, au moins minimal, entre la Chine et les États-Unis pour faire fonctionner la gouvernance mondiale. Le multilatéralisme sans les Chinois ou sans les Américains n'a pas de sens. Ici, le feu est plutôt vert. En fin de compte, la Chine restera un partenaire majeur de nos relations extérieures, car la nouvelle guerre froide actualise la vision du général de Gaulle : « Cette reconnaissance de la Chine participe de la politique d'indépendance nationale et d'affirmation de la France ».

— LA CRISE DU COVID MODIFIE-T-ELLE DURABLEMENT LES RELATIONS INTERNATIONALES ? EST-CE LA FIN DU MULTILATÉRALISME TEL QUE NOUS L'AVONS CONNU ?

J.-P. R. Je crois, en effet, que nous assistons à l'émergence d'une nouvelle donne internationale : la deuxième guerre froide mondiale a été déclarée. L'affrontement entre les États-Unis et la Chine est profond. Le virus a accentué des tendances déjà visibles auparavant. La tension est d'autant plus forte, en ce moment, que nous avons, d'un côté, la campagne présidentielle américaine : l'hostilité à la Chine y apparaît comme un thème électoral fédérateur, au-delà même du camp républicain. De l'autre côté, Pékin, très offensive, entend défendre ses intérêts, et se sent humiliée de ne pas se voir reconnaître le statut de grande puissance auquel elle aspire. Elle n'accepte pas les accusations. Les propagandes américaine et chinoise se répondent brutalement. La tension entre ces deux nations a commencé sur le terrain économique ; elle s'est déplacée sur le terrain technologique. Désormais, elle se situe sur le plan politique et sera peut-être, un jour, militaire, avec ce →

« **Le multilatéralisme sans les Chinois ou sans les Américains n'a pas de sens** »

qu'on appelle le piège de Thucydide: le numéro 1 entre en guerre avec le numéro 2 poussé par la peur de se voir détrôner de son leadership. Cette tension sino-américaine va structurer durablement les relations internationales. Attention à ce que la compétition entre deux pays ne débouche pas sur la haine des peuples et, notamment, sur des dérives racistes. La haine des peuples est plus durable et plus brutale que celle des leaders. Au sein de l'ONG que je préside, Leaders pour la Paix, nous sentons concrètement monter l'anxiété quant aux risques de guerre.

— **CE QUI POSE LA QUESTION DE L'EUROPE DANS CE NOUVEL ORDRE MONDIAL. ELLE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DISCRÈTE PENDANT CETTE PANDÉMIE...**

J.-P. R. Seul un réveil européen peut apporter une réponse à cette nouvelle donne internationale. L'Europe doit stopper la spirale de la déconstruction et provoquer le sursaut de ses nations. Le couple franco-allemand doit assumer sa mission constructive en incarnant la puissance de l'Europe. La Chine et les États-Unis raisonnent en termes de rapport de force. L'Allemagne et la France ensemble ont l'influence nécessaire. La réception, par Emmanuel Macron, de Xi Jinping, en mars 2019 à l'Élysée, avec Angela Merkel et Jean-Claude Juncker, affichait cette idée. Il faut rester connecté aux vingt-cinq autres amis européens, mais il faut prendre des initiatives franco-allemandes pour échapper au duopole, en affirmant des alliances avec les autres nations indépendantes (Canada, Inde...). C'est à l'Europe de rendre le multilatéralisme incontournable. C'est son ADN. Ainsi,

nous pourrons échapper à ce destin de balle de ping-pong qui ne nous promet que des coups de raquette. Il faut revenir à une vision gaulliste des relations internationales. Sinon, nous risquons de sortir de l'histoire, elle s'écrira sans nous.

— **LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES SONT APPARUES COMME LES PLUS VULNÉRABLES ET LES MOINS PRÉPARÉES À CETTE CRISE. LES RÉGIMES AUTORITAIRES NE RISQUENT-T-ILS PAS D'EN SORTIR RENFORCÉS ?**

J.-P. R. Le risque est grand de voir les régimes démocratiques fragilisés par les régimes autoritaires et une compétition s'installer entre les deux systèmes. En parallèle, on voit croître une demande d'autorité dans nos démocraties, qui apparaissent parfois impuissantes. Il est urgent que les démocraties se réinventent. Le populisme est aux aguets.

— **ÊTES-VOUS OPTIMISTE SUR L'APRÈS-CRISE ?**

J.-P. R. Oui, d'une certaine façon. L'Europe n'a été à la hauteur de son histoire que quand celle-ci s'est imposée à elle. Les graves circonstances que nous vivons exigent qu'elle se réveille. Si elle veut continuer à exister, si l'euro veut survivre, si nous voulons être capables de participer à la gouvernance mondiale, nous devons collectivement nous renforcer et trouver notre place dans celle-ci. Il nous faudra, alors, clarifier les relations sur notre continent, l'Eurasie, notamment avec la Russie, l'Iran, la Turquie et, bien sûr, la Chine. Beaucoup de questions nous sont posées: comment construire notre solidarité effective avec l'Afrique, comment retrouver la confiance avec les États-Unis, comment éradiquer le terrorisme, et comment reformer le multilatéralisme pour l'adapter à tous les défis qui menacent la planète et notre humanité. Mon espoir se fonde sur cette conviction: toute réponse à ces questions commence par le réveil de l'Europe. ▶

KEOSCOPIE

keolis

LE SAVIEZ-VOUS ?

DES RYTHMES DE VIE DE PLUS EN PLUS FRAGMENTÉS

54%
des actifs et des étudiants ont des jours de travail différents d'une semaine sur l'autre, au moins occasionnellement

60%
des actifs interrogés travaillent le week-end, au moins occasionnellement

Chaque jour de la semaine (du lundi au vendredi) environ **20%** des actifs ne travaillent pas

PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL
Encore peu développée

58%
des personnes interrogées pensent que leur métier n'est pas compatible avec le télétravail

1 PERSONNE SUR **2** ne pratique pas le télétravail, même quand cela est possible



Études réalisées en partenariat avec Kantar auprès de 5 500 personnes de 15 à 85 ans

Partenaire des collectivités locales,

Keolis a développé son observatoire Keoscopie pour aider les décideurs à penser la mobilité de demain sur leur territoire et lutter contre les idées reçues.

POUR PLUS D'INFORMATION : KEOSCOPIE.KEOLIS.COM

more ways
more life



Texte
MARTIAL FOUCAULT,
professeur des universités
à Sciences Po
et directeur du Cevipof

Illustrations
LUDWICK HERNANDEZ

Les Français AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

SELON UNE ÉTUDE EXCLUSIVE DU CEVIPOF, LA PÉRIODE DE CONFINEMENT DUE AU CORONAVIRUS, AVEC SON LOT D'INCERTITUDES, AMPLIFIE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DÉJÀ PRÉSENTES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. LES RAVAGES PEUVENT ÊTRE PROFONDS SI LA CRISE PERDURE.

Lorsque près de 4,5 milliards d'êtres humains se retrouvent confinés, c'est-à-dire soumis à de fortes limitations de déplacement, restreints dans leurs libertés individuelles, et livrés à un avenir incertain, il va de soi que la pandémie du Covid-19 interroge la capacité des sociétés à appréhender le présent et le futur. Par-delà sa temporalité, la crise sanitaire s'est diffusée rapidement à un nombre sans précédent de pays. Cela a conduit leurs dirigeants à adopter des politiques d'urgence sanitaire et économique. Comment les citoyens ont-ils réagi à de telles mesures ? La situation française est de ce point de vue singulière et anachronique. Singulière, car tant sur le plan du bilan sanitaire que sur celui des mesures de confinement, le pays a choisi un modèle de gestion de crise proche de celui expérimenté par l'Italie et l'Espagne, mais différent de l'approche allemande ou suédoise. Anachronique, car, pour la première fois dans son histoire contemporaine, la France a connu une mise à l'arrêt de son appareil productif et de sa vie sociale et culturelle.

Comment la société vit-elle cette crise ? À partir d'un travail d'enquêtes individuelles conduites

chaque semaine par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) depuis la mi-mars 2020, un constat clair s'établit : un effet, que je qualifie d'effet « cocotte-minute », est en germe. Le confinement a posé un couvercle sur une société qui bout de plus en plus. En quelques mois, celle-ci a vu surgir le mouvement des Gilets jaunes ; elle a exprimé une demande de réinvestissement de l'État dans davantage de services publics de proximité lors du grand débat national ; elle s'est, enfin, mobilisée durant des semaines contre un projet de retraite aujourd'hui suspendu. L'accumulation de telles fractures sert d'étalon à la compréhension des désordres, souvent invisibles ou indicibles, de nature économique, sociale et certainement politique, avec lesquels le chef de l'État et son gouvernement vont devoir compter. Si la période de déconfinement, qui s'est engagée depuis le 11 mai, participe d'une stratégie sanitaire d'immunisation collective, elle ouvre aussi la voie à un long chemin de réparation de ces dérèglements.

DES DÉSORDRES PSYCHOSOCIOLOGIQUES

Beaucoup a été dit sur la réalité des violences conjugales, des violences envers les enfants (avec une hausse de 40 % des violences intrafamiliales entre le 15 mars et le 15 avril, selon le ministère



de l'Intérieur) et des couples au bord de la séparation, mais peu sur la variété des symptômes du quotidien qui participent des désordres psychologiques avec lesquels les Françaises et les Français vont devoir réapprendre à vivre.

Entre la première (22-24 mars) et la dernière vague (30 avril) de notre enquête, l'évolution de la perception de la qualité de vie des personnes confinées est restée stable, autour de 15 % de Français qui considèrent leur vie désagréable contre 40 % qui ont un ressenti positif – et 45 % pour lesquels elle n'est ni agréable, ni désagréable. Cet indicateur, certes imparfait, met toutefois en évidence le fait que la proportion de personnes jugeant leur vie désagréable est faible, sans être négligeable. À l'évidence, l'intervention de l'État, par ses filets de protection dans un monde à l'arrêt, a réussi à produire des effets réels d'amortissement. Par exemple, la politique massive de prise en charge du chômage partiel pour 40 % de la population active (soit dix millions de salariés, dont 83 % sont employés dans des PME, selon le ministère du Travail) désamorce provisoirement les conséquences sociales de la dépression économique à venir.

Le second enseignement de nos enquêtes sur les attitudes des citoyens face au Covid-19¹ est plus inquiétant. Dès que l'on quitte les données générales pour s'intéresser à des sous-groupes de population, la réalité prend une toute autre dimension et montre combien la crise, malgré les filets protecteurs, aggrave les inégalités liées au travail, au logement et au revenu. Par exemple, 24 % des locataires d'un logement dans le parc HLM – contre 10 % des propriétaires dans le parc privé – déclarent que leur quotidien est désagréable. La proportion monte à 20 % chez ceux qui n'ont ni cour, ni jardin, ni balcon, à 18 % dans les foyers où le revenu mensuel net est inférieur à 1 250 euros et à 36 % chez ceux qui sont extrêmement pessimistes sur leurs revenus à venir. L'écart se reproduit entre les actifs (en télétravail) et les inactifs (ou en interruption de travail) : les premiers sont 10 % à déclarer la vie actuellement désagréable, →

**Le confinement
a posé un couvercle
sur une société
qui bout de plus
en plus. Un effet
« cocotte-minute »
est en germe.**

1/ DISPOSITIF DE DOUZE ENQUÊTES HEBDOMADAIRES EN FRANCE ET QUATRE ENQUÊTES MENSUELLES DANS DIX-HUIT PAYS. DONNÉES DISPONIBLES SUR LE SITE : [HTTPS://WWW.SCIENCESPO.FR/CEVIPOF/ATTITUDESONCOVID19/](https://www.sciencespo.fr/cevipof/atitudesoncovid19/)



contre 28 % pour les seconds. L'état psychologique des Français n'est globalement pas brillant. 7 % des personnes interrogées indiquent qu'elles consomment davantage de somnifères, de relaxants ou d'anxiolytiques, 13 % davantage d'alcool ; 30 % éprouvent un manque ou un excès d'appétit, 21 % des problèmes d'estime de soi, 30 % des difficultés de concentration, 33 %, enfin, déclarent se sentir isolées des autres.

DES DÉSORDRES DE SOCIABILITÉ

Pour la même enquête, une mesure inédite de la perception de l'isolement social pendant le confinement a été établie. Celle-ci révèle l'ampleur des traumatismes sociaux et de leurs effets inégaux sur certaines catégories de la société française. Deux indicateurs ont été construits. Le premier apprécie la force de la socialisation ou du réseau social des répondants à partir d'informations objectives sur le nombre et la nature des contacts (famille et amis). Le deuxième indicateur mesure des formes subjectives de solitude éprouvée, telles que la fréquence du manque de compagnie, le sentiment d'être laissé de côté ou celui d'être isolé des autres.

En croisant ces deux indicateurs avec des variables sociodémographiques, il apparaît nettement que l'isolement social durant la période de confinement touche avant tout les personnes peu diplômées, aux revenus modestes, mais aussi et surtout celles dépourvues de confiance envers les autres.

À bien des égards, le confinement renforce le sentiment de solitude sociale. Selon le sociologue Serge Paugam², l'inclusion dans la société se réalise dans différents espaces sociaux, dont le travail, la famille, le voisinage, l'école, les amis, ou encore les associations. C'est parce que l'isolement peut être interprété comme le résultat de dysfonctionnements de ces espaces de socialisation, que la crise sanitaire les amplifie. Comment interrompre cette spirale qui s'aggrave au fil des semaines et limiter l'effet « cocotte-minute » ? Pour les autorités, il semble urgent de

rétablir ou d'inventer des processus de compensation qui permettraient à l'un de prendre le relais quand l'autre ne remplit plus cette fonction. L'État protecteur peut certes y participer, mais pas seulement. N'oublions pas que l'isolement social est davantage le reflet d'évolutions plus larges et d'une certaine rupture d'équilibre de notre contrat social.

DES DÉSORDRES POLITIQUES

Ce portrait, à un instant donné, puissant révélateur des désordres accumulés, souligne en creux les difficultés auxquelles l'exécutif sera confronté dans les prochaines semaines. En effet, la France est exposée à deux périls internes majeurs qui affectent les conditions d'un retour à la « normale » : une crise de défiance et une crise politique. Il est prématuré de considérer que la sortie du confinement est synonyme de sortie de crise. L'enjeu est d'esquisser les perspectives de réparation d'une société fragmentée en son sein et d'articuler un contrat social qui atténue les chocs de la probable répétition de telles crises, qu'elles soient sanitaires ou climatiques. Car ces chocs ne touchent pas de manière homogène le corps social et les territoires. Il est d'ailleurs révélateur d'observer le choix, en France, d'une gestion centralisée de la crise par un appareil d'État aux commandes pour le meilleur (protection et réflexe d'interventionnisme économique) et le pire (bureaucratisme de la décision publique et faible mobilisation des corps intermédiaires).

Dans *L'étrange défaite*³, Marc Bloch, historien et officier de l'armée de terre, avait mis en évidence les causes de la débâcle en 1940 : armée bureaucratique, organisation verticale, concentration des décisions et des certitudes et, enfin, →

Malgré les filets protecteurs de l'État, la crise aggrave les inégalités liées au travail, au logement et au revenu.

2/ SERGE PAUGAM, *LE LIEN SOCIAL*, PARIS, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2013.

3/ L'HISTORIEN MARC BLOCH ASSISTE, COMME OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR, À LA DÉFAITE FRANÇAISE FACE À L'ALLEMAGNE NAZIE. APRÈS L'ARMISTICE, ENTRE JUIN ET SEPTEMBRE 1940, IL ÉCRIT, DANS SA MAISON DE GUÉRET, *L'ÉTRANGE DÉFAITE*. LE MANUSCRIT NE SERA PUBLIÉ QU'EN 1946, DEUX ANS APRÈS SON ASSASSINAT, PAR LA GESTAPO, QUI LA FUSILLÉ POUR SON ACTION DE RÉSISTANT.

entre-soi de la haute fonction publique incapable de s'adapter aux changements de stratégie de l'ennemi d'alors. Aujourd'hui, l'ennemi n'est plus militaire et visible, mais il est sanitaire et invisible. La pandémie s'imisce dans le quotidien de chaque Français, provoquant une légitime anxiété, mais aussi une forte insatisfaction quant aux réponses politiques apportées. Or, de ce jugement, globalement négatif, découlent les conditions d'une remise en route du pays qui va bien au-delà du déconfinement. Et là encore, les rouages de la décision publique sont mis à mal.

S'ils ne veulent pas accroître davantage encore l'insatisfaction et la colère des Français, alors que des pans entiers de l'organisation économique et sociale sont en suspens, le chef de l'État, le gouvernement et les acteurs territoriaux doivent rompre avec la défiance des citoyens. Car un double écueil les guette : le premier est celui d'un enlèvement dans le pessimisme social et la perte totale de confiance dans la politique. Le second est celui d'une recentralisation de l'action publique, au nom du principe d'égalitarisme, dont on sait qu'il est insuffisant pour refaire société. Si ces deux écueils sont écartés, alors la menace d'un délitement de la cohésion sociale sera à son tour repoussée.

Rappelons-nous ce que les auteurs d'une note remarquée du Conseil d'analyse économique (CAE) écrivaient en janvier 2020⁴ à propos des Gilets jaunes : « *Le malaise qui s'exprime dans ce mouvement semble en partie nourri par des conditions de vie personnelles difficiles et dégradées... L'insécurité économique a nourri la forte défiance envers les institutions démocratiques et les élites dirigeantes exprimée par les Gilets jaunes* ». Ce constat n'a pas perdu de son acuité tant les désordres subis du fait de la crise du coronavirus donnent matière à cristalliser le mal-être d'hier en délitement social. On pourrait arguer que, dans les périodes de pénurie, l'expression d'une révolte sociale perd de son ampleur. Lorsque les richesses à se répartir sont moindres, la solidarité nationale se conjugue avec un peu plus de cohésion sociale. Mais lorsque l'appareil productif se remettra

de nouveau en branle, la question de l'effort demandé à chaque individu pour compenser l'interventionnisme de l'État sera de nouveau posée. Pour les uns, les plus fragiles et les plus précaires, une demande de correction des inégalités de revenus primaires sera privilégiée. Et pour les autres, les moins exposés aux désordres subis à cause de la crise sanitaire, la permanence d'un État social, tel qu'il a émergé depuis des semaines, sera combattue au nom d'une menace sur leur bien-être matériel.

Certes, il ne s'agit pas de dire que la période de confinement, avec son lot d'incertitudes, est responsable à elle seule de l'ensemble des désordres évoqués plus haut. Elle est davantage un amplificateur des inégalités déjà installées au sein de la société française. Mais ses ravages peuvent être plus profonds auprès de certains segments si elle perdure trop longtemps.

La résilience des Français et l'intervention protectrice de l'État ont joué un rôle d'amortisseur provisoire pour donner l'illusion d'un effort collectif retrouvé de la nation. Mais à trop tirer sur la corde, l'inflation du nombre de personnes en souffrance met en péril la nécessaire cohésion sociale, tel un antidote à l'effet « cocotte-minute ». ▶



4/ Y. ALGAN, C. MALGOUYRES ET C. SÉNIK, TERRITOIRES, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES PUBLIQUES, NOTE 55 DU CAE, JANVIER 2020.

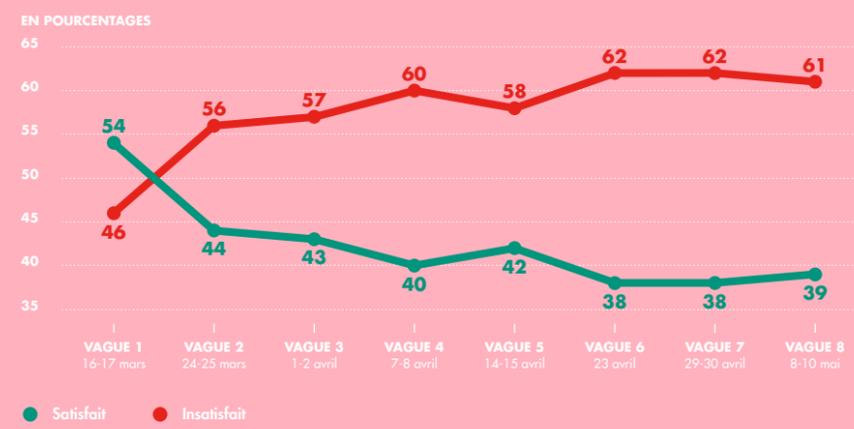
UNE GESTION DE CRISE DÉCRIÉE

SOURCE : MARTIAL FOUCAULT ET SYLVAIN BROUARD, « ATTITUDES DES CITOYENS FACE AU COVID-19 », DONNÉES D'ENQUÊTES HEBDOMADAIRES, CEVIPOF, 2020.

ENQUÊTES RÉALISÉES PAR IPSOS AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE FRANÇAIS ÂGÉS DE + DE 18 ANS ET INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

LE NOMBRE DE PERSONNES INTERROGÉES SELON LA MÉTHODE CAWI VARIE DE 1 000 PERSONNES EN VAGUE 1 (16-17 MARS 2020) À 2 517 PERSONNES EN VAGUE 8 (8-10 MAI).

QUESTION :
D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, ÊTES-VOUS SATISFAIT DE LA MANIÈRE DONT LE GOUVERNEMENT GÈRE LE DOSSIER DU CORONAVIRUS ?



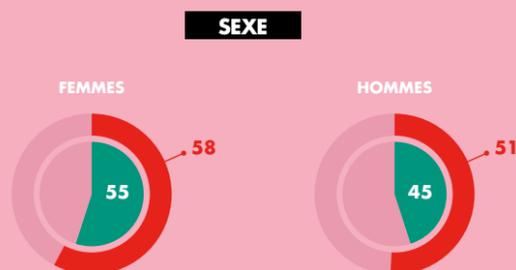
QUESTION :
QUAND VOUS PENSEZ À LA MANIÈRE DONT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET SON GOUVERNEMENT SE SONT OCCUPÉS DU CORONAVIRUS (COVID-19), POUVEZ-VOUS DIRE SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, OÙ 0 SIGNIFIE « PAS DU TOUT » ET 10 « ÉNORMÉMENT », SI VOUS ÉProuVEZ DE LA COLÈRE ?



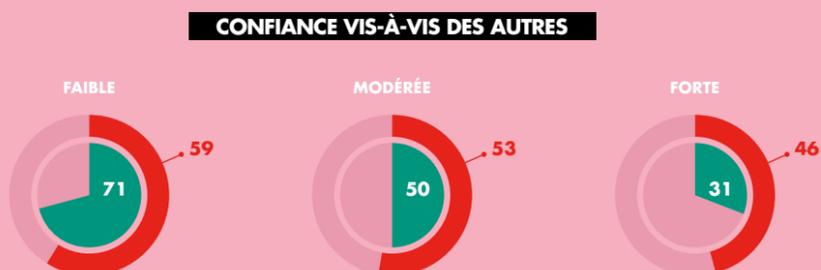
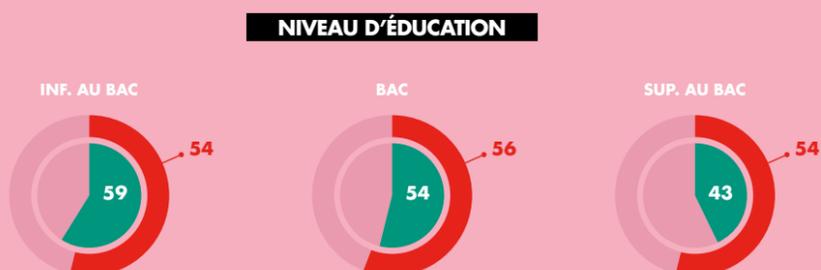
UN SENTIMENT DE SOLITUDE SOCIALE

L'isolement social pendant le confinement a révélé l'ampleur des traumatismes sociaux et les effets inégaux sur certaines catégories de la société française. Afin de les mesurer, le Cevipof a combiné deux indicateurs (en %).

L'isolement réel apprécie la force de la socialisation ou du réseau social à partir d'informations objectives sur le nombre et la nature des contacts (famille et amis).



L'isolement perçu mesure des formes subjectives de solitude éprouvée, telles que la fréquence du manque de compagnie, le sentiment d'être laissé de côté ou celui d'être isolé des autres.



L'EXCEPTION FRANÇAISE

SOURCE: CEVIPOF.

ENQUÊTES RÉALISÉES PAR OPINIONWAY AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE FRANÇAIS, D'ALLEMANDS ET DE BRITANNIQUES, ÂGÉS DE + DE 18 ANS ET INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

LE NOMBRE DE PERSONNES INTERROGÉES SELON LA MÉTHODE CAWI VARIE DE 1005 PERSONNES EN ALLEMAGNE (7-15 AVRIL 2020), 1041 PERSONNES AU ROYAUME-UNI (7-15 AVRIL) À 1 766 PERSONNES EN FRANCE (2-7 AVRIL).

COMPARATIF PAR RAPPORT À LA VAGUE 11 (FÉVRIER 2020)

QUESTION:

PARMI LES QUALIFICATIFS SUIVANTS, QUELS SONT CEUX QUI CARACTÉRISENT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT ACTUEL ?

	France	Allemagne	Royaume-Uni
Méfiance	32% +2	10% +2	8% +2
Morosité	28% +6	10% +3	15% =
Lassitude	28% =	13% +6	27% +8
Peur	27% +17	18% +9	25% +18
Sérénité	17% -4	39% -8	35% -11
Confiance	14% -4	18% +2	12% -7
Bien-être	11% -9	27% -4	16% -5
Enthousiasme	4% -6	4% -1	6% -6
NSP	1% -1	2% +1	2% =

QUESTION:

PARMI LES QUALIFICATIFS SUIVANTS, QUELS SONT CEUX QUI CARACTÉRISENT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT LORSQUE VOUS PENSEZ À LA MANIÈRE DONT LE GOUVERNEMENT GÈRE LA CRISE DU CORONAVIRUS ?

	France	Allemagne	Royaume-Uni
Impréparation	38%	26%	33%
Incompétence	31%	12%	16%
Responsabilité	25%	44%	38%
Manque de transparence	24%	12%	8%
Efficacité	11%	18%	21%
Bienveillance	9%	10%	11%

LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE DANS SON PAYS

	France	Allemagne	Royaume-Uni
Bien	41% +6	69% +14	72% +18
Pas bien	57% -7	30% -13	26% -18
NSP	2% +1	1% -1	2% =

LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS PAR LES RESPONSABLES POLITIQUES

	France	Allemagne	Royaume-Uni
Se préoccupent	22% +4	54% +15	49% +13
Ne se préoccupent pas	77% -3	46% -13	49% -14
NSP	1% -1	0% -2	2% +1



Propos recueillis par
ROMAIN ROSSO

Illustration
MARINA MATHONNAT



Louis Gautier

LE MONDE NE SORTIRA PAS INDEMNÉ DE L'ÉPREUVE

« L'AUTORITÉ DES DIRIGEANTS ET LA PUISSANCE PUBLIQUE DANS LA PLUPART DES DÉMOCRATIES SORTENT AFFAIBLIES DE LA CRISE DU COVID-19 », SOULIGNE L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE (SGDSN). RELANCE ÉCONOMIQUE, RÉFORME DU SYSTÈME INTERNATIONAL, RENAISSANCE DU PROJET EUROPÉEN... LES CHANTIERS SONT GIGANTESQUES.

LE COVID-19 CONSTITUE-T-IL UNE SURPRISE STRATÉGIQUE ?

LOUIS GAUTIER Le monde traverse une crise sans précédent. Le confinement planétaire de près de 4,5 milliards de personnes de New Delhi à Los Angeles en passant par Kinshasa est une situation inédite. La récession économique provoquée par la pandémie n'est comparable, par sa cause et ses conséquences, à aucune de celles survenues en un siècle. Aucun conflit depuis la Seconde Guerre mondiale, pas plus les guerres de Corée, du Vietnam que d'Irak, n'a eu un tel retentissement sur la vie internationale et la continuité des échanges mondiaux. Tous les gouvernements ont été pris de court par la propagation rapide du virus. Le choc, par son ampleur, est bien stratégique. Pour autant, on ne peut pas parler de « surprise stratégique ». L'hypothèse d'une nouvelle pandémie hautement pathogène de type Covid-19, après les

épisodes du SRAS en 2003 ou du MERS-Cov en 2012, était considérée comme probable à un horizon rapproché par de très nombreux spécialistes. Elle faisait d'ailleurs, en France, l'objet de mises en garde dans les Livres blancs sur la sécurité et la défense de 2008 et 2013 et encore dans la Revue stratégique de 2017.

LE SGDSN EST CHARGÉ D'ÉLABORER DES PLANS DE VIGILANCE, DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION. OR, LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE N'A PAS ÉTÉ AUSSITÔT DÉCLENCHÉ...

L.G. Le SGDSN est chargé de préparer et de coordonner les réponses aux crises nationales de sécurité. Cette mission interministérielle concerne tous les types de risques majeurs (catastrophes naturelles, accidents industriels,

crises sanitaires, attaques cyber, menaces terroristes...). Ces plans, élaborés avec tous les acteurs impliqués, sont aussi systématiques que possible; ils demeurent néanmoins génériques. Il importe donc, dès qu'un risque est identifié, de l'expertiser. Les modes de contamination et les effets du virus Ebola qui entraînent une fièvre hémorragique ne sont ainsi pas ceux du Covid-19, dont les conséquences les plus dramatiques sont respiratoires. Le plan pandémie grippale comporte quatre stades, dont les deux premiers visent à freiner la propagation de l'épidémie (contrôle des voyageurs, vérification des stocks, distribution de produits sanitaires, campagne de vaccination, fermeture de lieux publics...). Le troisième vise à contenir l'épidémie. Le dernier correspond au retour à la normale. Tout y est très détaillé sous forme d'options à lever: de la diffusion des messages de prévention aux mesures de distanciation en passant par le rapatriement de nos ressortissants.

En janvier, après la mise en quarantaine de Wuhan, je me suis étonné que ce plan n'ait toujours pas été déclenché face au Covid-19 pour mettre sous tension les administrations et sensibiliser les Français. Des mesures ont été prises ensuite qui manquaient de lisibilité. On a retrouvé la logique du plan lors du déclenchement de la phase 3, le 14 mars 2020, puis de l'annonce, le 16 mars, des mesures de confinement. Il faut préciser qu'une mesure de confinement général n'était pas expressément prévue dans le plan pandémie grippale de 2011, qui comporte cependant des mesures de maintien à domicile des personnes contaminées et de quarantaine des cas contact. Le pire d'une catastrophe n'est pas toujours envisagé, aussi ne se trompe-t-on jamais en faisant prévaloir d'emblée un principe de précaution.

CONCERNANT LA PÉNURIE DE MASQUES DE PROTECTION, CERTAINS ACTEURS ONT POINTÉ DU DOIGT LE SGDSN, QUI, DANS UN AVIS DATÉ DE 2013, AVAIT RENVOYÉ AUX COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES ET AUTRES

« **Après la mise en quarantaine de Wuhan, je me suis étonné que le plan pandémie grippale n'ait toujours pas été déclenché face au Covid-19.** »

ÉTABLISSEMENTS LA RESPONSABILITÉ DE GÉRER LEURS PROPRES STOCKS...

L.G. À la suite de l'épidémie H1N1, entre 2011 et 2013, un travail a été conduit par mon prédécesseur avec la Direction générale de la santé pour améliorer la protection des travailleurs face aux maladies pathogènes à transmission respiratoire et revoir la gestion des stocks de produits sanitaires. La mémoire déforme les choses. En 2011, la critique n'était pas d'avoir acheté trop de vaccins ou trop de masques mais de les avoir achetés trop tard quand l'épidémie de grippe était passée. Si des masques avaient été distribués à la population en 2011, on s'en souviendrait.

Que dit la doctrine de 2013 ? La généralisation du port d'un masque est préconisée en cas d'épidémie grippale, notamment pour les personnes en contact avec le public. Ensuite, qu'un stock stratégique national de masques chirurgicaux doit être conservé par l'Epruss, aujourd'hui Santé publique France. Enfin, que les stocks de masques de protection respiratoire (en particulier FFP2 et FFP3 pour les soignants) devront désormais être colocalisés auprès des utilisateurs et gérés par leurs employeurs publics ou privés. Cette décentralisation de la gestion des masques répondait à trois motifs: le respect du Code du travail, l'employeur étant responsable de la mise en œuvre des dispositifs de protection de son personnel; l'objectif de disponibilité immédiate des masques pour les utilisateurs (en particulier pour ceux exposés en première →

ligne) ; l'optimisation de la gestion des flux (les masques étant utilisés par le personnel avant péremption plutôt que détruits). Ce dispositif suppose, en application du Code de santé publique, un contrôle central et déconcentré de son application.

— QUE FAUT-IL AMÉLIORER POUR FAIRE FACE À LA PROCHAINE CRISE ?

L.G. Quatre choses.

1. Sécuriser les filières d'approvisionnement et les stocks stratégiques.
2. Fixer les responsabilités. En situation de crise, il ne faut pas confondre trois niveaux : l'expertise, la gestion opérationnelle (ici confiée au ministère de la Santé), la coordination de l'action centrale et déconcentrée de l'État. La décision reste de toute façon politique.
3. Associer tôt les exécutifs locaux ; comme SGDSN, j'invitais toujours des élus aux exercices de planification.
4. Développer dans la population une culture de la prévention.

— LE MONDE D'APRÈS SERA-T-IL DIFFÉRENT ?

L.G. Oui, c'est une évidence, vu l'importance du choc et de ses ondes économiques et politiques, pour le pire et possiblement pour le meilleur. La récession économique entraîne faillites, chômage, baisse de la demande, fonte des actifs financiers. Les solutions monétaires et budgétaires adoptées par les États-Unis et les pays européens pour favoriser un redémarrage de la machine économique vont dans le bon sens, comme le moratoire de la dette des pays les plus pauvres décidé par les membres du G20. Désunie face au Covid-19, la communauté internationale se montre plus solidaire pour éviter d'aggraver la situation au détriment de tous. Le monde, cependant, ne sortira pas indemne de l'épreuve. D'abord, parce qu'en fonction de la reprise, les dynamiques et les rapports de force

vont être changés : certains s'en sortiront mieux que d'autres. Et puis les attentes sont considérables du côté des opinions, mais elles sont aussi encore plus contrastées entre des pays riches attentifs aux grands défis planétaires (climat, sécurité alimentaire et sanitaire) et les autres, notamment les plus pauvres, confrontés au recul de leur PIB, aux ravages accrus de la maladie et de la misère.

— EST-CE L'ACTE DE DÉCÈS DU MULTILATÉRALISME ?

L.G. Non, mais la pandémie le met à mal. Elle accuse le dysfonctionnement du système international. L'Organisation mondiale de la santé, sous influence chinoise, n'a pas été à la hauteur de sa mission. Le conseil de sécurité des Nations unies, qui devrait faire office de directoire mondial, ne s'est pas réuni dans l'urgence. L'Organisation mondiale du commerce est si mal en point qu'elle est incapable de jouer un rôle quelconque dans les désordres commerciaux qui s'annoncent. Le système mis en place à Bretton Woods et San Francisco a sérieusement besoin de réformes pour ne pas dire d'une refonte. La crise souligne, de façon caricaturale, l'absence de leadership américain et a mis en évidence les hésitations de gouvernements européens pris de court et désunis. L'autorité des dirigeants et la puissance publique dans la plupart des démocraties en sortent affaiblies. Relance économique, réforme du système international, renaissance du projet européen,... aux grands maux les grands remèdes. Les chantiers sont gigantesques. On cherche les Roosevelt du XXI^e siècle.

— CERTAINS OBSERVATEURS ONT VANTÉ L'EFFICACITÉ DU MODÈLE – AUTORITAIRE – CHINOIS DANS LA GESTION DU CONFINEMENT...

L.G. Sortie plus tôt de la crise et mobilisant toutes les forces vives du pays, la Chine est la

« *Terrorisme, cyber, Covid-19, attention à ne pas faire durer des régimes d'exception.* »

première à vouloir redresser la situation. Face à la contraction du commerce mondial, la Chine peut aussi trouver sur son marché intérieur d'importants relais de croissance compensant ses pertes à l'extérieur. Au regard de la détérioration du crédit politique des Occidentaux, le modèle de multilatéralisme que les Chinois prétendent incarner apparaît renforcé. La Chine, dont le budget militaire n'est soumis à aucun débat ni contrôle démocratique, pourra maintenir son effort de défense et continuer de rattraper son retard par rapport au standard des meilleurs équipements militaires. La Chine, enfin, comme d'autres autocraties, semble politiquement raffermie par la crise. Le contrôle des médias et des réseaux sociaux dans ces pays est venu accréditer le sentiment que des réponses fortes et rapides y avaient été prises ; réponses qu'un contrôle social, peu regardant en matière de liberté et de protection de la vie privée, a rendues efficaces. D'un autre côté, l'absence de transparence chinoise sur l'origine de l'épidémie fait planer sur elle de lourds soupçons et fragilise le rôle international auquel elle aspire.

— LE VIRUS PEUT-IL TUER LA DÉMOCRATIE ?

L.G. Non, mais il conduit à mieux soutenir la cause de la démocratie dans le monde. Dans nos démocraties occidentales, il oblige à un surcroît de vigilance. Terrorisme, cyber, Covid-19, attention à ne pas faire durer des régimes d'exception, attention à renforcer le contrôle des

dispositifs dérogatoires, attention aux effets indésirables de certains « remèdes » qui, sous prétexte de contrôle sanitaire et social, peuvent tuer la liberté.

— LA CRISE A SONNÉ LE RETOUR DES ÉTATS-NATIONS. FAUT-IL CRAINDRE UNE MONTÉE DU NATIONALISME ET DU PROTECTIONNISME ?

L.G. Les États restent, de façon indépassable, à la fois la garantie fondamentale et la protection ultime. La crise monétaire en 2008 ou la pandémie du Covid-19 en 2020 le prouvent. Là où les États sont forts, la sécurité est la mieux garantie. Cependant, face à des risques mondialisés qui se moquent des frontières, le repli nationaliste et le protectionnisme sont des solutions dérisoires. Le Brexit protège-t-il les Britanniques du Covid ?

— FAUT-IL REDÉFINIR LES PRIORITÉS DE L'ÉTAT ?

L.G. Les priorités s'imposent d'elles-mêmes : la relance de la machine économique et une plus grande attention portée aux services publics au niveau tant national qu'europpéen. La protection des populations face aux divers risques mérite l'adoption d'une feuille de route européenne corédigée avec les États. C'était une des principales conclusions de mon rapport de 2019 : « Défendre notre Europe ». ▶



La défiance, **UN MAL PROFOND**

L'ÉTUDE DU CEVIPOF MONTRÉ QUE LA FRANCE EST LE PAYS OÙ LA CONFIANCE ACCORDÉE AU GOUVERNEMENT POUR GÉRER LA CRISE DU COVID-19 EST LA PLUS FAIBLE, COMPARÉ À SES VOISINS ALLEMANDS ET BRITANNIQUES. UNE ILLUSTRATION DU FOSSE PARFOIS ABYSSAL QUI S'EST CREUSÉ ENTRE LES CITOYENS ET LEURS DIRIGEANTS.

Le sujet n'est pas nouveau, mais il résonne encore plus aujourd'hui à mesure que les pays exposés à la crise du coronavirus sont confrontés à des mesures sanitaires restrictives et des libertés plus ou moins suspendues. La confiance entre les citoyens et leurs représentants élus est au cœur des politiques de confinement et de sortie de crise. Comment adhérer aux recommandations gouvernementales, du moins les suivre, sans partager un minimum de confiance ? C'est d'ailleurs sur ce terrain que le Premier ministre a insisté en présentant, le 4 mai dernier, devant le Sénat, sa stratégie de reprise progressive de l'activité: « *Ce qui se joue, avec ce déconfinement, c'est un acte de confiance collective, de confiance entre nous, partout dans le pays* ».

Avant de montrer combien le niveau de confiance politique varie entre la France et ses voisins les plus proches, l'Allemagne et le Royaume-Uni, intéressons-nous aux principaux ressorts de son absence en France sur une longue période. Car comme l'écrivait le sociologue allemand Niklas Luhmann, « *celui qui fait confiance anticipe l'avenir* ». Dans le cadre de l'enquête annuelle intitulée « Baromètre de la confiance politique », conduite depuis 2009 par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), il ressort que la France se singularise par le fossé parfois abyssal qui s'est creusé entre les citoyens et leurs dirigeants, et d'ailleurs, quelle que soit l'appartenance idéologique de ces derniers ou leurs choix de politiques publiques. Une seule exception à cet océan de défiance: la période post-attentats de janvier 2015, où l'émotion suscitée par le drame avait transcendé le rapport des Français à leur exécutif pour installer, durant une courte période, un esprit et une pratique d'union nationale.

S'il faut rester prudent sur la mise en parallèle des attentats terroristes avec la crise du Covid-19, ces deux périodes ont en commun un

état d'urgence qui a rétréci l'espace des libertés individuelles et une forte attente pour sortir le pays d'un état d'anxiété maximale. Or, de quoi ces crises sont-elles le nom ? Elles mettent au défi les gouvernants dans leur capacité à protéger, à prendre soin, à réparer les plus fragiles et à faire preuve de compétence ou d'efficacité dans les choix publics. Il y a donc bel et bien deux ressorts incontournables à la confiance: la bienveillance, d'un côté, et la compétence, d'un autre côté.

LES FRANÇAIS SONT LES PLUS PESSIMISTES ET LES PLUS MÉFIANTS

De l'ensemble des pays en proie à une crise sanitaire majeure ces dernières semaines, la France est la seule nation (exception faite des États-Unis) à rejeter la confiance habituellement accordée à l'exécutif en de telles circonstances. Elle s'établit sous le seuil des 40 %, alors qu'elle atteint 80 % en Allemagne, 70 % au Canada ou encore 65 % au Royaume-Uni. Ces chiffres démontrent combien la période ne ressemble pas aux graves crises internationales précédentes, où les premiers jours alimentent en général un effet dit de « rally-round-the-flag » ; autrement dit : de ralliement ou d'unité autour du chef de l'État. Ce principe implique une irréprochabilité dans la conduite des affaires et une adhésion totale à des mesures qui doivent être perçues comme cohérentes et justes. Or, en quelques jours, la perception des personnes interrogées en France sur les mesures prises au sommet de l'État pour protéger la santé des citoyens s'est lentement mais assurément dégradée.

Entre février et avril 2020, nous avons conduit deux vagues de notre baromètre, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. La comparaison entre ces trois pays se situe à un moment intéressant de leur choix de gestion de la crise du coronavirus. Alors que Paris et Londres se mettaient respectivement en confinement les 17 et 23 mars, Berlin choisissait dès le 22 mars des mesures restrictives sans évoquer à proprement parler de confinement. Observons, en premier lieu, les principales différences →

Texte
BRUNO CAUTRÈS
ET MARTIAL FOUCAULT

Illustrations
LUDWICK HERNANDEZ

avant le confinement, afin de voir si l'expérience du Covid-19 et du confinement s'est traduite par un maintien, un accroissement ou une réduction des disparités nationales.

La comparaison entre les trois pays fait tout d'abord apparaître que les Français sont beaucoup plus pessimistes que les Britanniques et les Allemands, qu'il s'agisse de leur état d'esprit général, de la confiance en eux-mêmes ou de la confiance dans les autres – ce que l'on appelle la confiance sociale. Lorsque l'on demande (en

février 2020) aux Français de qualifier leur état d'esprit, ils citent d'abord la « méfiance » (30 %), la « lassitude » (28 %), puis la « morosité » (22 %). Seuls 21 % des Français évoquent la « sérénité ». Le contraste est alors saisissant avec les Allemands et les Britanniques : la « sérénité » est, de loin, le premier qualificatif indiqué par les premiers (47 %) et les seconds (46 %), suivie du « bien-être » (31 et 21 %). Si le mot « confiance » est à peu près autant cité dans les trois

pays (18 % en France, 16 % en Allemagne et 19 % au Royaume-Uni), il arrive en 3^e position chez nos voisins et seulement en 6^e en France.

Cette différence se prolonge sur la quasi-totalité des indicateurs de confiance en soi et de confiance sociale, la France se situant nettement en-dessous des valeurs constatées en Allemagne et au Royaume-Uni. Notre enquête (février 2020) montre que si les Français sont plus confiants dans les autres et en eux-mêmes en 2020 qu'au début de l'année 2019, cet état d'esprit n'est qu'un « trompe-l'œil », un simple rattrapage par rapport à la très forte chute enregistrée au moment de la crise des Gilets jaunes. Cette remontée apparente n'inverse pas la

tendance générale, dont on mesure l'ampleur par la comparaison avec le Royaume-Uni et l'Allemagne : une France ancrée dans un syndrome général de défiance dans les autres et de pessimisme social.

LA FRANCE, PAYS DE LA NÉGATIVITÉ POLITIQUE

Cela se traduit naturellement dans la sphère politique. La vague de février montre, en effet, que les Français sont nettement plus défiant vis-à-vis des institutions politiques en général que leurs voisins, à l'exception des élus municipaux – dont les pouvoirs et le rôle dans le système politique sont beaucoup plus importants en France que dans les deux autres pays, en particulier le Royaume-Uni¹. La confiance dans les partis politiques ou les syndicats, bien que faible également dans les deux autres pays, y est néanmoins sans commune mesure avec la France, où elle est faible à l'égard des syndicats et presque nulle à l'égard des partis.

Cette forte défiance se retrouve dans les opinions et les jugements portés par les Français sur la politique et le personnel politique : à quelques nuances près, la France est bien le pays de la négativité politique – le tableau d'ensemble n'est pas non plus très flatteur au Royaume-Uni et en Allemagne. Il faut noter qu'outre-Manche, même si l'on pense davantage que « les hommes et les femmes politiques ne méritent pas beaucoup de respect », l'opinion est bien davantage acquise à l'idée que « malgré ce que disent certains », la plupart de ces derniers « essaient de tenir leurs promesses de campagne électorale ».

En avril 2020, les mêmes personnes ont été interrogées à nouveau par le Cevipof. Leurs réponses n'ont pas changé la donne ni fait bouger les lignes entre les trois pays. Sur la quasi-totalité des indicateurs de confiance sociale et politique, les distances relatives se sont maintenues, voire accrues. En février, 35 % déclaraient que la démocratie « fonctionne bien en France », 55 % en Allemagne et 64 % au Royaume-Uni.

Quelques semaines plus tard, alors que les trois pays font face à la même pandémie, mais nettement moins gravement (en termes de personnes contaminées, hospitalisées et décédées) dans le cas de l'Allemagne, ce sont 41 % des Français qui déclarent que la démocratie « fonctionne bien » en France (+ 6 points), 69 % en Allemagne (+ 14 points) et 72 % au Royaume-Uni (+ 18 points) ! Il faut dire que l'évaluation par les Français, les Britanniques et les Allemands de l'action de leur gouvernement face à la crise montre de forts contrastes entre les trois pays. D'autres enquêtes du Cevipof, réalisées dans le cadre d'un large projet international de suivi des opinions face à la pandémie, qui comparent de très nombreux pays, confirment cette singularité française.

Plusieurs raisons expliquent ces différences entre pays et le fait qu'elles se maintiennent, alors que la pandémie est mondiale. Dire, d'abord, que la défiance politique et le pessimisme social seraient des particularités « typiquement françaises » nous paraît trop facile. D'autant que l'exécutif n'a pas ménagé ses efforts dans la gestion économique et sanitaire de la crise.

ENTRE PROMESSES DE CAMPAGNE ET RÉALISATIONS CONCRÈTES

Deux pistes nous semblent plus pertinentes. La première est celle du creusement, au cours des dernières décennies, de la distance qui sépare les promesses des réalisations. De nombreuses alternances ont eu lieu en France depuis l'élection de François Mitterrand à l'Élysée, en 1981 ; celles-ci se sont déroulées parallèlement et dans le même espace temporel que l'émergence d'une économie de plus en plus ouverte, interdépendante et intégrée. Cela provoque une tension entre une parole politique promettant le changement, d'une part, et les réalités de l'action publique de plus en plus contraintes, d'autre part. Cette explication est importante mais insuffisante : la France n'est pas le seul pays européen à avoir connu cette tension.

La seconde explication va plus loin : la source du problème ne serait-elle pas dans les institutions politiques et le système électoral ? L'écart entre la promesse de changement et sa réalité devient plus difficile à gérer, encore, dans les périodes de faible croissance économique tandis que l'interdépendance avec le reste du monde se révèle de plus en plus forte. L'attente souvent démesurée entre l'agir présidentiel et les espérances du corps social provoque inéluctablement des déceptions. Elle vide l'espace politique des passions raisonnables nécessaires à la construction d'alliances politiques plus larges. La période n'est sans doute pas la plus opportune pour engager un grand aggiornamento institutionnel, mais de cet effort dépend la fabrique de la confiance politique. En particulier, en empruntant la voie d'une démocratie plus consensuelle qui reposerait moins sur le fait majoritaire et davantage sur une articulation des corps intermédiaires à la prise de décision publique. Pour autant qu'elle soit de plus en plus décentralisée et de moins en moins bureaucratique. ►



1/ LE LOCAL MAYOR N'A PAS LES MÊMES COMPÉTENCES QU'EN FRANCE ET SEULS PEU DE MAIRES BRITANNIQUES SONT ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT ; L'IMMENSE MAJORITÉ DES MAIRES SONT ÉLUS, AU ROYAUME-UNI, PAR LEUR DISTRICTS COUNCILS POUR UN MANDAT D'UN AN.

Propos recueillis par
ROMAIN ROSSO

Illustration
MARINA MATHONNAT



Thomas Gomart L'EUROPE RISQUE DE SORTIR APPAUVRIE, DÉSUNIE ET HÉBÉTÉE

LE COVID-19 AGGRAVE LES FRACTURES DE NOTRE MONDE, QUI SE CARACTÉRISE PAR SON INTERDÉPENDANCE, EXPLIQUE LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES (IFRI). ALORS QUE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS S'AFFRONTENT DÉSORMAIS OUVERTEMENT, LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES ACQUIÈRENT UN NOUVEAU POUVOIR EN SE SUBSTITUANT PEU À PEU AUX ÉTATS. LES VINGT-SEPT, EUX, ACCUMULENT LES CRISES.

— EN 2019, VOUS AVEZ SIGNÉ UN OUVRAGE REMARQUÉ, INTITULÉ *L'AFFOLEMENT DU MONDE*¹. FACE AU COVID-19, LE MONDE S'EST-IL AFFOLÉ ?

THOMAS GOMART Oui, très clairement. Il s'est affolé, puis il s'est confiné. Le nouveau coronavirus a provoqué un court-circuit dans notre monde interdépendant, c'est-à-dire une sorte de suspension, tout à fait inattendue dans son ampleur et dans sa durée, de l'activité économique. Les effets de cet arrêt brutal ont suscité une panique qui se ressent différemment selon les régimes politiques et les régions du monde, selon les catégories sociales et les organisations. Nous sommes face à une crise qui est techno-sanitaire, dans la mesure où

elle est sanitaire dans ses causes et technologique dans ses effets. Ce qui la singularise, à mes yeux, ce sont deux décalages. Le premier, entre le nombre de morts et l'ampleur des mesures prises ; le Covid-19 a, par exemple, tué beaucoup moins de personnes que la guerre de Syrie. Le second se situe entre la matérialité des moyens mobilisés pour juguler la crise sur le plan sanitaire (masques, respirateurs, lits d'hôpital...) et l'immatérialité des moyens pour la traverser sur le plan politique et social (outils de travail, réseaux sociaux, solutions numériques...). Qu'est-ce qui, entre les deux, a le plus alimenté l'affolement ? Je pense que c'est surtout la très grande difficulté de savoir ce que sera la nouvelle normalité. En réalité, personne ne sait

combien de temps cela va durer, ni à partir de quand il sera possible de dire que nous sommes entrés dans une nouvelle ère.

— CETTE CRISE AGGRAVE-T-ELLE LES FRACTURES DU MONDE ?

T.G. Dans un monde polytraumatisé, le Covid-19 est le catalyseur d'éléments déjà présents. Il a provoqué une nouvelle fracture de la relation entre la Chine et les États-Unis. Nous sommes passés d'une phase sino-américaine de coopération, entre 1978 et le début des années 2000, à une phase de compétition, à partir de 2001, avec l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, puis de confrontation semi-ouverte, après la crise financière de 2008. Avec la crise du Covid-19, l'affrontement est désormais ouvert entre les deux premières puissances mondiales. Cette évolution fondamentale, qui s'est déroulée en une génération, est un facteur majeur de transformation du système international. Cela montre à quel point le multilatéralisme, tel qu'il est pensé et défendu par les Européens, dépend, en réalité, de l'attitude des deux grands.

— DANS CET AFFRONTEMENT, LA CHINE APPARAÎT-ELLE COMME LE VAINQUEUR, EN FIN DE COMPTE ?

T.G. Je ne pense pas qu'il y ait de vainqueur. Il se peut que cette situation ne soit pas *win-win* mais au contraire *lose-lose*, pour la Chine comme pour les États-Unis. Pour les raisons suivantes : le Covid-19 a fait tomber le masque sur la nature réelle du régime chinois, pour ceux qui en doutaient encore, dans la mesure où la diplomatie chinoise s'est livrée à une propagande caricaturale ; simultanément, le virus a montré un peu plus encore l'incompétence assumée de l'administration

« **La Chine affiche sa volonté d'exercer le leadership international à l'horizon d'une génération.** »

Trump. Plus étonnant, et pour la première fois depuis 1945, celle-ci a manifesté son refus, là aussi assumé, d'exercer le moindre leadership international. Conséquence : les deux acteurs, qui se regardent de plus en plus en chiens de faïence, sortent de cette crise avec une crédibilité très altérée aux yeux des autres.

— À MOINS QUE L'ÉLECTION, EN NOVEMBRE, D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT AMÉRICAIN NE CHANGE LA DONNE ?

T.G. Un président démocrate serait-il capable de faire un mouvement vers la Chine comme celui qu'a fait Nixon en 1972 ? Et réciproquement, Xi Jinping est-il capable de faire de même, comme l'avait fait Deng Xiaoping ? Si on raisonne par rapport à ce référentiel passé, la réponse est non. La Chine affiche sa volonté d'exercer le leadership international à l'horizon d'une génération. Du côté américain, il y a désormais un consensus bipartisan, qui va bien au-delà de l'administration Trump, pour dire : nous voulons rester le *primus inter pares*. Et la menace principale vient de Chine. →

¹ L'AFFOLEMENT DU MONDE. 10 ENJEUX GÉOPOLITIQUES. TALLANDIER, 2019.

— Y A-T-IL D'AUTRES BOULEVERSEMENTS ?

T.G. Je suis frappé par la manière dont cette crise modifie profondément et rapidement les libertés publiques et individuelles. Cela se joue davantage dans le rapport entre les autorités publiques et les plateformes numériques que dans les rapports entre États. Il y a un effet de substitution qui s'accélère, le fait que les plateformes numériques se saisissent de missions régaliennes. À l'inverse, les États s'appuient sur celles-ci de façon différenciée selon les pays, à la fois pour gérer la crise et pour gouverner au sens large.

— UN DÉBAT EST NÉ SUR LES MODÈLES DE GESTION DE CRISE ENTRE LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES, QUI ONT SEMBLÉ PEU PRÉPARÉES, ET LES RÉGIMES AUTORITAIRES, RÉPUTÉS EFFICACES...

T.G. Attention aux jugements définitifs ; on ne sait pas comment l'épidémie va évoluer. Tout débat sur l'efficacité devrait aussi porter sur celui de la dignité, pour reprendre les termes de l'historien Jean-Baptiste Duroselle. Tout régime politique repose historiquement sur cette dialectique. En période de crise, c'est évidemment l'efficacité qui a tendance à l'emporter. Mais la dignité réapparaît toujours à un moment ou à un autre. L'efficacité prêtée à Taïwan, à la Corée ou à Singapour est souvent attribuée aux « valeurs asiatiques » qui, pour simplifier, privilégient le groupe plutôt que l'individu. Quand on relit ce qu'écrivait, en 1994, Lee Kuan Yew, ancien Premier ministre de Singapour, on s'aperçoit que les technologies de « traçage », utilisées pour endiguer la propagation du coronavirus, étaient en germe dans la prise en charge et le traitement des drogués. Le Covid-19 opère un

renversement de perspective : alors que les Occidentaux ont pensé inoculer leurs valeurs en Orient, n'est-ce pas l'Asie qui inocule, par la voie technologique, ses valeurs en Occident ?

— DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS, MAL-ÊTRE DES POPULATIONS, INÉGALITÉS SOCIALES... LA PANDÉMIE A MIS EN LUMIÈRE LES FRAGILITÉS DE NOMBREUX PAYS, NOTAMMENT LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS...

T.G. Dans une démocratie, la gestion de crise génère forcément des critiques de ceux qui pensent avoir la meilleure solution. Le jugement sur la crise est porté sur l'exécutif, dans un contexte électoral aux États-Unis ou préélectoral en France. Ce qui est frappant, dans le cas français, c'est que l'exécutif sort avec une popularité moins bonne que celle des autres leaders européens. Ces décalages méritent d'être notés parce qu'ils ont un effet en matière de relations internationales. Dans quelle mesure cette crise va-t-elle accentuer les décalages, notamment entre la France et l'Allemagne, dans la manière de la surmonter ? Cela revient à des problèmes structurels : la France est entrée dans la crise du Covid-19 avec un niveau de dettes publiques de 100 % du PIB, alors que l'Allemagne n'en avait qu'à hauteur de 60 %. Les marges de manœuvre en termes de recouvrement et de redressement ne sont donc pas les mêmes. Cette crise peut aboutir à une France qui décrocherait dans l'Union européenne, qui, elle-même, décrocherait dans la compétition mondiale.

— LE VIRUS PEUT-IL TUER L'EUROPE ?

T.G. Celle-ci risque de sortir appauvrie, désunie et hébétée. Appauvrie, c'est évident. Désunie, je crains que cela ne se voie surtout dans le domaine tech-

« Alors que les Occidentaux ont pensé inoculer leurs valeurs en Orient, n'est-ce pas l'Asie qui inocule, par la voie technologique, ses valeurs en Occident ? »

nologique, avec en arrière-plan le développement de la 5G, qui se construit sur l'infrastructure de la 4G pour laquelle certains pays européens avaient délibérément fait le choix d'équipementiers chinois. Et hébétée, car les Européens ne cessent, depuis dix ans, de tout voir sous l'angle de la crise. Ce qui met les Vingt-Sept dans une situation très défensive sur le plan psychologique, alors que les Chinois voient tout en effet d'aubaine et que les Américains conservent une capacité de rebond sous-estimée en Europe. Il y a une addition de crises exogènes qui donne l'impression aux Européens de ne plus avoir prise sur les affaires mondiales.

— COMMENT PEUT-ELLE S'EN SORTIR ?

T.G. Entre la crise de 2008 et la réaction de la Banque centrale européenne en 2012, il s'est passé quatre ans. Face au Covid-19, la réaction en termes de mobilisation financière s'est faite en quelques semaines, en dépit des réactions au départ fondamentalement nationales. C'est positif. L'Europe doit comprendre d'urgence que le sujet majeur est celui de la technologie. Elle ne peut y entrer avec le logiciel de la politique de concurrence ou de l'approfondissement du marché intérieur. Elle ne pourra surnager dans la compétition mondiale que si elle parvient à maintenir, voire à renforcer ses compétences technologiques. Cela devrait

être un critère d'arbitrage très fort dans les choix qui sont faits dans le plan de sauvegarde et, espérons-le, de relance.

— LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE A-T-ELLE VÉCU ?

T.G. Je ne le pense pas. L'économie européenne est la plus ouverte du monde. C'est celle qui attire le plus grand volume d'investissements étrangers. Nous ne sommes pas dans une logique de démondialisation, mais le commerce international a marqué une phase plateau. À l'inverse, on a un accroissement exponentiel des flux d'informations. En ce sens, la mondialisation s'intensifie. Elle va probablement ralentir en termes de biens physiques, mais s'intensifier en matière immatérielle. S'il y a une relocalisation, les Européens seraient bien naïfs de croire qu'ils seront les seuls à le faire. Plutôt qu'une rupture de modèle, des adaptations devraient se faire, en fonction de deux critères.

1. Qu'est-ce qui est vraiment stratégique ? La crise sanitaire a montré que des produits importants étaient passés ailleurs, notamment les médicaments.

2. Dans quelle mesure ces réorganisations vont-elles intégrer la dimension environnementale ? Il est illusoire de croire que ce mouvement va se faire rapidement. ▀



16 mai

DÉMASQUÉS

Paris, avril-mai 2020



2 mai



17 avril

21 avril



**MEHDI
TAAMALLAH**

Mehdi Tammallah, photojournaliste indépendant, est né en 1978 à Tunis, de parents sociologues et démographes. Il s'installe avec sa famille à Paris à l'âge de 8 ans et se découvre dès l'adolescence une passion pour la photographie. Épris d'actualité, il met en exergue les détails du quotidien. Ses premières parutions sont essentiellement des scènes de rues telles que les manifestations et émeutes de 2005. Pendant plusieurs années, il collabore avec des quotidiens et magazines illustres (*Le Monde*, *Le Point*, *Paris Match*, *Libération*, *l'Equipe*, etc.). Il intègre de 2008 à 2013 une agence de presse à New York et devient correspondant pour l'AFP. Son enthousiasme le conduit à couvrir des événements internationaux dans des domaines multiples (politique : élections ; sportif : coupes du monde de football, Roland-Garros, US open ; mode : Fashion week, etc.). Il se consacre, notamment depuis son retour à Paris, à capturer les détails émotionnels de nos vies.

www.mehditaamallah.com

BNP PARIBAS

AGENCE OUVERTE
DU MARDI AU SAMEDI

CONSEIL
ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU QUOTIDIEN





26 avril

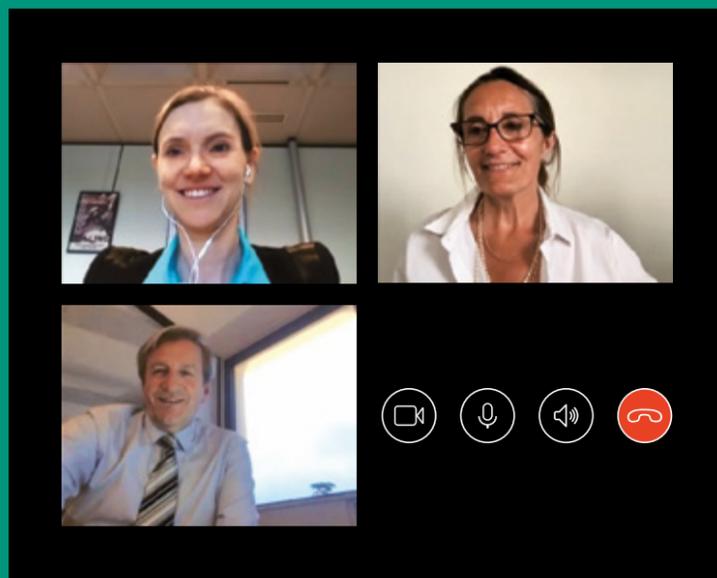


6 mai



5 mai





Pour une reconquête industrielle **ET UN ÉTAT STRATÈGE**

AGNÈS PANNIER-
RUNACHER

SOPHIE
PRIMAS

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE, AGNÈS PANNIER-RUNACHER, ET LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU SÉNAT, SOPHIE PRIMAS, ANALYSENT LA CRISE NÉE DU COVID-19. QUELLES LEÇONS EN TIRER ? QUEL MONDE D'APRÈS SE DESSINE-T-IL POUR CES DEUX FEMMES CLÉS DU MONDE ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS ? POUR CES DEUX PERSONNALITÉS, L'EUROPE N'EST PAS UNE VALEUR DÉPASSÉE, MAIS UN SOCLE À CONSOLIDER POUR ASSEOIR LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE DE CHACUN DE SES ÉTATS MEMBRES. PLACE AU DÉBAT.

— QUELLES LEÇONS PEUT-ON TIRER DE CETTE CRISE SANITAIRE ?

AGNÈS PANNIER-RUNACHER Cette crise nous apprend d'abord l'imbrication des chaînes de production mondiales. Lorsque la Chine s'arrête, la France est en difficulté. Notre industrie doit alors compter ses stocks pour continuer à produire. Le sujet des masques est également révélateur de cette dépendance industrielle. Ce n'est pas soutenable : nous ne pouvons, dans ces conditions, décider ni des volumes, ni des délais de livraison, ni des prix. Tout cela est aux mains d'un pays producteur unique. Le faiseur de marché est roi. Et j'ajoute : sur un objet, le masque, dont le coût s'est envolé alors qu'il ne comporte aucune innovation particulière. Rappelons qu'en entrée de crise, le prix d'un masque était inférieur à 10 centimes.

— CE SONT LES RÈGLES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE, Y COMPRIS EN PÉRIODE DE CRISE...

A.P.-R. Certes... mais cela révèle notre vulnérabilité excessive et singulière par rapport à ce que l'on pouvait considérer comme un bien sans valeur ajoutée. Or, ce bien est devenu central, pour tous les pays et en même temps. Cela nous invite à nous interroger sur nos stratégies de délocalisation passées, où la recherche du coût le plus bas était le seul argument. Ce que nous avons vécu prouve, d'abord, qu'il est essentiel de s'assurer systématiquement d'un double approvisionnement. Cela met ensuite en évidence que nous avons considéré à tort qu'une logistique mondiale efficace et peu coûteuse était garantie. Enfin, cela montre l'intérêt de repositionner des capacités industrielles en Europe, avec des circuits de production et d'approvisionnement plus courts. Cela pour être en capacité de disposer rapidement des produits essentiels, mais aussi pour avoir accès à des productions dotées de meilleures empreintes sociale et écologique que celles de pays plus lointains. Le « pacte productif » français, qui devait être

présenté en avril, se penchait déjà sur tous ces aspects. Ce que nous avons vécu pendant huit semaines nous conforte dans l'idée que la reconquête industrielle est un chemin essentiel.

D'autres enseignements sont à tirer de ces deux mois de confinement, qui constituent une expérience inédite. D'abord, nous avons réduit fortement nos émissions de carbone, dans un moment où notre appareil productif n'était pas totalement à l'arrêt. Il y a sans doute des conclusions à en retenir sur la façon de réduire notre empreinte carbone sans entraver le fonctionnement de notre pays. Ensuite, nous avons testé collectivement de nouvelles organisations de travail (télétravail) en nous appuyant sur les infrastructures numériques, et cela a fonctionné. Il faut en tirer des leçons, si l'on ne veut pas construire un monde d'après qui soit un copier-coller du monde d'avant.

— MADAME LA SÉNATRICE, SUR LA QUESTION DES LEÇONS À TIRER DE CETTE PANDÉMIE...

SOPHIE PRIMAS Nous avons beaucoup appris avec cette crise, y compris des choses que nous connaissions déjà. Mais ce que tout un chacun savait nous a explosé au visage. La réalité est devenue incontournable. Nous savions que notre pays était en phase de désindustrialisation, avec les pertes d'emplois dont nous entendions parler trop souvent. Celle-ci s'est évidemment manifestée cruellement dans cette affaire de masques. Mais cela concerne aussi des secteurs que l'on imaginait plus stratégiques. La reprise d'Alstom par General Electric... La découverte par le plus grand nombre que, dans le secteur de la santé, des médicaments et de leurs principes actifs, la dépendance de la France est quasi totale vis-à-vis de la Chine ou de l'Inde. La désindustrialisation qui n'avait souvent pas de visage, qui était abstraite pour beaucoup de Français, est devenue très concrète. Notre dépendance s'est construite avec des phénomènes de concentration →

inimaginables. Dans le domaine des masques, nous étions à 90 % dépendants de la Chine. Cela est vrai aussi pour l'électronique.

Finalement, nous avons oublié la notion de risque industriel, liée à la dépendance vis-à-vis d'autres pays dans la course à la compétitivité. Oubliées, aussi, les notions de souveraineté nationale et européenne. Nous nous sommes focalisés sur le coût le plus bas de production ! La seule valeur, c'était le prix de revient ! Cette mondialisation-là n'a pas de sens. En fin de compte, nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention aux valeurs sociale, écologique, fiscale de nos productions nationales. Au nom de la seule compétitivité, nous les avons sacrifiées. Le coût du risque de devoir importer dans l'urgence, comme on l'a vu, est également élevé. Ce coût-là, nous l'avons aussi passé par pertes et profits !

— **AUTRE ENSEIGNEMENT, ME SEMBLE-T-IL, C'EST QUE LES ENTREPRISES PRIVÉES FRANÇAISES ONT SU SE MOBILISER...**

A.P.-R. Oui, nous avons appris que nous pouvions mobiliser rapidement l'industrie et faire travailler ensemble nos grandes entreprises, qui ont par exemple produit, autour d'Air Liquide, autant de respirateurs en cinquante jours qu'en trois ans. Cette expérience a réaffirmé la nécessité d'imaginer des ponts entre entreprises, afin de développer des coopérations nationales. Cette mobilisation a été très puissante. Grâce à notre filière textile, nous produisons ou importons, via des entreprises françaises, 40 millions de masques textiles à filtration garantie par semaine. Ces masques n'existaient pas en mars !

S.P. Le gouvernement a su mobiliser l'industrie. Celle-ci s'est aussi mobilisée d'elle-même. Il y avait une urgence absolue. Les industriels ont trouvé les voies et les moyens de faire et de développer dans l'urgence. Il y a eu un bouillonnement, un foisonnement d'innovations. En quelques semaines, avec des partenaires ou des concurrents, l'industrie française a su, une

fois encore, afficher son adaptabilité. Cela a bien fonctionné. Mettons les gens ensemble et laissons-les travailler. Ces entreprises ont produit des choses de manière remarquable. Je tire un autre enseignement fort du confinement, du point de vue de nos concitoyens. Je salue leur discipline collective et leur résilience. Nous pouvons être fiers de la manière globale dont nous avons franchi, ensemble, ce cap. Nous n'avons pas besoin d'être la Chine pour montrer de la discipline et de la maîtrise.

— **À PROPOS DE LA CHINE, JUSTEMENT, RESTERA-T-ELLE L'USINE DU MONDE ? Y AURA-T-IL UN AVANT ET UN APRÈS COVID-19 ?**

A.P.-R. La Chine a mis en place une stratégie industrielle qui vise à en faire le premier producteur mondial sur des secteurs stratégiques, comme l'aéronautique, l'électronique ou la chimie. Les objectifs chinois sont très clairs : des parts de marché domestique de 80 % et des parts de marché à l'international comprises entre 20 et 40 %. Sa volonté industrielle est de se positionner sur des productions à forte valeur ajoutée. Notre enjeu national, mais aussi celui de l'Europe, c'est d'avoir une stratégie industrielle proactive pour éviter le déclassement. C'est bien ce qui était au cœur du « pacte productif ».

Nous avons, d'un côté, la Chine qui ambitionne de devenir leader mondial dans des secteurs clés, comme l'aéronautique où elle était pourtant inexistante il y a encore quelques années. De l'autre côté, les États-Unis font preuve d'une agilité à tous crins, y compris en s'asseyant sur la question sociale. En dix jours, dix millions de personnes se sont retrouvées au chômage outre-Atlantique ! Je fais l'hypothèse que lorsque l'activité va redémarrer globalement, leur marché intérieur sera peut-être en difficulté avec une augmentation de la pauvreté, mais les entreprises américaines qui auront fait des restructurations drastiques et bénéficieront de conditions fiscales favorables seront très agressives à l'exportation.



SOPHIE PRIMAS

Membre du parti Les Républicains, cette ingénieure agronome de formation, âgée de 57 ans, est sénatrice des Yvelines depuis 2011, après avoir été députée. Entre 2014 et 2017, elle est maire d'Aubergenville. Après le renouvellement sénatorial de 2017, elle devient présidente de la commission des Affaires économiques de la Chambre haute.

Entre ces deux puissances, le modèle européen doit faire de ses spécificités, à savoir un modèle social et écologique exigeant, des forces, ainsi que des conditions d'entrée sur son marché unique. Il faut donc une stratégie européenne claire et solide. Je participe au Conseil européen de compétitivité, et je sens que les choses bougent. Certes, c'est encore timide, et en France nous portons une vision plus ambitieuse que certains autres pays européens. Mais la crise nous a permis de toucher du doigt cette grande fragilité européenne. Il faut une politique industrielle de reconquête et celle-ci doit devenir, en France, l'un des fondamentaux de notre politique économique.

— **IL FAUT UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE... DEPUIS LE TEMPS QU'ON EN PARLE ! C'EST LE RETOUR DE L'ARDENTE OBLIGATION DU PLAN ?**

S.P. Il y a eu des plans de filières, il y a quelques années. On parlait alors de redressement productif, vous vous souvenez... Mais on —>

« Le retour de l'État stratège, ce sont les grands secteurs repérés au niveau européen qui pourraient bénéficier de subventions directes ou d'investissements massifs. En priorité, la numérisation ou la transition écologique. »

« Notre enjeu national, mais aussi celui de l'Europe, c'est d'avoir une stratégie industrielle proactive pour éviter le déclassement. C'est bien ce qui était au cœur du "pacte productif". »



avait du mal à passer à l'action. Avec cette crise, on comprend la nécessité absolue du retour à une certaine planification... Cela ne veut pas dire que l'État doit être partout dans l'économie. Mais il faut le retour d'un État stratège qui détermine les grands axes des choix industriels, des choix d'investissement clairs pour les cinq à dix ans qui viennent.

Cet État stratège doit revoir sa relation avec la Chine. Des questions se posent : comment être compétitif face à l'Asie ? Cela passe sans doute par la numérisation de notre industrie et par une réflexion européenne, avec un espace méditerranéen vers lequel nos regards, nos investissements, nos partenariats doivent plus se tourner. Cela revêt aussi un intérêt géopolitique important pour l'Europe. Enfin, nous devons améliorer la valeur sociale et la valeur écologique qui ne sont pas aujourd'hui dans le prix de ce que nous consommons. Si l'Europe décide de donner une véritable valeur à ses exigences sociales et environnementales, alors il faut qu'elle se protège des productions qui ne les intègrent pas : d'abord en acceptant

enfin une convergence des politiques des pays membres et ensuite en protégeant ses frontières de l'importation de produits moins exigeants... Rappelons que notre seul marché européen est en lui-même un marché de 750 millions d'Européens...

— **ON PEUT TOUJOURS RÊVER... RIEN N'EMPÊCHE D'Y CROIRE, MAIS UNE HARMONISATION FISCALE EUROPÉENNE PAR LE HAUT SEMBLE TRÈS PEU PROBABLE, ÉVIDEMMENT...**

A. P.-R. Pardon, mais notre marché européen est plus important que les marchés asiatiques. Car le pouvoir d'achat moyen en Europe y est supérieur à celui de l'Asie dans sa globalité. L'accès au marché unique doit se faire dans le respect du principe de concurrence loyale. S'il n'y a pas de réciprocité sur les marchés publics avec l'Asie, il faut être capable de dire non ! L'Europe ne peut pas être le dindon de la farce, avec des exigences légitimes et justifiées que nous revendiquons pour nos propres entreprises et qui sont foulées aux pieds ailleurs par d'autres acteurs qui viendraient vendre ensuite leurs productions sur notre territoire.

— **MAIS BRUXELLES S'OPPOSE EN PERMANENCE À LA CRÉATION DE CHAMPIONS EUROPÉENS ! VOUS VOUS SOUVENEZ DU RAPPROCHEMENT AVORTÉ ENTRE SIEMENS ET ALSTOM ?**

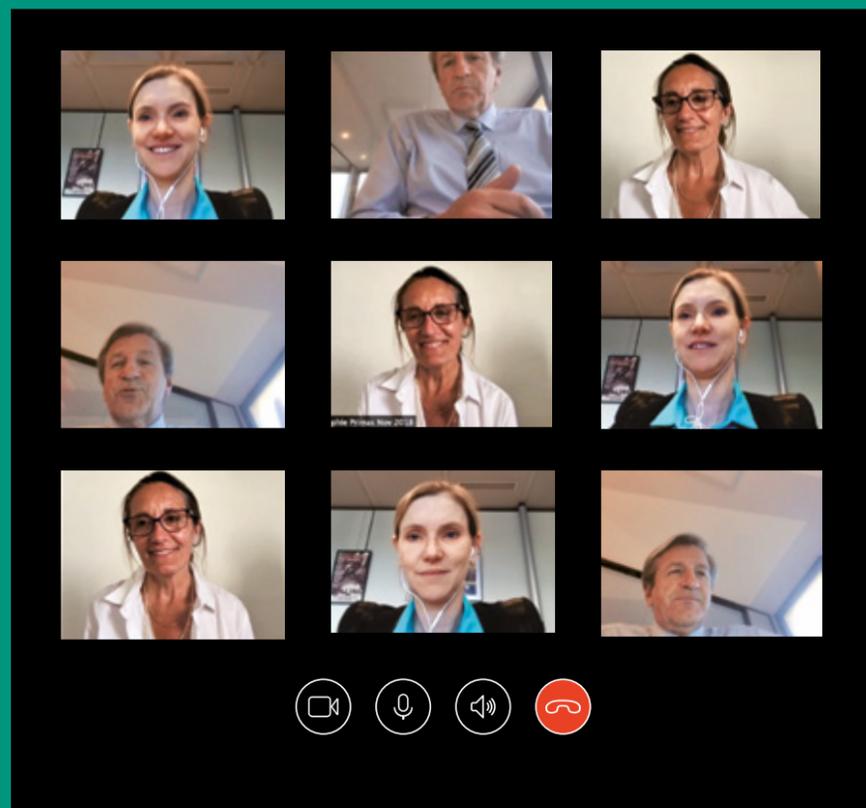
A. P.-R. Bruxelles s'est toujours méfiée de ces champions autoproclamés par des États dont les rapprochements ne profitaient pas forcément aux consommateurs. L'enjeu, pour la Commission européenne, c'est que la compétition doit faire le champion, pas l'inverse. Mais le logiciel de la Commission est en train d'évoluer. Elle s'enrichit de ses expériences. Avec l'effondrement des valeurs boursières, certaines entreprises européennes sont devenues des proies financières faciles. Aujourd'hui,

Bruxelles nous met en garde face à ces prédatrices financières étrangères sur des actifs européens accessibles à vil prix.

L'Europe peut également nous aider sur le sujet des compétences, qui est un enjeu fondamental et qui me tient particulièrement à cœur. En France, nous avons un enjeu de formation professionnelle qui va devenir plus prégnant, encore, avec les reconversions du fait de restructurations industrielles. Les jeunes entrant sur le marché du travail cette année devront également être accompagnés. Il faudra absolument valoriser et développer les métiers manuels et l'apprentissage.

— **QUE PENSER DE LA STRATÉGIE DE RELOCALISATION INDUSTRIELLE... EST-CE LE RETOUR TANT ANNONCÉ DE L'ÉTAT STRATÈGE ?**

S. P. Le retour de l'État stratège, pour moi, ce sont les grands secteurs repérés au niveau européen qui pourraient bénéficier de subventions directes ou d'investissements massifs. Ces grands secteurs sont à mon sens, et en priorité, la numérisation ou la transition écologique. Quant aux relocalisations, elles ne peuvent fonctionner qu'à condition qu'il y ait un marché sur lequel nous affichons une solide compétitivité ou qui possède des débouchés. Sans polémique aucune, nous avons arrêté de produire des masques parce que nous n'étions plus compétitifs... Mais si l'on affirme que la production de masques constitue un élément stratégique important, alors il faut créer les conditions pour que des industriels se mettent ensemble pour le produire. Il faut que la commande publique soit là pour étayer ce marché stratégique pour l'ensemble de notre économie nationale. Dans ce type d'entreprise solidaire privée et publique, l'État pourrait prendre des participations capitalistiques. Les régions aussi, si elles veulent les développer sur leurs territoires. Elles ne le peuvent pas cependant ; c'est dommage. La puissance →



daïres sur leur production propre. Nous avons aussi, avec notre zone Euromed, un espace de coopération économique à organiser avec les pays d'Afrique du Nord.

— **MAIS LE RÉFLEXE A ÉTÉ NATIONAL, PENDANT LA CRISE SANITAIRE. LA BATAILLE POUR LES MASQUES EN EUROPE A MARQUÉ LES ESPRITS. IL EN SERA PEUT-ÊTRE DE MÊME POUR LE VACCIN... ON A VU «L'AFFAIRE SANOFI»...**

A. P.-R. Pour éviter cela se pose la question des stocks stratégiques.

C'est exactement ce sur quoi nous travaillons en ce moment avec la Commission européenne. Il nous faut une gestion collective active et permanente des stocks de masques pour être en capacité, en cas d'urgence nécessaire, d'en avoir pour tous. Cela s'organise. Mais vous avez raison, et nous l'avons constaté: en cas de très fortes tensions, le premier réflexe est de se replier sur des productions nationales. Cela dit, à aucun moment, pendant le pic de la pandémie, les frontières n'ont été totalement fermées. Depuis la France, nous avons acheminé des masques et des respirateurs vers l'Italie, l'Allemagne est venue épauler l'Italie, l'Espagne et la France, etc. De nombreuses manifestations de solidarité européenne ont amélioré la gestion de la crise.

— **OUI ! ENFIN, ON A AUSSI ASSISTÉ À DES VOLS DE PRODUITS SANITAIRES, NOTAMMENT DES MASQUES, ENTRE PAYS EUROPÉENS, HÉLAS ! MAIS POUR REVENIR**

économique des régions devrait leur permettre de mettre le pied à l'étrier d'entreprises qu'elles considèrent comme stratégiques.

— **LES TERMES DE SOUVERAINETÉ NATIONALE OU EUROPÉENNE ONT ÉTÉ PRONONCÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE... PEUT-ON PARLER DE SOUVERAINETÉ NATIONALE, ET EN MÊME TEMPS, DE SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE ?**

A. P.-R. Oui ! C'est la capacité des pays européens à reprendre en main leur destin industriel et à ne plus subir. Et pour ce faire, il ne s'agit pas d'avoir quatre secteurs stratégiques que chaque État européen soutiendrait par des commandes publiques ciblées, mais de se poser la question de répartir les productions en Europe pour être indépendant face au reste du monde. Telle nation européenne produira tel produit ou médicament et jouera la solidarité avec d'autres pays du continent qui en retour seront soli-

À L'IDÉE DE PRODUCTION EUROPÉENNE RÉPARTIES SUR LE CONTINENT, VOUS NOUS EXPOSEZ LE CONCEPT DE « DIVISION EUROPÉENNE DE LA PRODUCTION » !

A. P.-R. Oui, nous pouvons organiser la répartition de la production européenne, tout en demeurant concurrents. Aucun pays, avec son marché propre en Europe, ne possède la taille critique pour produire tout et dans tous les secteurs. Ce serait illusoire.

S. P. Ce n'est pas si simple. Pourquoi la France serait-elle choisie pour telle production plus ou moins stratégique plutôt que pour une autre ? En réalité, il faut à la fois un pays et une Europe stratégiques... Et mettre en place une organisation fine et gagnante. Il s'agirait de réfléchir à une sorte de « souveraineté partagée » entre la nation et l'Europe. Mais nous sommes, sur notre continent, en concurrence les uns avec les autres... tout en évitant d'être en position de concurrence déloyale. Le secteur du spatial et de l'aéronautique constitue une formidable réussite européenne, dont nous sommes très fiers. Eh bien, même dans ce secteur, lorsqu'il s'agit de décider de la localisation de la production industrielle de telle ou telle partie du lanceur, la concurrence entre les pays partenaires fait rage.

— **AU NIVEAU MONÉTAIRE, LA ZONE EURO PEUT-ELLE ÊTRE MENACÉE PAR LE POIDS DES DETTES ET DES RELANCES MASSIVES À COUPS DE CENTAINES DE MILLIARDS D'EUROS D'ENDETTEMENT ?**

A. P.-R. C'est une question de confiance des marchés financiers. Si le plan de relance que nous traçons est suffisamment crédible dans les choix qu'il opère, qu'il engage des investissements dans des secteurs porteurs de croissance structurelle et encourage le développement du capital humain et la compétitivité des entreprises, alors notre dette sera considérée comme soutenable.

— **C'EST UNE ANALYSE VUE DES MARCHÉS, QUE VOUS DÉVELOPPEZ... MAIS DU POINT DE VUE BUDGÉTAIRE, LES CRITÈRES DE MAASTRICHT SONT-ILS ENTRE PARENTHÈSES OÙ SONT-ILS MORTS AVEC LA CRISE SANITAIRE ?**

A. P.-R. Les critères de Maastricht ont précisément visé à poser un cadre de crédibilité vis-à-vis des marchés... Mais ils ne peuvent pas résumer une politique économique, surtout en période de crise.

S. P. Il faudra sortir la « dette Covid-19 » du restant de notre dette, comme le propose, le commissaire européen Thierry Breton. Et voir comment on soumettra un plan de remboursement à très long terme. Sinon, cela ne sera pas soutenable. L'ancienne dette est déjà très lourde à rembourser.

— **MAIS, PARDON, À UNE AUTRE ÉPOQUE, LA FRANCE VOULAIT SORTIR SES DÉPENSES DE DÉFENSE DU CALCUL EUROPÉEN DES DETTES ET AUTRES DÉFICITS. AU PRINCIPE QUE SEULES LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE AVAIENT DES DÉPENSES MILITAIRES CONSÉQUENTES DONT BÉNÉFICIAIT L'ENSEMBLE DE L'EUROPE... MAIS TOUT CELA A CAPOTÉ !**

S. P. Oui... Mais nous n'étions pas, alors, dans le cadre d'une crise majeure et globale. Les contextes sont très différents entre la période que vous rappelez et celle qui prévaut aujourd'hui: cette dernière est à la fois une crise de l'offre et de la demande. Même si les niveaux d'endettement, avant la crise, étaient différents selon les États, il y a une situation d'urgence budgétaire absolue pour toutes les nations européennes. Voilà pourquoi je soutiens l'initiative de Thierry Breton. Même l'Allemagne, qui a pourtant dégagé des excédents budgétaires par le passé, a besoin d'investissements pour se relancer. ▶



Propos recueillis par
ROMAIN ROSSO

Illustrations
JONI MAJER

VIOLENCE POLITIQUE LES ÉLUS PRIS POUR CIBLE

PERMANENCES VANDALISÉES, DOMICILES DÉGRADÉS, AGRESSIONS VERBALES, RACISTES ET MÊME PHYSIQUES, MENACES... DEPUIS PLUS DE DEUX ANS, LES VIOLENCES SE MULTIPLIENT CONTRE LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ. SI LE PHÉNOMÈNE N'EST PAS NOUVEAU, SON AMPLÉUR COMMENCE À LES INQUIÉTER, COMME EN TÉMOIGNE FRÉDÉRIQUE CALANDRA, LA MAIRE DU XX^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, UNE ANCIENNE SOCIALISTE QUI A RALLIÉ LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ.

« Je milite depuis l'âge de 17 ans – c'était, en 1980, au Ceres de Jean-Pierre Chevènement. Jamais je n'avais été harcelée comme aujourd'hui. En janvier dernier, des dizaines de manifestants ont perturbé la cérémonie des vœux que j'organisais à la mairie du XX^e arrondissement de Paris. De même, en mars, pour la première fois, j'ai été empêchée de faire campagne aux municipales. Alors que les militants qui me soutiennent ne sont pas tous membres de La République en Marche, ils ont été stigmatisés comme étant des « macronistes », ce qui voulait dire des « fascistes ». Ils ont été insultés et pourchassés par des groupes radicaux de gauche qui leur ont jeté des capotes remplies d'eau ou des projectiles...

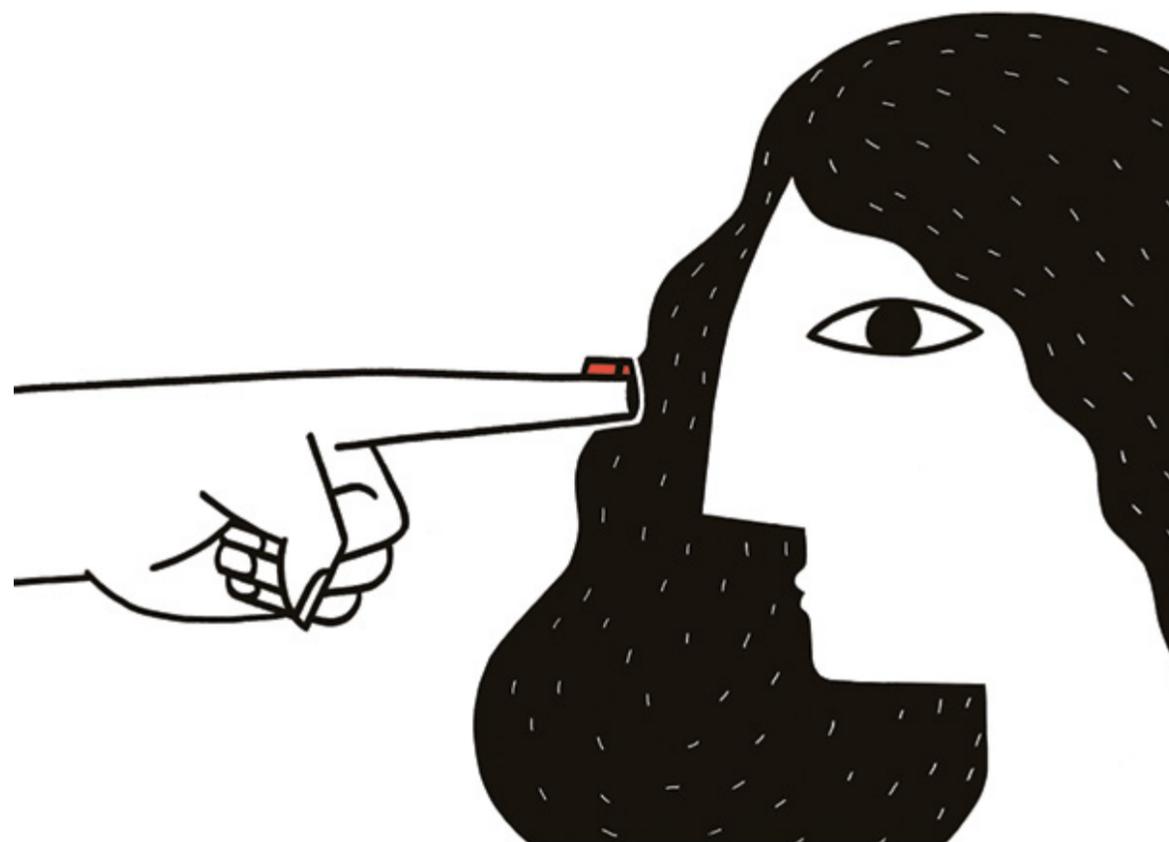
Moi-même, je n'ai pas pu me rendre sur le

terrain. À la sortie d'une réunion avec mon équipe, je me suis fait hurler dessus par un type hystérique alors que j'étais, ce jour-là, accompagnée par mon fils de 11 ans.

**« Il y a un
ensauvagement
de la société,
où l'injure
a remplacé
le débat
d'idées. »**

Du jour où j'ai officialisé mon soutien à Benjamin Griveaux [avant que ce dernier ne soit contraint de renoncer à se présenter à la mairie de Paris, NDLR], j'ai reçu des menaces. L'ultra-gauche m'a accroché une cible dans le dos. Comme l'ultra-droite, celle-ci cherche à bâillonner ceux qui ne vont pas dans son sens, en les jetant à la vindicte populaire comme des salauds ou des traîtres. Ces ultraminoritaires, qui chassent en meute, ont compris qu'ils ne seraient jamais élus par le

peuple qu'ils prétendent défendre. Mais leur objectif est de délégitimer ceux qui le sont en →



« **Les réseaux sociaux ont libéré une parole venimeuse, le plus souvent sous le couvert de l'anonymat.** »

les terrorisant par des actions violentes, qui sont filmées et mises en scène afin d'être postées sur Internet dans le but d'amplifier leur impact.

Le développement de ce climat délétère est préoccupant. Ces intimidations ont commencé en 2016, lorsque des opposants à la loi sur le travail ont manifesté devant le domicile privé de la ministre Myriam El Khomri plutôt que face à son ministère. C'était indigne et scandaleux. Ces actions violentes n'ont rien de spontané. Elles sont au contraire très organisées. On l'a bien vu avec les Gilets jaunes, dont

la cause a été instrumentalisée par des groupes dirigés par des individus dangereux qui s'étaient

formés sur Internet avant les premiers accès de colère. Dans les deux cas, on retrouve la même intention : faire taire les politiques, en particulier les plus nuancés, qui refusent d'être dans la véhémence ou dans la caricature, les gens du centre au sens large, de la gauche réformatrice à la droite sociale.

C'est un fait : il y a un ensauvagement de la société, où l'injure a remplacé le débat d'idées. Les réseaux sociaux ont libéré une parole venimeuse, le plus souvent sous le couvert de l'anonymat. Nous retrouvons le même phénomène avec le coronavirus, au sujet duquel circulent sur la Toile un nombre effarant de théories du complot plus absurdes les unes que les autres, où l'opinion du dernier imbécile venu égale celle de l'expert. À partir du moment où il n'y a plus de rationalité, où l'intelligence n'a plus de valeur, où n'importe quelle « fake news » contredit des éléments de preuve, je suis extrêmement inquiète pour l'avenir. »

FÉVRIER 2018

Aurore Bergé, députée des Yvelines, révèle qu'elle est régulièrement la cible de menaces de viol. Le 7 janvier 2019, la porte-parole de LREM rend publique une lettre anonyme qui la menace de mort.

8 DÉCEMBRE 2018

Deux véhicules de la députée Jacqueline Dubois sont incendiés à son domicile, en Dordogne, alors qu'elle est chez elle.

7 JANVIER 2019

En Vendée, l'élue Patricia Gallerneau est emmurée dans sa maison au moyen de parpaings. Un mois après son décès pour cause de maladie, en juillet 2019, sa permanence est taguée.

9 FÉVRIER 2019

Dans le Finistère, la maison du président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, est la cible d'un début d'incendie volontaire.

12 DÉCEMBRE 2019

La permanence du député Sacha Houlié, à Poitiers, est envahie par plusieurs dizaines de manifestants munis de fumigènes.

28 JANVIER 2020

Des dizaines d'opposants tentent d'empêcher Frédérique Calandra, la maire du XX^e arrondissement de Paris, de prononcer ses vœux. Le même jour, à l'Assemblée nationale, la députée Michèle Peyron, « agressée verbalement » lors d'une cérémonie similaire dans sa circonscription de Seine-et-Marne, s'insurge : « Combien de collègues doivent encore être victimes de ces faits ? Faut-il que l'un d'entre nous reste à terre avant que l'opposition sorte de son mutisme et condamne de tels comportements ? ».

23 NOVEMBRE 2018

Dans l'Aude, la propriété de la députée Mireille Robert est envahie par une quarantaine de Gilets jaunes encagoulés et casqués qui enflamment des palettes avant de prendre la fuite.

4 JANVIER 2019

Né à Dakar (Sénégal), Jean-François Mbaye, élu du Val-de-Marne, est menacé d'une « balle dans la tête ». « De quel droit un Africain vient se mêler des problèmes de la France », lui reproche-t-on dans une lettre anonyme qui s'en prend aussi à ses collègues députés Laetitia Avia (Paris) et Hervé Berville (Côtes-d'Armor).

AOÛT 2019

Alors que les agriculteurs manifestent contre le CETA, le député de la Creuse, Jean-Baptiste Moreau, voit apparaître des affiches à son effigie avec le mot « Wanted ».

Propos recueillis par
ROMAIN ROSSO

Illustration
MARINA MATHONNAT



Michel Winock

LES FRANÇAIS ME SEMBLENT BEAUCOUP PLUS DES FRONDEURS QUE DES DÉMOCRATES

SPÉCIALISTE DE L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES MOUVEMENTS INTELLECTUELS ET POLITIQUES, L'AUTEUR DE *LA FIÈVRE HEXAGONALE* DÉCRYPTE LE CLIMAT DE VIOLENCE QUI SE DÉVELOPPE CONTRE LES ÉLUS. SIGNE INQUIÉTANT, SELON LUI, DU DIVORCE CROISSANT ENTRE LES CITOYENS ET NOTRE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE.

— DEPUIS LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES, LES ATTAQUES CONTRE LES POLITIQUES N'ONT PAS CESSÉ : AGRESSIONS VERBALES, LETTRES DE MENACES, PERMANENCES VANDALISÉES... MÊME LEURS DOMICILES PRIVÉS SONT DÉSORMAIS VISÉS. QUE TRADUISENT CES VIOLENCES ?

MICHEL WINOCK Nous traversons depuis des années une crise grave de notre vie politique : défiance à l'endroit des élus, perte de confiance dans la politique elle-même, abstentionnisme électoral, mouvements protestataires répétés – mais sans unité –, anxiété face à l'avenir, effondrement des cadres traditionnels de la vie politique, au premier chef des anciens partis de gouvernement, lynchage symbolique des présidents de la République successifs, montée en puissance du populisme depuis le début du siècle... Autant de signes qui suggèrent le délabrement de notre système démocratique.

— POUR QUELLES RAISONS ?

M.W. La réponse n'est pas aisée, mais, parmi les causes possibles, je mettrais en évidence la fin des Trente Glorieuses au milieu des années 1970 et l'arrivée du chômage de masse, qu'aucun gouvernement de droite comme de gauche n'a pu enrayer. « *Nous avons tout essayé* », disait François Mitterrand. Il en est résulté le scepticisme politique et le divorce croissant entre les citoyens et la démocratie représentative.

— QUELS SONT LES PRÉCÉDENTS DANS L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ?

M.W. Depuis 1789, tous les régimes politiques en France ont été malmenés. La III^e République, vue de loin, paraît avoir été le plus stable, puisque durablement en place de 1875 à 1940. Pourtant, elle n'a pratiquement pas cessé d'être combattue et parfois ébranlée : crise du boulangisme dans les années 1880, assaut des ligues nationalistes

dans le contexte de l'affaire Dreyfus, émeute du 6 février 1934, grèves généralisées et climat de guerre civile entretenu par les ligues au moment du Front populaire... La IV^e, elle, ne dure que onze ans, renversée par l'insurrection du 13-Mai en Algérie. Notre histoire politique est rarement calme !

— COMMENT CES CRISES S'ÉTAIENT-ELLES DÉNOUÉES ?

M.W. Chacune a sa spécificité. Avant la V^e République, le point commun entre elles est certainement l'antiparlementarisme. Les III^e et IV^e sont des régimes d'assemblée, affaiblis par le multipartisme et l'impossibilité d'une majorité stable, d'un gouvernement stable. L'incarnation du pouvoir n'existe pas : le président de la République est désarmé, les chefs de gouvernement, à de rares exceptions près, ne restent pas en place. La demande est forte d'un renforcement de l'exécutif : « *C'est Boulanger, qu'il nous faut !* » ou « *C'est Pétain, qu'il nous faut !* ». Ce sont aussi, parfois, les mutations sociales, qui remettent en cause les situations antérieures qui

provoquent la colère : ainsi le poujadisme, qui s'en prend aux élites, aux énarques, aux députés. La V^e République est, à l'inverse, contestée en raison des pouvoirs excessifs conférés au président de la République. Du même coup, la cible de toutes les manifestations et contestations est devenue le chef de l'État. En général, les crises retombent sous l'effet d'un appel aux urnes. Les élections générales avaient un effet thérapeutique : voir la fin du boulangisme en 1889, voir les élections de 1968. Il n'est pas sûr qu'aujourd'hui, le remède soit suffisant, tant la fonction électorale est discréditée.

— TOUT AU LONG DE SON HISTOIRE, LA RÉPUBLIQUE A ÉVOLUÉ AU GRÉ DE CONVULSIONS ET DE RUPTURES. POURQUOI ?

M.W. La raison profonde est à chercher dans la Révolution de 1789. Celle-ci a été décisive dans de nombreux domaines, à commencer par la fin de la société d'ordres, par la proclamation de l'égalité civile, par l'émancipation des juifs, par la création ou l'accélération d'une conscience →

« **Depuis la Révolution, le style politique, en France, est celui d'une guerre civile larvée.** »

nationale – avec la fête de la Fédération du 14 juillet [qui commémore la réconciliation et l'unité de tous les Français, un an après la prise de la Bastille, NDLR], etc. Son grand échec a été constitutionnel et politique. Ses contradictions ont été résolues de manière brutale par le coup d'État napoléonien. Depuis la Révolution, la France a connu une quinzaine de constitutions sans jamais obtenir un véritable consensus de la part des citoyens. Au fond, c'est la République gaullienne de 1958, qui a bénéficié du plus solide appui : près de 80 % des Français l'ont ratifiée. Mais ce qui était nécessaire pendant la guerre d'Algérie (un pouvoir fort) est considéré aujourd'hui comme une anomalie, d'où résulte une demande de plus en plus forte de participation démocratique.

— **LE CONSENSUS N'EST PAS UN MOT FRANÇAIS, ÉCRIVIEZ-VOUS DANS VOTRE OUVRAGE-RÉFÉRENCE LA FIÈVRE HEXAGONALE¹...**

m.w. Depuis la Révolution, le style politique, en France, est celui d'une guerre civile larvée. Aux révolutionnaires se sont opposés durablement les contre-révolutionnaires. La question religieuse a relayé la division politique. Entre la République laïque et la France catholique, ce fut un combat permanent. Sur le plan social, l'inspiration révolutionnaire a donné un style de radicalité qu'ont adopté le syndicalisme révolutionnaire avant 1914, puis le Parti communiste et la CGT qu'il a su conquérir après 1944. La question coloniale, particulièrement la guerre d'Algérie, a ajouté ses déchirements dans un pays où, depuis le XVII^e siècle, l'État est centralisé, tout-puissant, soutenu par une administration souvent arrogante, et où, en face, la société civile peine à s'organiser, à s'exprimer, sinon par la révolte. La culture du dialogue, de la concertation, du compromis n'existe pas. Chaque crise sociale est un rapport

de force ; ça passe ou ça craque. À gauche, la social-démocratie n'a jamais été un modèle. C'était plutôt une trahison de l'idéal révolutionnaire. La cogestion dans les entreprises passe pour une trahison de la lutte des classes. En général, la CGT ne signe pas les accords sociaux, quitte à défendre par la suite « les avantages acquis ». Les Français me semblent beaucoup plus des frondeurs que des démocrates.

Au demeurant, si notre système démocratique est menacé, c'est sans doute parce que le moule de la V^e République est trop rigide. Les citoyens veulent avoir leur mot à dire. Dans le cadre du groupe de travail sur l'avenir des institutions, que Claude Bartolone et moi avons dirigé à l'Assemblée, en 2015, nous avons proposé une série de réformes allant dans le sens de la démocratisation de notre vie politique. Malheureusement, les réformes constitutionnelles se heurtent à des obstacles apparemment insurmontables au Parlement, le Sénat fait opposition, et passer par le référendum fait peur à l'exécutif.

— **À L'ÉPOQUE, LES RÉSEAUX SOCIAUX N'EXISTAIENT PAS. QUE CHANGENT-ILS AU DÉBAT DÉMOCRATIQUE ?**

m.w. Comme toute invention technique, les réseaux sociaux peuvent être utiles ou néfastes. Ils peuvent être, dans un régime autoritaire, un instrument de résistance. Aujourd'hui, en France, c'est le côté négatif qui semble le plus net : amplification de la critique, contestations à outrance, calomnies, fausses nouvelles, complotisme délirant... Le bilan est accablant. ▶

DERNIERS OUVRAGES PARUS :
LES FIGURES DE PROUE DE LA GAUCHE
DEPUIS 1789, MICHEL WINOCK (DIR.),
PARIS, PERRIN, 2019.

CHARLES DE GAULLE, UN REBELLE HABITÉ
PAR L'HISTOIRE, GALLIMARD, 2019.

¹ /
LA FIÈVRE HEXAGONALE
CALMANN-LEVY, 1986



Allier sens et impact, ça ne s'improvise pas.

La référence en communication d'influence et communication publique vous accompagne quels que soient vos enjeux. Réputation, notoriété, messages, mobilisation, contactez mlegendre@epoka.fr.



Opération de désinfection dans une école, Weifang, le 12 avril.

Texte
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Photographies
AFP

La Chine **RESPONSABLE HIER, COUPABLE DEMAIN**

DANS LE MONDE D'APRÈS LA PANDÉMIE, LA CHINE A BEAUCOUP À GAGNER SI ELLE VEUT TIRER LES LEÇONS DE CETTE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE. MAIS ENCORE PLUS À PERDRE SI ELLE MAINTIENS UNE OPACITÉ SUR SA GESTION, UNE AGRESSIVITÉ À L'ÉGARD DE SES VOISINS ET UNE VOLONTÉ D'EXPORTER SES NORMES JUSQU'AU SEIN DES ORGANISATIONS DE GOUVERNANCE MONDIALE.

Il est exagéré de dire, comme on l'entend partout depuis des semaines, que tout va changer une fois que le coronavirus aura quitté nos villes. C'est partiellement vrai, il faut même l'espérer, pour nos modes de vie, pour nos conceptions de l'autonomie stratégique ou pour notre souhait de voir les grands défis de la planète mieux pris en charge par les instances de régulation ou de gouvernance mondiales. Mais en géopolitique, les « game changers » désignent des changements de stratégie en fonction des circonstances ou des tendances de court et moyen termes, rarement des révolutions irréversibles. Le vrai problème, alors, ne viendrait-il pas de l'absence de changement ou, comme le pense le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, d'un monde de l'après qui « ressemble au monde d'avant, mais en pire » ?

Appliqués à la Chine, ces raisonnements prennent une importance cruciale. Si de nombreux diplomates et experts pensent que

la Chine, berceau de la pandémie, sera obligée de changer en étant plus coopérative, moins hégémonique et plus attentive au bien-être et aux revendications de son immense population, de nombreux autres croient que la Chine ne changera pas et qu'elle fera montre d'un comportement, dans ses frontières comme à l'extérieur, plus brutal. « Avant le durcissement du régime observé depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, il y avait un débat entre ceux qu'on appelle les "libéraux" et les "conservateurs", nous dit l'ancien ambassadeur de France en Chine, Jean-Maurice Ripert. *La réflexion était donc engagée, mais on voyait bien que les "libéraux" n'étaient pas écoutés. Le conflit commercial initié par Donald Trump ne leur a pas rendu service, il est vrai.* » Et de tenter d'imaginer demain : « Est-ce que cette crise du coronavirus va leur permettre de reprendre la main pour faire comprendre que la Chine ne peut pas, à elle seule, faire fonctionner l'économie mondiale ? Il est trop tôt pour le dire. De ce que je lis et entends en provenance de Chine, je crains plutôt une fermeture et un maintien de la ligne nationaliste et conservatrice ». →



© STR/AFP

LA CHINE RENDRA COUP POUR COUP

Dans son rapport aux États-Unis, en pleine campagne présidentielle, il y a fort à parier que la Chine saura rendre coup pour coup sans faire publiquement de distinction entre Donald Trump et Joe Biden, son rival démocrate. Le premier, depuis qu'il a pris conscience de la gravité de la situation à la fin de mars, veut faire payer à la Chine tous les maux dont sont victimes l'Amérique et singulièrement son économie, dont la bonne santé était le point fort de son bilan. Le second veut dénoncer ce qu'il perçoit comme une alliance objective entre Trump et Xi Jinping, préexistante à la crise et qui s'est maintenue jusqu'à ce que la Chine lève le confinement à Wuhan. Antony Blinken, principal conseiller diplomatique de Joe Biden et ancien n°2 du département d'État, est convaincu que la Chine est l'ennemie du monde libre et le restera pour longtemps.

« Les prises de position géopolitiques du président Xi, jointes aux pressions diploma-

tiques chinoises, la prédation chinoise en matière de droits de propriété intellectuelle et l'impérialisme numérique chinois ont contribué à cimenter un "China consensus" bipartisan dans une Amérique pourtant divisée par ailleurs, tout en soulevant une résistance croissante au sein de l'UE », observe François Heisbourg, conseiller spécial à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), dans une note consacrée à ce sujet publiée à la mi-avril. « L'ensemble de ces tendances sont exacerbées et mises en synergie sous l'effet de la pandémie, qu'elle soit brève ou longue, observe-t-il. La géopolitique de comptoir suggérerait que tout cela débouchera sur un conflit bipolaire de grande envergure. Et tel pourrait d'ailleurs être le cas. » Faudrait-il alors, nous Occidentaux en général et Européens en particulier, nous montrer lucides, méfiants et prêts à la riposte afin de ne rien lâcher face à une Chine qui serait de moins en moins subtile dans sa posture de reconquête ? « Le patriotisme exacerbé fait partie de la "pensée Xi Jinping", répond Heisbourg. Une poussée nationaliste fait clairement partie des

options : l'analogie historique est ici celle du Japon hyper-nationaliste des années 1930. Une Chine mise au défi économiquement et socialement risque fort d'être une Chine agressive. »

LE CYNISME DE PÉKIN

Il n'a d'ailleurs pas fallu attendre bien longtemps avant de voir poindre à Pékin une forme de cynisme pragmatique de rebond, lié à la gestion des conséquences de la pandémie née sur son sol : livraisons mondiales de masques (le plus souvent payantes) vers tous les pays qui en manquaient, d'autant plus facilement que ces derniers avaient délocalisé leur production en Chine ; reprise de la campagne de promotion agressive du géant Huawei en faveur de la 5G, après des semaines qui ont vu, à travers le monde entier, à quel point les réseaux souffraient de l'intensité du télétravail ; diplomatie hyperactive auprès des relais que la Chine s'est construits dans les pays en voie de développement afin de s'assurer des loyautés en cours et des investissements à venir, notamment via les fameuses « nouvelles routes de la soie ».

Dans une note de synthèse publiée en avril par la commission des Affaires étrangères du Sénat, les rapporteurs signalaient le « développement d'une stratégie d'influence particulièrement active de la Chine, tendant à occulter ses erreurs dans la gestion initiale de l'épidémie, sous un "narratif" vantant l'efficacité du modèle chinois de surveillance généralisée et le bien-fondé de son organisation sociale pour réduire l'épidémie ». L'idée étant, pour Pékin, de prouver que, tout en n'étant pas responsable de la catastrophe, elle ne ferait pas de cadeaux à ceux

qui viseraient à en faire un bouc émissaire alors qu'elle cherche au contraire à prouver qu'elle est une « puissance indispensable ». Le rapport de la commission constate que « cette stratégie se déploie ouvertement sur Internet et les réseaux sociaux, avec l'utilisation de méthodes sophistiquées qui vont au-delà de la simple propagande, allant jusqu'à la diffusion fréquente de fausses informations, tronquées ou manipulées ». Et de conclure : « Dans un contexte où la critique de cette stratégie est parfois difficile, du fait de la dépendance de la plupart des États

aux produits de santé fabriqués en Chine, elle fait l'objet de ripostes plutôt agressives des autorités chinoises ». D'où la convocation, le 14 avril, par le Quai d'Orsay de l'ambassadeur de Chine à Paris après des propos dénigrant le personnel soignant des Ehpad ou dénonçant des parlementaires français qui déploieraient l'exclusion, toujours en vigueur, de Taïwan des instances de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La mesure est

exceptionnelle, mais le communiqué à l'issue de ce recadrage était plutôt apaisant comme si l'on souhaitait, à Paris, tourner la page.

« Une poussée nationaliste fait clairement partie des options. Une Chine mise au défi économiquement et socialement risque fort d'être une Chine agressive. »

EN OCCIDENT, UNE OPINION NÉGATIVE DE LA CHINE

Cette « campagne » chinoise ne semble pas encore avoir eu l'effet espéré sur les opinions publiques occidentales. Selon une étude publiée à la fin d'avril par le très réputé Pew Research Center, 66 % des Américains ont répondu, en pleine crise pandémique, ne pas avoir une opinion favorable de la Chine et 71 % ne pas avoir confiance dans la politique étrangère de Xi Jinping. Il s'agit là du plus mauvais score obtenu par ce pays depuis 2005, en →



Xi Jinping à la télévision, diffusée dans une rue de Pékin, le 18 mai.

Greg Baker / AFP



Des militaires devant l'entrée de la Cité interdite, à Pékin, le 18 mai 2020.

hausse de 20 points depuis le début du mandat de Donald Trump. En Europe, selon le même institut, une nette majorité de citoyens de l'Union européenne (57 %) avaient une opinion négative de la Chine juste avant la crise; il est donc fort probable que ce chiffre augmente, sauf dans des pays comme l'Italie ou la Grèce, où la Chine a réussi à marquer des points, ces dernières années, en termes d'investissements ou de promesses de coopération plus intense.

Mais la Chine cherche-t-elle vraiment à se faire aimer en Occident ? Ou n'est-ce pas plutôt la crainte qu'elle inspire, qui participe à sa puissance renaissante ? Y compris au sein des organisations internationales où elle s'est taillé une place à la hauteur de ses résultats économiques, de ses contributions financières et de son ambition diplomatique. La polémique grandissante

sur le rapport que Pékin a entretenu tout au long de la crise pandémique avec l'OMS fait redouter à nombre d'acteurs occidentaux ou asiatiques une politique plus agressive encore. Pas seulement pour y bénéficier d'une capacité de contrôle en ce qui concerne ses propres affaires lorsqu'elles sont sous surveillance internationale, mais pour en modifier précisément les normes qui la contraignent. « *Lorsque la France propose à Pékin de financer le G5 Sahel contre le terrorisme, le Fonds mondial contre le sida et les maladies infectieuses ou le Forum pour l'éducation de l'Unesco, la Chine procrastine, commente Jean-Maurice Ripert. Lorsque nous lui proposons de participer à l'Alliance pour le multilatéralisme lancée par Paris et Berlin, elle renâcle. Elle préfère financer le secrétariat général des Nations unies pour obtenir des postes.*

La Chine y a droit, certes, mais on ne peut que regretter qu'elle ne s'engage pas avec la même énergie au sein de programmes de coopération authentiquement multilatéraux, qui ont besoin de son soutien. »

FORTE PRÉSENCE CHINOISE DANS LES INSTANCES ONUSSIENNES

La Chine préside aujourd'hui aux destinées de la FAO dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, de l'OACI pour la régulation de l'activité du transport aérien, de l'ONUDI pour l'industrialisation des pays en voie de développement, de l'IUT pour les télécommunications à l'échelle mondiale. C'est en bénéficiant de la légitimité et de la crédibilité obtenues à un tel niveau de responsabilité au sein des agences des Nations unies que Pékin a même candidaté cet hiver pour obtenir également la présidence de l'OMPI, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, avant d'affronter un tir de barrage massif et, en fin de compte, un vote humiliant. En revanche, son élection au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU fait craindre à la plupart des grandes ONG de défense des droits humains que la Chine profitera de cette présence, en compagnie du Venezuela ou de l'Érythrée, pour imposer progressivement sa conception du respect des souverainetés en la matière.

Comme l'écrivent les chercheurs Emmanuel Véron, enseignant à l'École navale et à l'Inalco, et Emmanuel Lincot, spécialiste de l'histoire chinoise à l'Institut catholique de Paris, dans une note publiée fin avril par le site The Conversation, la Chine « *pourra dorénavant*

exercer son pouvoir d'arbitraire et de censure sur la répression des Ouïghours – dont un million croupissent dans des camps d'internement – et des dissidents nationaux en toute légalité». Et les auteurs d'insister: « Cette stratégie globale pourrait à très court terme offrir un cadre légal à certaines opérations extérieures envisagées par Pékin. On pense à Taïwan, bien sûr, mais aussi à des pays situés en plus lointaine périphérie, notamment africains ». Mais aussi, et naturellement, à Hong Kong, où les autorités se sont empressées d'arrêter dès le 15 avril une douzaine de leaders de la contestation locale, qu'ils fussent

élus ou à la tête de mouvements étudiants et de la société civile. Cette reprise en main, en pleine crise pandémique, était redoutée depuis que Xi Jinping avait installé sur place en février Xia Baolong, un partisan zélé de la fermeté à tout prix, pour superviser les affaires intérieures de Hong Kong et de Macao.

Si l'on empile sur cette liste de préoccupations ou d'accusations la militarisation croissante des îles contestées de la mer

de Chine méridionale, le parrainage ambigu de la Corée du Nord nucléaire, l'expansion du soft power chinois à travers les pays de destination des « nouvelles routes de la soie », l'addition est lourde en termes diplomatiques. « *La Chine ne cherche pas à remettre en cause l'ordre libéral, elle refuse d'en faire partie, conclut Jean-Maurice Ripert. Mais si elle peut l'affaiblir, tout comme le système international, elle ne s'en prive pas.* » Pour avoir été également en poste en Russie et en Turquie, l'ancien ambassadeur sait ce que veulent dire totalitarisme, autoritarisme et survie agressive des « organes » et de leurs dirigeants. Coronavirus ou pas. ▀

La Chine cherche-t-elle vraiment à se faire aimer en Occident ? Ou n'est-ce pas plutôt la crainte qu'elle inspire, qui participe à sa puissance renaissante ?

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
MARINA MATHONNAT



Philippe Le Corre **NE PAS ÊTRE DUPES DU DISCOURS CHINOIS**

AVOIR ÉTÉ JOURNALISTE EN ASIE DURANT LA DÉCENNIE QUI A SUIVI LE MASSACRE DE LA PLACE TIAN'ANMEN NE POUVAIT ÊTRE QU'UN BON DÉBUT POUR TOUT EXPERT DE LA CHINE ET DE SES RELATIONS AVEC LE MONDE. CONSEILLER AU MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE PUIS CONSULTANT ET ENSEIGNANT, PHILIPPE LE CORRE EST AUJOURD'HUI CHERCHEUR ASSOCIÉ À LA HARVARD KENNEDY SCHOOL ET CHERCHEUR INVITÉ À L'INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE CERGY PARIS UNIVERSITÉ, AINSI QU'À L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ENSEIGNEMENT À LA NÉGOCIATION DE L'ESSEC. IL DÉCRYPTE ICI LA CHRONOLOGIE DE LA PANDÉMIE ET LA GESTION DE LA CRISE PAR L'EXÉCUTIF CHINOIS.

— LA CHINE A-T-ELLE MENTI DÈS LE DÉBUT ET JUSQU'À AUJOURD'HUI DANS LA CRISE ÉPIDÉMIQUE QUI A MIS LE MONDE À L'ARRÊT CES DERNIERS MOIS ?

PHILIPPE LE CORRE Comme toujours dans le mille-feuille administratif chinois et du Parti communiste, la transmission des informations d'un échelon à l'autre pose problème. Mais entre le moment où les médecins sur place, dont le fameux docteur Li Wenliang, ont fini par identifier le virus et sonné l'alarme au

niveau local et provincial, et le moment tardif où Pékin a dû réagir, il s'est écoulé plus d'un mois. Les dignitaires locaux et provinciaux ont eu peur de mal agir, de se tromper et de payer les conséquences personnelles de leurs choix. Ce comportement est intrinsèque au régime chinois : si le rapport à l'échelon supérieur est mauvais, il vaut mieux s'autocensurer plutôt que de transmettre des informations aux conséquences dramatiques. En disant cela, je n'absous absolument pas les échelons supérieurs.

— D'AUTANT QUE LE CALENDRIER A JOUÉ UN RÔLE CENTRAL PUISQU'ON ÉTAIT À LA VEILLE DU NOUVEL AN...

P.L.C. Oui, le mois de janvier, en Chine, c'est un peu comme la trêve des confiseurs chez nous, on boucle les budgets et on pense aux festivités de fin d'année. D'où le besoin de maintenir cette trêve et de ne pas gâcher la fête, avec des centaines de millions de Chinois qui s'apprêtaient à voyager. Le maire de Wuhan, ainsi que le chef du Parti communiste local ont donc été démis de leurs fonctions. Ils n'ont clairement pas entendu les médecins qui les avaient alertés. Ils ont voulu museler les lanceurs d'alerte à cause de la peur d'être réprimés. Ils ont cru qu'ils pourraient contenir l'épidémie au niveau local et étouffer l'affaire sans que le niveau suprême ne l'apprenne et réagisse. Mais les réseaux sociaux s'en sont saisis au moment du Nouvel an. Ce qui a déclenché la réponse tardive de l'État en confinant Wuhan puis la province du Hubei.

— MAIS À PARTIR DU MOMENT OÙ L'ÉTAT CENTRAL S'EST EMPARÉ DE LA CRISE, EST-CE QU'IL N'Y A PAS EU NON PLUS DISSIMULATION ET OPACITÉ VIS-À-VIS DU MONDE EXTÉRIEUR ?

P.L.C. Quand on voit les chiffres italiens, français ou américains, on ne comprend pas qu'il puisse n'y avoir que 4 600 morts environ en Chine, un pays de 1,4 milliard d'habitants. On a du mal à y croire. Mais il est vrai que les statistiques chinoises, sur l'économie notamment, ne sont pas toujours fiables. Car l'objectif domestique est de complaire au public chinois et l'information contrôlée est donc souvent mensongère. Même si la censure sur les réseaux sociaux a été brièvement allégée début février, le contrôle de l'information sur l'épidémie a très clairement repris en mars. On a là un problème grave qui porte atteinte à la crédibilité de la Chine en cas de crise. Ce manque de transparence nuit à l'ambition de Pékin de prendre davantage de responsabilités dans la gouvernance mondiale.

« Que Pékin remette en cause l'origine du virus et laisse entendre qu'il pourrait être apparu en dehors de Chine va de pair avec une campagne de réécriture de l'histoire. »

— COMMENT LES PAYS AUXQUELS LA CHINE A PRODIGUÉ SES CONSEILS, NOTAMMENT EN EUROPE, PEUVENT-ILS ACCEPTER CETTE PROPAGANDE SANS RÉPLIQUER ? LA FICELLE EST ÉNORME, NON ?

P.L.C. L'expression « route de la soie sanitaire » a été utilisée par Pékin, et c'est évidemment très exagéré. On ne peut pas se laisser séduire par ce genre de récit. Car il ne s'agit au fond, de la part de la Chine, que d'un pont aérien transportant du matériel qu'on leur achète et de la mise en tension maximale chez eux des usines de fabrication de masques de protection. En revanche, le fait que Pékin remette en cause l'origine du virus et laisse entendre qu'il pourrait être apparu en dehors de Chine va de pair avec une campagne de réécriture de l'histoire. Selon moi, c'est cela, qui est grave. Laisser croire, par exemple, que les Italiens ont chanté l'hymne national chinois lorsque l'aide de Pékin a été débarquée chez eux – ce qui est faux – est avant tout destiné au public chinois pour qu'il soit fier de son gouvernement en se servant des étrangers comme caution. On a beaucoup moins entendu parler en Chine des deux tonnes d'aide fournies par l'Italie au début de l'épidémie ni des 700 000 masques offerts par le Vatican, avec qui Pékin n'entretient →

toujours pas de relations diplomatiques. Faire dire du bien de soi par le monde extérieur, cela rappelle les prémices du projet des « routes de la soie » lorsqu'on faisait venir en Chine des experts étrangers afin qu'ils puissent dire à quel point c'était une bonne idée.

— VOUS N'ÉVOQUEZ PAS L'ITALIE PAR HASARD...

P.L.C. Il se trouve en, effet, que l'Italie a été l'un des premiers pays européens, et le seul membre du G7, à signer un accord avec la Chine dans le cadre du projet des « routes de la soie ». Et dans les médias chinois, on ne parle d'ailleurs que de l'aide fournie aux pays européens qui se sont engagés dans ce même chantier, comme la Serbie ou la Hongrie. Le président serbe Vucic, qui parle de Xi Jinping comme de son « frère » et le Premier ministre hongrois Viktor Orbán utilisent la crise du Covid-19 pour soutenir le système chinois. Mais aussi probablement pour en retirer des bénéfices financiers en misant sur le fait que la Chine finira peut-être par tirer les marrons du feu de cette crise mondiale.

— N'EST-CE PAS FINALEMENT, DE LA PART DE LA CHINE, LA PREUVE QU'ELLE A BEAUCOUP APPRIS DANS LE DOMAINE DU SOFT POWER ET QU'ELLE S'EN SERT PLEINEMENT AU MOMENT LE PLUS PROPICE ?

P.L.C. Cela correspond à la double approche de Pékin. D'abord en utilisant les institutions internationales au sens large – les Nations unies, l'OMS, la Banque mondiale... – à son avantage; ensuite, en développant des réseaux parallèles grâce au chantier des « nouvelles routes de la soie » et le forum européen des 17+1. Mais la propagande du régime sur ce contrôle qu'elle exerce davantage aujourd'hui sur la scène mondiale et sur les commentaires parfois positifs de certains pays étrangers est avant tout destinée à son propre peuple, afin d'accroître sa fierté nationaliste et de justifier la

politique du Parti. À l'extérieur, c'est à double tranchant. Si j'en crois les tendances affichées par les enquêtes du Pew Research Center, on voit bien que l'image de la Chine s'est dégradée dans la plupart des grands pays occidentaux, sauf en Grèce.

— LA CHINE A-T-ELLE RENFORCÉ L'OPACITÉ POUR FAIRE REDÉMARRER AU PLUS VITE UNE ÉCONOMIE QUI PÂTISSAIT DÉJÀ D'UNE CROISSANCE AMOLLIE AVANT LA CRISE ?

P.L.C. Je ne sais pas quel aurait été le taux de croissance prévu et annoncé pour 2020 par le Premier ministre à l'occasion de la session parlementaire de printemps qui a été finalement reportée à cause de la pandémie. Mais là, très clairement, le premier trimestre est en récession. Comment va réagir le monde par rapport à cela lorsque la crise sera terminée ? Je ne suis pas certain qu'il sera si différent d'avant. Les pays en voie de développement en Asie et en Afrique resteront assez positifs vis-à-vis de la Chine, tandis que la méfiance restera de mise en Occident, notamment aux États-Unis, où il y a un consensus bipartisan sur le sujet.

— EST-IL SI ÉVIDENT QUE LES ÉTATS-UNIS NE PROFITERONT PAS DE CETTE CRISE MAJEURE ET DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE POUR RÉEXAMINER LEUR RELATION AVEC LA CHINE ?

P.L.C. La pandémie a été très mal gérée par l'administration Trump et cela pourrait lui coûter sa réélection. La popularité du président n'en a pas trop souffert mais elle reste infiniment moindre que celle de George W. Bush après les attentats du 11-Septembre. On voit bien que l'équipe au pouvoir aux États-Unis essaie de montrer du doigt la Chine pour la rendre responsable de ce qui lui arrive, que ce soit en parlant du « virus de Wuhan » ou en ripostant de façon musclée lorsque des officiels chinois

« On voit bien que l'équipe au pouvoir aux États-Unis essaie de montrer du doigt la Chine pour la rendre responsable de ce qui lui arrive »

prétendent, au contraire, que ce sont des soldats américains en Asie qui sont à l'origine de la contagion. Ce qui est dommageable, c'est que cette cacophonie bipartisane antichinoise, à la Maison-Blanche comme au Congrès, obscurcit le présent et l'avenir. On voit bien, aussi, que certaines grandes multinationales américaines souhaitent quitter la Chine pour se redéployer vers d'autres pays, notamment dans l'industrie pharmaceutique. Ce processus prendra des mois ou des années, mais il est important d'en parler car cela aura des conséquences importantes.

— ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, LA CHINE N'ABANDONNE PAS SA POSTURE STRATÉGIQUE OFFENSIVE...

P.L.C. Exactement, que ce soit au niveau cyber avec les attaques informatiques ou avec la militarisation des îlots contestés en mer méridionale de Chine ou en harcelant Taïwan. Tout cela continue de se dérouler alors que les États-Unis sont en campagne présidentielle – même si elle est en pause à cause de l'épidémie –, c'est-à-dire dans une phase très égocentrique, très peu tournée vers les grandes affaires du monde. Cela s'accompagne, en Chine, d'une poursuite

de son projet qui consiste à proposer un modèle alternatif à un certain nombre de pays en voie de développement afin de contester la nature et l'efficacité du leadership américain.

— LA CHINE A-T-ELLE VRAIMENT LA VOLONTÉ ET LES MOYENS DE PROPOSER UNE ALTERNATIVE POLITIQUE AU RESTE DU MONDE ?

P.L.C. Disons que sa vision des choses est basée sur un régime autoritaire, un capitalisme d'État, une censure des libertés publiques et que certains pays proches de nous semblent très indulgents vis-à-vis de ce modèle, je pense en particulier à la Hongrie, où Viktor Orbán s'est vu confier les pleins pouvoirs par le Parlement. Cela ne veut pas dire que ces pays veulent calquer le modèle communiste chinois. Cependant, je constate que les régimes autoritaires gagnent du terrain face aux démocraties. Et la crise épidémique a renforcé cette tentation. ▶

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
MARINA MATHONNAT



Maurice Gourdault-Montagne **FACE À LA CHINE, LE VRAI DÉFI EST EUROPÉEN**

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE EN CHINE APRÈS AVOIR DIRIGÉ LES POSTES DIPLOMATIQUES DE TOKYO, LONDRES ET BERLIN, MAURICE GOURDAULT-MONTAGNE A PU ÉGALEMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DU RÉGIME COMMUNISTE DEPUIS L'ÉLYSÉE, OÙ IL ÉTAIT LE SHERPA DU PRÉSIDENT CHIRAC, OU AU QUAI D'ORSAY, DONT IL A ÉTÉ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ENTRE 2017 ET 2019. POUR LUI, LE MONDE D'APRÈS DOIT FAIRE DE L'EUROPE UNE PUISSANCE D'ÉQUILIBRE ENTRE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS.

« Le monde d'après pour la Chine dépendra pour beaucoup de notre capacité, à nous Français et Européens, de travailler ensemble. La santé n'était pas dans les compétences de l'Union européenne mais on va devoir y réfléchir de plus près dans le cadre de la négociation de notre budget commun pluriannuel. Pour l'économie, il faudra avancer sur notre capacité à mutualiser nos difficultés économiques. Dans cette nouvelle phase, nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes parce que les États-Unis vont se retrouver en pleine campagne présidentielle et confrontés à une très grave récession. Ils ne se battront que par eux-mêmes et pour eux-mêmes.

La Chine, elle, connaîtra un "après". Lorsque le centre du pouvoir a repris les choses en main par le confinement, il a pu, après cette période très dure, dérouler un narratif de victoire afin de montrer, par le biais de la propagande du Parti, que le pays sortait la tête haute de la crise. Mais la Chine a perdu un trimestre de production et elle reste bloquée dans ses exportations. Pourra-t-elle rester un moteur de la croissance mondiale ? Pourra-t-elle financer un plan de relance ? Après la crise financière de 2008, elle avait relancé son économie en mettant 500 milliards d'euros sur la table. Elle continue d'en payer le prix puisque son endettement représente encore 250 % de son PNB.

Comment, dès lors, continuer à travailler avec la Chine ? Nous avons besoin d'elle comme elle a besoin de nous. Nous serons désormais plus vigilants en rapatriant certaines industries chez nous, notamment dans le domaine de la pharmacie ou de l'équipement médical. Mais sur l'énergie nucléaire, le développement durable, l'économie de la vieillesse, la Chine aura encore besoin de nous. Nous ne modifierons donc pas les paramètres fixés par l'Union européenne selon lesquels nous considérons la Chine à la fois comme un « rival systémique », un concurrent économique mais aussi un partenaire. Notre prochain rendez-vous commun doit nous permettre de signer l'accord sur la protection de nos investissements réciproques. Aurons-nous les reins assez solides en restant unis face à la Chine ? Je l'espère.

Mais il faut néanmoins comprendre que la Chine a perdu une partie de sa capacité à influencer sur le cours du monde. Elle était déjà affaiblie avant la crise, elle le sera davantage après. C'est notre intérêt, de continuer à accompagner le développement de la Chine à condition que ce soit dans le dialogue le plus équilibré possible. La globalisation est un fait, la question n'est pas de savoir si nous avons intérêt à dialoguer avec une Chine faible ou forte, mais à nous entendre entre Européens pour avoir la meilleure cohésion possible face à elle. Le vrai défi, encore une fois, est pour nous en Europe.

Quant à l'influence grandissante que la Chine aurait dans les grandes organisations internationales du fait du montant de sa contribution financière, elle n'a pas empêché l'OMS de proclamer fin janvier l'urgence internationale de l'épidémie. Mais cette crise est certainement l'opportunité de remettre au goût du jour, comme le souhaite la France, un multilatéralisme plus fort avec un meilleur respect des règles et des méthodes collectives.

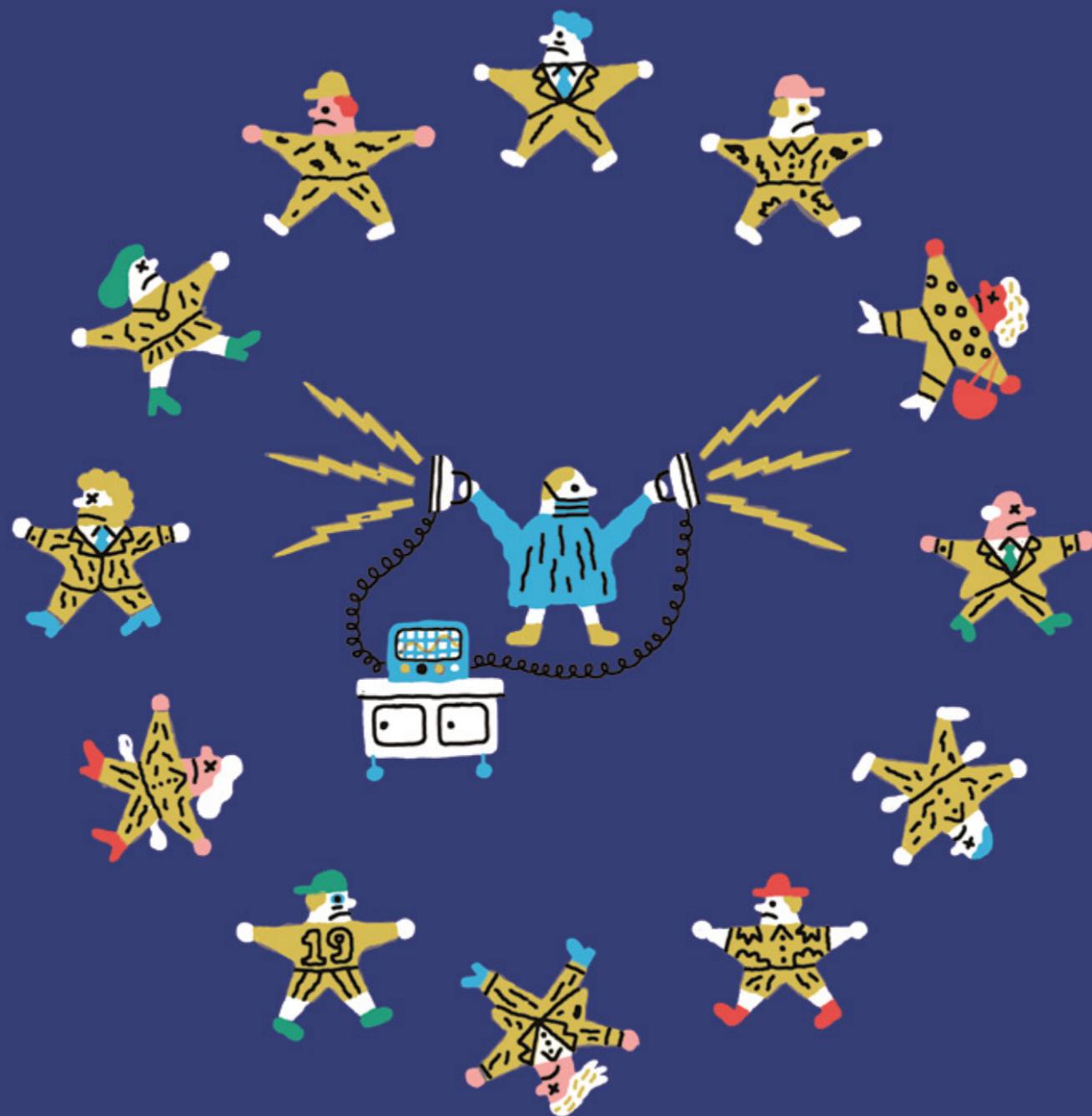
Ce qui pourrait changer, également, c'est le projet chinois des « nouvelles routes de la soie. » Il faut bien se rendre compte que ce sont avant

tout des routes ferroviaires. Ce sont des voies de pénétration et de liaison mais également des axes de contamination en cas de pandémie et qui n'épargnent pas les écosystèmes. Il se pourrait donc que la dimension sanitaire et environnementale retarde la mise en œuvre de ce chantier global, notamment dans des pays d'Asie où la Chine est aujourd'hui regardée d'un œil plus critique. En Afrique, je crois aussi que la Chine maintiendra sa présence, même si elle y consacrerait moins de moyens, car il s'agit aussi pour elle de défendre ses relais de croissance et ses intérêts de grande puissance.

Mais, ne nous y trompons pas, ce qui va compter de plus en plus pour Pékin, c'est d'abord la consolidation de son pouvoir en Chine et la préservation de l'emploi pour tous, quitte à ce que les entreprises d'État servent d'amortisseurs sociaux et que les petites entreprises privées mettent la clé sous la porte. Je ne dis pas que la Chine mettra au second plan le maintien de sa stratégie d'hégémonie régionale, mais sa priorité sera de se protéger elle-même et chez elle.

Dans ce contexte, nous aurions tort, en Europe et dans le monde occidental en général, de nous servir de la Chine comme d'un bouc émissaire de nos incapacités à remonter la pente. Elle a commis des erreurs au départ mais a tenté de les réparer. Nous avons tous besoin les uns des autres, et si les États-Unis s'enferment de façon bipartite dans cette attitude qui consiste à désigner la Chine comme responsable et coupable de tous les maux, ce doit être au contraire, pour nous Européens, l'opportunité de reprendre une relation avec elle qui puisse rééquilibrer le monde et sa croissance. »

« Nous aurions tort, en Europe et dans le monde occidental en général, de nous servir de la Chine comme d'un bouc émissaire de nos incapacités à remonter la pente. »



Texte
JEAN QUATREMER

Illustrations
BENOÎT TARDIF

Covid-19

L'EUROPE EN RÉANIMATION

FACE À LA PANDÉMIE, L'EUROPE A D'ABORD BRILLÉ PAR SON MANQUE DE RÉACTION ET SES ERREURS. MAIS LA MACHINE BRUXELLOISE S'EST FINALEMENT MISE EN ROUTE. CONTRAIREMENT À LA CRISE FINANCIÈRE DE 2007-2008 ET À CELLE DE LA ZONE EURO DE 2010-2012, LES ÉTATS ET LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES ONT ALORS RÉAGI VITE ET FORT.

« **L'**euro va disparaître ! » Tel était l'oracle délivré par des docteurs « Doom » professionnels et rarement compétents qu'on a entendu sur tous les plateaux de télévision durant la crise de la zone euro entre 2010 et 2012. Huit ans plus tard, comme chacun peut le constater, il est là, et bien là. Leur erreur, habituelle chez ceux qui suivent d'un œil peu attentif les affaires communautaires, a été de sous-estimer la résilience stupéfiante de l'Union, les États membres sachant parfaitement ce qu'ils perdraient au cas où ils laisseraient leur création s'effondrer. Même si c'est au bord du précipice, ils se révèlent à chaque fois capables de faire l'effort nécessaire pour la sauver, tant en termes de transferts de souveraineté que de solidarité financière. Comme le disait Jean Monnet, l'un des pères de la construction communautaire, « *l'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises* ». La crise du coronavirus va-t-elle en apporter une nouvelle démonstration ?

C'est peu dire que ce virus a surpris l'ensemble des pays européens : c'est la première fois, en effet, que l'Union est confrontée à une

maladie aussi contagieuse, même si sa létalité est loin d'être hors norme au regard du SRAS, par exemple. C'est ce qui explique l'absence de réaction, tant des institutions communautaires que des États : alors que le Covid-19 faisait de nombreux morts dans le nord de l'Italie, tout le monde est resté au balcon. La Croatie, qui exerce depuis le 1^{er} janvier, la présidence semestrielle tournante de l'Union, a été la première à prendre conscience que l'affaire était plus grave qu'une grippe saisonnière et a demandé qu'une réunion des ministres de la Santé soit organisée à Bruxelles, le 24 janvier. Mais l'Allemagne, soutenue par la Commission, s'y est opposée, ne voyant dans cette affaire qu'un problème italien alors que le virus avait commencé à se répandre silencieusement en France et surtout en Espagne. Une indifférence proprement stupéfiante après sept décennies de construction communautaire. Néanmoins, Zagreb a activé, le 28 janvier, le mécanisme de réaction de l'UE en cas de crise en mode « partage de l'information » – il ne passera en « alerte totale » que le 2 mars. Puis, lorsqu'il est devenu évident pour tous que le virus se répandait en Europe, la première réaction de l'Allemagne et de la France a été non pas de dépêcher une aide d'urgence à une Italie totalement débordée, mais d'interdire toute exportation de matériel de protection médical... →

Du côté des institutions communautaires, et notamment de la Commission, c'est l'inconscience qui prédomine. Ainsi, Ursula von der Leyen, lors de la célébration de ses 100 premiers jours à la présidence de la Commission, ne cite la crise du coronavirus qu'à la fin de son discours. Or, on est le 6 mars, date à laquelle la majorité des États européens ont déjà pris, sans aucune concertation, des mesures sanitaires souvent contradictoires avec celles de leurs voisins, mais aussi de fermeture des frontières intérieures au mépris des règles de Schengen, comme si le virus pouvait être stoppé par des contrôles policiers...

Un tel désordre, qui menaçait l'intégrité du marché intérieur, aurait au moins dû motiver une réaction de la Commission, qui est la gardienne des traités européens. Il n'en a rien été. Pour ne rien arranger, face aux conséquences économiques des mesures de confinement partiel ou total qui commençaient à être décidées, les États ont annoncé, là aussi sans concertation, des plans d'aide mobilisant de quelques milliards d'euros, pour les plus pauvres, à quelques centaines de milliards d'euros pour les plus riches, l'ensemble représentant au total 10 % du PIB européen. Là aussi, la Commission aurait dû se manifester, puisque ces mesures nationales risquaient de déséquilibrer le marché intérieur, les écarts de compétitivité ne pouvant que s'accroître entre les pays capables de surmonter la crise grâce à leurs moyens budgétaires et les autres.

L'EUROPE N'A PAS PRIS LA MESURE DE LA CRISE

« *Le coronavirus a montré tout à la fois une absence de réflexe européen des États et une absence de réaction de l'Union* », reconnaissait, au début de mars, un proche du président de la République française. De fait, le mois de

février a été celui de l'échec de l'Europe, face à une crise dont elle n'a pas pris la mesure. Certes, l'Union est largement dépourvue de moyens d'action, la santé n'étant, pour l'essentiel, qu'une « compétence d'appui » des États, et non une « compétence partagée » et encore moins une compétence exclusive. En clair, elle ne peut agir que si les capitales le lui demandent et seulement pour les aider. Même en cas d'épidémie transfrontalière, elle ne peut absolument pas décider seule de mesures de protection : le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) n'a ni les pouvoirs ni les

moyens du CDC américain. En clair, il n'y a aucune possibilité de pilotage européen d'une crise sanitaire et, bien sûr, aucun stock commun de médicaments ou d'équipements de protection. Plus grave, encore, les Européens ont eux-mêmes organisé leur dépendance à l'égard de pays tiers. Ainsi, 80 % des principes actifs des médicaments vendus en Europe et 40 % des médicaments finis proviennent de Chine (pour les deux tiers) et d'Inde (pour un tiers). Ces deux pays produisent même 60 % du paracétamol mondial, 90 % de la pénicilline, 50 % de l'Ibu-

profène... Et 60 % de la production mondiale de vaccins (90 % pour le vaccin contre la rougeole) sont concentrés en Inde. Cette mondialisation de la production s'est même accélérée depuis l'épisode du SRAS, en 2003, alors qu'il aurait fallu en tirer les leçons inverses.

C'est cet ensemble d'éléments, qui explique que la Commission soit restée aussi discrète depuis le début de la crise. Mais réduire la question du Covid-19 à un problème juridique a été une grave erreur de l'exécutif européen, car c'était d'abord et avant tout une question politique. « *Personne n'en aurait voulu à Ursula von der Leyen si elle avait proposé, en février, un plan d'action,*

« **Le coronavirus a montré tout à la fois une absence de réflexe européen des États et une absence de réaction de l'Union.** »

poursuit le proche du chef de l'État déjà cité. *L'Union étant aux abonnés absents, les États ont réagi en ordre dispersé pour protéger leurs citoyens.* »

C'est la France, qui a sonné la fin de ce chacun pour soi, en demandant la convocation d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu le 10 mars par visioconférence, une première du genre. Il en faudra un deuxième à la suite, le 17 mars, pour que la machine communautaire se mette enfin en marche. Contrairement à la crise financière de 2007-2008 et à celle de la zone euro de 2010-2012, les États et les institutions communautaires ont réagi vite et fort. En deux mois, le chemin parcouru est stupéfiant.

À tout seigneur, tout honneur, la Banque centrale européenne (BCE), l'organe fédéral chargé de la politique monétaire de la zone euro, a dégainé la première pour calmer les tensions naissantes sur le marché obligataire : en effet, les taux d'intérêt italiens commençaient à s'écarter dangereusement du Bund

allemand, considéré comme le placement le plus sûr de la planète, les marchés anticipant une forte dégradation des comptes publics. Dans la nuit du 18 au 19 mars, le conseil des gouverneurs a décidé de racheter sur le marché secondaire tant les dettes des États de la zone euro que les obligations émises par les entreprises (y compris les titres de dette de moins de six mois, afin de rétablir leur trésorerie) pour un montant mensuel de 750 milliards d'euros pour les dix mois qui viennent. Cette somme s'ajoute aux 120 milliards annoncés la semaine précédente et aux 20 milliards d'euros par mois du « quantitative easing » (QE) européen (assouplissement monétaire) relancé en novembre 2019 par Mario Draghi, encore patron de l'Institut d'émission de Francfort après sa mise en sommeil en décembre 2018 (ce premier programme qui a commencé en mars 2015 a permis le rachat de 2600 milliards d'euros d'obligations publiques et privées, soit 20 % du PIB de la zone euro). Soit un total de 117 milliards d'euros par mois, alors que le rythme du premier QE destiné à éviter la déflation n'a pas dépassé 80 milliards par mois... →



UN MUR D'ARGENT DRESSÉ PAR LA BCE

Ce nouveau programme ne s'arrêtera que lorsque la crise du coronavirus sera terminée et, dans tous les cas, pas avant la fin 2020. Les sommes mises sur la table pourront même être augmentées. Un montant propre à dissuader les marchés d'affronter le mur de l'argent que vient de dresser la BCE et à éloigner durablement toute crise de la dette qui se serait ajoutée à la crise économique et à la crise sanitaire. Mieux, elle a décidé de s'affranchir des limites posées lors du premier QE, un rachat équilibré des dettes entre les États en fonction de leur poids dans le PIB de la zone euro et une limitation à 33 % du stock de dettes existantes. Ainsi, elle pourra se concentrer sur les pays en grande difficulté, comme l'Italie, sans devoir intervenir sur le marché allemand, qui n'a pas besoin de son assistance. À cet ensemble de mesures s'ajoutent celles décidées le 12 mars, comme la réactivation du programme LTRO (prêt à long terme aux entreprises) à un taux de -0,75 %. Sans oublier la décision du Conseil de supervision unique (SSM), le gendarme bancaire de la zone euro placé sous l'autorité de la BCE, d'autoriser les banques à ne plus respecter les exigences en fonds propres fixées depuis la crise de la zone euro afin de libérer de l'argent. « *Il n'y a pas de limite à notre engagement envers l'euro*, a tweeté Christine Lagarde, la présidente de la BCE. *Les temps extraordinaires nécessitent une action extraordinaire.* »

Dans la foulée, l'Union a suspendu le Pacte de stabilité budgétaire afin de laisser plonger les déficits publics pour faire face à la crise et assoupli, pour ne pas dire mis entre parenthèses, les règles encadrant les aides d'État afin de permettre aux pays de subventionner leurs entreprises pour éviter des faillites en cascade. Outre une forte augmentation des moyens de la Banque européenne d'investissement (BEI) afin qu'elle puisse aider les entreprises, deux nouveaux fonds ont été créés : l'un doté de 37 milliards d'euros provenant du budget communautaire pour soutenir les systèmes de santé, les entreprises et les travailleurs. L'autre,

doté de 100 milliards d'euros, SURE, destiné à prêter de l'argent aux systèmes nationaux d'assurance chômage au bord de la rupture à cause de la prise en charge du chômage partiel. Nouveauté inimaginable quelques semaines auparavant : SURE sera alimenté par des emprunts levés sur les marchés par la Commission, avec la garantie commune des États membres... Enfin, l'Union a créé une réserve stratégique de matériel médical de protection (RescUE).

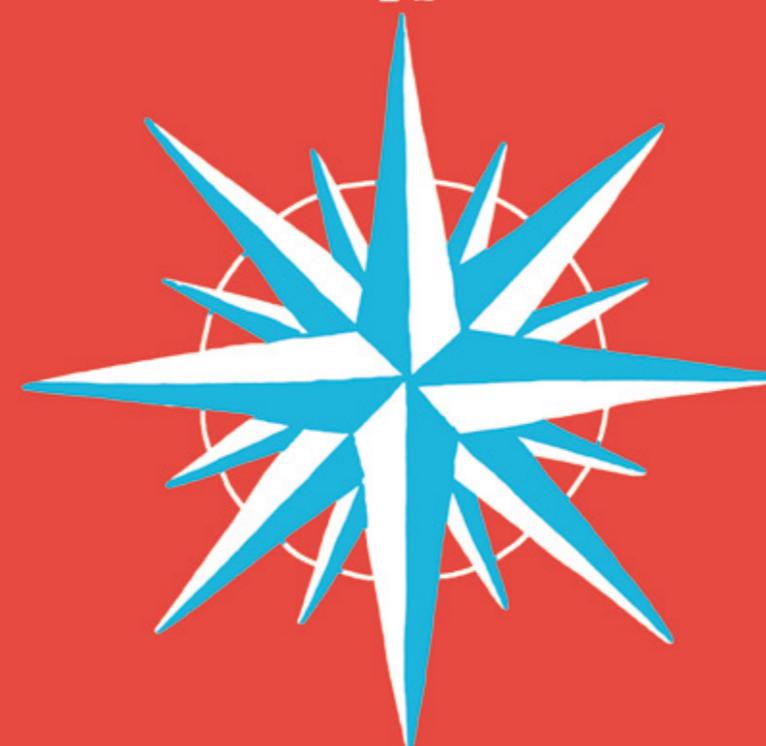
Mais tout cela restait insuffisant. Aussi, après une rude bataille, les ministres des Finances ont décidé que le mécanisme européen de stabilité (MES), qui dispose d'une capacité d'emprunt de 700 milliards d'euros, pourra prêter sans aucune condition (notamment de retour à l'équilibre budgétaire) à tous les pays de la zone euro qui le demandent jusqu'à 2 % de leur PIB (34 milliards pour l'Italie, par exemple). Ces prêts, obtenus à bas coût, seront uniquement destinés à financer les « coûts directs et indirects liés aux soins de santé, à la guérison et à la prévention » dans le cadre du coronavirus. Il s'agit d'une « ligne de précaution » qui ne sera activée que si un État voit ses coûts de financement augmenter sur les marchés. Bout à bout, l'Union a finalement réussi à mobiliser plus de 500 milliards d'euros. Une somme suffisante, si on l'ajoute aux divers plans nationaux, pour faire face au choc de l'arrêt des économies induit par les mesures de confinement qui ont débuté le 10 mars par l'Italie, mais insuffisantes pour répondre à la reconstruction qui suivra. En effet, la récession qui s'annonce sera comprise entre 7 et 12 % du PIB, ce qui est sans précédent en période de paix. Pour donner une idée de ce qui sera nécessaire, l'État fédéral américain a lancé un plan de 2 200 milliards de dollars.

MENACES SUR L'EURO

C'est tout l'enjeu de la bataille qui a débuté dès le mois d'avril entre le « club des radins » (Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède), en bref les partisans d'une baisse du budget communautaire, d'une →



N



S





part, et leurs partenaires, d'autre part : comment financer l'après ? Si les premiers imposent leurs vues, c'est le chacun pour soi qui va présider à la relance des économies. Or, cela risque d'accroître les divergences entre les pays du sud de la zone euro, qui n'ont pas les moyens budgétaires de se reconstruire seuls, et les pays du nord. Pourtant, la monnaie unique suppose une convergence des économies et non l'inverse. À terme, ces divergences menaceront l'euro et le pacte fondateur du marché unique : la tentation de fermer les frontières pour défendre ce qui reste du tissu économique national sera forte, tout comme celle d'utiliser l'arme de la dévaluation pour retrouver un peu de la compétitivité perdue. Sans compter le risque politique : les Italiens, par exemple, qui ont déjà gardé en mémoire l'absence de l'Europe au début de la pandémie, pourraient bien porter au pouvoir un populiste qui jouera sur l'égoïsme des pays du nord. Déjà, les sondages montrent que les citoyens italiens considèrent l'Allemagne comme leur principal ennemi, soixante-quinze ans après la capitulation sans condition du régime nazi ! Autant dire que les pays du sud ne seraient pas les seuls perdants en cas d'éclatement de l'Union : outre le fait que les pays du nord perdraient ce qui a fait leur richesse, le marché unique et l'euro, ils se retrouveraient dans une Europe instable et travaillée par le nationalisme.

C'est pour éviter une telle situation explosive que la France et une dizaine de ses partenaires ont proposé la création d'un fonds de relance doté de 1 000 à 1 500 milliards d'euros afin de mutualiser les dépenses d'investissement à

venir : l'idée serait que la Commission emprunte ces sommes sur trois ou quatre ans avec la garantie des États membres qui seraient ensuite données par ceux qui en ont le plus besoin pour moderniser leur système de soins, soutenir les secteurs industriels les plus touchés et financer les investissements préparant le futur. Ces emprunts seraient levés sur le long terme (entre dix et trente ans) et seraient remboursés en proportion de la richesse de chaque État, et non en fonction de ce qu'il a reçu. Bref, ce serait un budget européen démultiplié. Si le principe d'un tel fonds a été finalement acté, et ce n'était pas une évidence, par le Conseil européen du 23 avril, les modalités de son fonctionnement ne sont pas arrêtées. Or, le « club des radins » exige qu'il s'agisse de prêts que chaque État rembourserait. Problème : cette solution n'institue aucune solidarité financière (emprunter à taux zéro ne coûtera pas un sou aux Néerlandais) et cela ne fera qu'accroître l'endettement d'États qui le sont déjà fortement.

ANGELA MERKEL CHANGE SON FUSIL D'ÉPAULE

Les positions paraissaient difficilement conciliables jusqu'à l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 5 mai. En effet, les juges allemands, en déclarant quasiment illégal le programme de rachat des obligations publiques de la BCE au motif que cela reviendrait à faire de la politique budgétaire via la politique monétaire, et en estimant que le droit européen n'est pas supérieur au droit allemand, ont obligé la chancelière allemande à changer son fusil d'épaule.

Le 13 mai, Angela Merkel a solennellement déclaré, après l'arrêt de la cour de Karlsruhe : « Il s'agit à présent d'agir en responsabilité et de manière intelligente pour que l'euro puisse survivre ». En clair, cela va « nous inciter à faire davantage en matière de politique économique, afin de faire progresser l'intégration » de la zone euro. Les travaux pratiques vont rapidement commencer. « Nous allons à coup sûr nous pencher sur cette question en lien avec ce qu'on appelle le "fonds de relance", car il en va ici de la solidarité européenne, a-t-elle poursuivi. Et plus la réponse européenne dans ce cadre sera forte, plus la BCE pourra travailler dans un cadre sûr », sans avoir à intervenir sur le marché des dettes publiques, ce qui calmera Karlsruhe. Dans le même élan, elle a appelé à une plus grande « intégration » de la zone euro qui devra se transformer en « Union politique ».

Angela Merkel n'ayant pas l'habitude de parler pour ne rien dire, la mise en œuvre a été extrêmement rapide. Le 18 mai, elle a accepté une mutualisation partielle des dettes européennes dans le cadre d'une initiative franco-allemande « pour la relance européenne face à la crise du coronavirus ». Berlin et Paris ont proposé de créer un « fonds de relance » doté de 500 milliards d'euros levés sur les marchés qui sera logé dans le budget européen et donc contrôlé par la Commission. Cette somme sera affectée aux régions et aux secteurs les plus touchés par la crise du coronavirus et non saupoudrée pour que tout le monde reçoive quelque chose. Elle servira aussi à financer les dépenses d'investissement pour préparer le futur (Pacte vert, intelligence artificielle, 5 G, etc.). Le remboursement de ces emprunts sera effectué par le budget communautaire, qui est alimenté par chaque État en fonction de sa richesse (ressource PIB qui représente 80 % du

budget). Il s'agit d'un tournant dans l'histoire européenne, l'Allemagne acceptant enfin une « Union de transfert », que l'on doit ironiquement au souverainisme des juges de Karlsruhe... Celle-ci admet enfin que son intérêt national se confond avec l'intérêt européen : « L'Allemagne ne s'en sortira bien que si l'Union se porte bien », a reconnu Angela Merkel.

Ursula von der Leyen, la présidente (allemande) de la Commission, a saisi la balle au bond : le 27 mai, elle a présenté sa propre version du « fonds de relance » en allant même au-delà de l'initiative franco-allemande : ce sera 500 milliards d'euros de subvention et 250 milliards de prêts à taux bonifiés pour les pays qui empruntent à des taux élevés. Mieux : elle veut créer de nouvelles « ressources propres », l'équivalent d'un impôt européen, pour alimenter le budget communautaire afin que la charge du remboursement ne pèse pas sur les États. Il ne s'agit pas d'alourdir les charges des entreprises ou de priver les budgets nationaux de recettes existantes, mais de taxer des activités qui ne le

sont pas : taxe sur le numérique, taxe carbone aux frontières de l'Union, taxe sur les plastiques, taxe sur les transactions financières, etc. L'Union, enfin capable de lever l'impôt et de s'endetter, ferait ainsi un pas de géant vers le fédéralisme.

Certes, la messe n'est pas encore dite, puisqu'il faut que les partenaires, et notamment le « club des radins », se rallient à cette révolution copernicienne. Mais l'Union semble bien partie pour surmonter, et de quelle manière, cette crise majeure. « Il aurait été dommage de ne pas profiter d'une bonne crise pour faire progresser l'intégration communautaire », s'amuse un proche d'Emmanuel Macron. ▶

Comment financer l'après ? La bataille a débuté entre le « club des radins » et leurs partenaires européens.

Philippe Folliot **LE DÉPUTÉ ET LES TERRITOIRES**

ÉLU À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SOUS LES COULEURS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE, LE PATRON DE L'ALLIANCE CENTRISTE DÉFEND AVEC ARDEUR SON TARN NATAL, COMME LES CONFINIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Pour ses quelque six cent quarante habitants, Saint-Pierre-de-Trivisy est un havre de paix. Cette petite commune rurale, située dans les monts de Lacaune, au nord-ouest de Castres, le sera aussi bientôt aussi pour les femmes qui cherchent un refuge afin d'échapper aux agressions de leur conjoint. Une structure d'accueil pour les femmes victimes de violences et d'exclusion devrait voir le jour d'ici à l'automne dans le village, à l'initiative de Philippe Folliot, député La République en Marche de la 1^{re} circonscription du Tarn. À terme, le projet est de la transformer en fondation reconnue d'utilité publique. « *Celles qui vivent dans un climat de violence, qu'elle soit psychologique ou physique, n'ont pas toujours la possibilité, notamment financière, de quitter leur domicile*, souligne le parlementaire. *Ici, elles seront à l'abri pour quelque temps.* » Si l'idée lui est venue l'hiver dernier, après avoir été témoin de situations dramatiques, l'intérêt d'une telle fondation a été renforcé par la recrudescence

des violences conjugales durant la période de confinement due au coronavirus.

Dans son esprit, cette structure ne pouvait être domiciliée nulle part ailleurs que dans son village maternel, dont il fut l'édile de 1989 à 2001 – alors le plus jeune de France, à 26 ans. Question de principe. Mais aussi de mentalité. « *À la montagne, quand quelqu'un tombe, il y a toujours quelqu'un pour le relever*, souligne Pascal Cavaillès, le maire du village et agriculteur. *Philippe est comme cela, il ne laisse personne au bord de la route.* » Pendant la crise du Covid-19, sa compagne, ressortissante chinoise et résidente en France, a mobilisé son réseau afin d'offrir 650 000 masques à la préfecture et à l'association des maires du Tarn, pour les distribuer aux communes, notamment aux plus petites.

Si son accent prononcé du Tarn est aussi celui de l'empathie, c'est peut-être parce que cet ancien directeur général d'un organisme de logement social n'oublie pas d'où il vient. « *Mon père est originaire du sud de la Mayenne*, raconte-t-il. *Au mitan des années 1950, on ne manquait* →



« *Philippe Folliot est l'archétype de l'élu territorial. Son lien avec le territoire n'est pas seulement intellectuel, il est d'abord humain.* »

pas de bras dans l'Ouest. Alors il a pris son baluchon pour s'installer dans le Tarn, dans le cadre du programme des migrations rurales. Il est devenu ouvrier agricole à Vabre, puis à Saint-Pierre-de-Trivisy. Son travail consistait à inséminer artificiellement les vaches. C'est ici qu'il a rencontré sa mère, dont la famille est installée depuis des générations dans la montagne. Elle était la fille du maréchal-ferrant. Mes parents n'avaient pas beaucoup d'argent, mais je leur dois beaucoup.» Le sens de l'engagement, entre autres choses: simple et modeste, Lucien Folliot a ainsi été longtemps bénévole pour la Croix-Rouge. Et un attachement profond à la montagne et au Tarn.

SON VILLAGE CONTINUE À VIVRE QUAND D'AUTRES DÉPÉRISSENT

« Philippe Folliot est l'archétype de l'élu territorial, observe son ami Philippe Bonnetcarrière, sénateur centriste du département. Sa perception du territoire provient de son histoire familiale. Son lien avec celui-ci n'est pas seulement intellectuel, il est d'abord humain. Son action publique en témoigne, laquelle a toujours été placée en relation avec ses concitoyens et les forces vives du territoire. Philippe fonctionne beaucoup dans une relation interpersonnelle, en participant à toutes les fêtes de village, aux repas des associations de chasseurs et autres réunions publiques. »

Comme maire, comme conseiller général puis régional et, depuis 2002, comme député, Philippe Folliot a beaucoup œuvré pour que son village continue à vivre, quand tant d'autres dépérissent. « Grâce à lui, on a réussi à conserver tous les commerces », note Pascal Cavallès, le maire. Le dernier café-hôtel du

canton, qui avait fermé ses portes, a ainsi été remplacé par la « première bibliothèque-restaurant de France », la Bibliotheca, gérée par une équipe de bénévoles qui y organisent des rencontres artistiques. « Cette bibliothèque ne coûte rien au contribuable », se félicite Philippe Folliot, qui a fondé une association culturelle afin de racheter les murs et de les rénover, tandis que l'activité commerciale a été confiée à un partenaire privé. Le loyer payé par ce dernier finance l'achat des livres. « Dans un monde où l'argent public devient de plus en plus rare,

« À la montagne, quand quelqu'un tombe, il y a toujours quelqu'un pour le relever. Philippe est comme cela, il ne laisse personne au bord de la route. »

il faut savoir innover, en l'occurrence mutualiser », poursuit-il. Le bureau de poste a lui aussi été sauvé par la mairie, qui a décidé d'abriter les services postaux et, ainsi, de racheter les locaux afin qu'un médecin puisse s'installer. Autre exemple: au sein du parc aquatique a été aménagé un « espace bien-être » que l'on peut privatiser pendant une heure, comme l'on réserve un court de tennis. « La vie m'a donné la chance de voyager dans des grands

hôtels disposant d'un spa, confie Folliot. Tous les habitants doivent avoir la possibilité de profiter d'un service de qualité. »

Chantre de l'action de proximité, l'élu ne s'arrête pourtant pas aux frontières du Tarn ou aux portes de l'Assemblée nationale: il se rend partout, ou presque, où le 8^e Régiment d'infanterie de marine, sis à Castres, la capitale de sa circonscription, est déployé: Afghanistan, Mali, Tchad, Niger, Liban, Guyane... C'est son devoir de représentant de la nation, mais aussi une façon de soutenir au plus près les soldats de son département. « L'institution militaire demeure un pivot de la République, qui a réussi à préserver des valeurs fortes, soutient cet auditeur de la 61^e session de l'Institut des hautes études de la

défense nationale, président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Otan. L'armée reste aussi l'un des rares outils de rayonnement de notre pays. Là, c'est le vieux gaulliste social, qui parle. »

LA DÉFENSE DES CONTRÉES REÇULÉES

Ces dernières années, Philippe Folliot s'est aussi passionné pour les espaces maritimes et terrestres aux confins de l'ancien empire français, telles les Terres australes et antarctiques françaises ou bien l'île de Clipperton, ancienne île de la Passion, unique possession tricolore de la République à avoir foulé le sol de cet atoll le plus isolé du monde, alors que sa zone économique exclusive est plus vaste que celle de la France continentale », souligne le député, qui propose d'y implanter une station scientifique à caractère international. En 2016, sa proposition

de loi visant à donner à celle-ci un statut particulier est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, mais, à son grand regret, elle n'a toujours pas été débattue par le Sénat.

Du très local au très lointain, sa vision peut paraître singulière, voire contradictoire. Lui y trouve une cohérence: la défense des contrées reculées. Au Palais Bourbon aussi, Folliot, qui préside l'Alliance centriste depuis 2016, est un « marcheur » atypique. En 2017, il est le seul député de l'opposition (de droite) à soutenir Emmanuel Macron dès le premier tour – après avoir voté pour Nathalie Kosciusko-Morizet lors de la primaire de la droite et du centre. Il en est récompensé aux législatives de juin, où il recueille 70 % des voix au second tour ! Ce quatrième mandat est aussi le dernier – une promesse de campagne. Âgé de 56 ans, Folliot ne devrait pas abandonner la politique pour autant: certains l'encouragent déjà à se présenter au Sénat, la chambre des territoires... ▶



DATES CLÉS

14 JUILLET 1963
Naissance à Albi (Tarn)

1989
Maire de Saint-Pierre-de-Trivisy (Tarn)

2002
Député du Tarn

2017
Réélu pour un quatrième mandat législatif

QUAND LES DÉPUTÉS

Texte
PIERRE JANUEL

AUSSI ANCIENNE QUE LE PARLEMENTARISME, L'OBSTRUCTION RESTE L'ARME ULTIME DE L'OPPOSITION POUR CONTRER UN PROJET DE LOI. SI LES SUCCÈS SONT RARES, LES TENTATIVES DEMEURENT FRÉQUENTES, COMME L'ONT MONTRÉ LES MANŒUVRES DILATOIRES CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, EN JANVIER. PETIT MANUEL DU DÉPUTÉ « OBSTRUCTEUR ».

L'opposition avait prévu : les débats sur le projet de loi sur la réforme des retraites allaient être longs, très longs. Ce 17 février 2020, **41 159 amendements** exactement, dont près de 23 000 par le seul groupe des Insoumis, ont été déposés contre le volet principal du texte phare d'Emmanuel Macron. Un record sous cette législature, le deuxième sous la V^e République. Douze jours plus tard, après 117 heures de débats, seuls 15 % d'entre eux avaient été étudiés... Aussi le Premier ministre, Édouard Philippe, a-t-il annoncé, le 29 février, dans un climat houleux, qu'il allait recourir à **l'article 49.3 de la Constitution**. Le 4 mars, le texte a été adopté sans vote, après le rejet des motions de censure déposées par la gauche et

la droite. Les manœuvres dilatoires ont échoué à le faire dérailler. Mais était-ce leur but ? Aussi ancienne que le parlementarisme, l'obstruction reste l'arme ultime de l'opposition. Et pour cause, elle est difficile à manier.

Pour l'exécutif, **l'obstruction est une hantise**, car elle peut démontrer, à une opinion souvent défiante, son incapacité à gouverner. Heureusement pour les ministres, la V^e République leur a donné toute une panoplie d'outils pour contraindre le Parlement à faire passer leurs projets. « *Sous la V^e République, le fait majoritaire sert au gouvernement à imposer son texte*, souligne un ancien député, qui fut lui-même un "obstructeur". *Dès lors, la certitude du résultat l'aide à supporter l'incertitude du moment.* » Notre procédure parlementaire oblige, en effet, le gouvernement à s'expliquer sur un projet de loi. L'obstruction

ORGANISENT LES

reste le moyen le plus spectaculaire de l'interroger plus que de raison.

Amendements, rappels au règlement, motions préalables... tous les artifices de procédure sont bons afin de freiner la discussion. Pour l'opposition, c'est un art qui permet aussi d'exister, de montrer sa **détermination** et sa combativité. « *L'obstruction rend visible*, confirme Chloë Geynet-Dussauze, docteure en droit public qui a soutenu une thèse sur le sujet. *C'est un facteur de publicité politique, mais celle-ci n'est efficace que si elle bénéficie d'un relais populaire.* » L'objectif est alors d'installer un dialogue avec un mouvement social, qui s'est lui aussi cristallisé contre le texte.

LE SOUTIEN DE L'OPINION EST ESSENTIEL

Les exemples d'obstruction réussie sont rares. Car, pour fonctionner, celle-ci doit résonner avec la société. Le soutien de l'opinion est

essentiel : en définitive, c'est elle qui finit par contraindre le gouvernement à repousser, voire à ajourner, l'examen de la loi controversée. Les débats sur l'école libre, en 1984, ont ainsi durablement traumatisé les socialistes. Face aux **manifestations monstres**, encouragées par un Sénat dominé par la droite qui jouait la montre, Pierre Mauroy, alors Premier ministre, doit jeter l'éponge. De même, la réforme constitutionnelle d'Emmanuel Macron, en 2018, a fait les frais de l'« affaire Benalla. » Après les révélations sur les agissements du coordinateur des déplacements officiels et privés du chef de l'État, accusé d'avoir usurpé la fonction de policier, interpellé et violenté un couple de personnes, le gouvernement a dû faire face à une opposition vent debout, qui a **asphyxié les débats**. Résultat : la **réforme, engluée** par 321 rappels au règlement, a été reportée sine die. « *Le gouvernement avait refusé de répondre aux questions : Édouard Philippe [Premier ministre] refusait de venir et Christophe Castaner [alors ministre des Relations avec le Parlement] préférait camper à la buvette plutôt que venir s'expliquer dans* →

l'hémicycle, témoigne un collaborateur parlementaire. Au final, plus personne ne voulait débattre du texte.»

Dans **ces batailles**, la communication joue un grand rôle. L'image est restée célèbre de Jean-Louis Debré, alors président de l'Assemblée, en 2006, qui, pour manifester son exaspération, s'était fait photographier entouré de piles d'amendements sur son bureau

du perchoir : **137 665 amendements** au total – souvent de simples feuilles de papier blanches – ont été déposés contre le projet de loi autorisant la privatisation de Gaz de France, en vue de sa fusion avec Suez. Record absolu. L'image l'a emporté sur le nombre. Et **les obstrueteurs** en ont été pour leurs frais. « *Au bout de trois semaines d'examen du texte, les députés socialistes ont fini par défendre les amendements par grappes de cent, se souvient un acteur de l'époque. Quant aux communistes, ils étaient nettement moins présents.* » Le gouvernement a aussi remporté cette bataille faute de mobilisation populaire contre le texte.

**POUR L'EXÉCUTIF,
L'OBSTRUCTION EST
UNE HANTISE, CAR
ELLE PEUT DÉMONTRER,
À UNE OPINION
SOUVENT DÉFIANTE,
SON INCAPACITÉ
À GOUVERNER.**

RÈGLE NUMÉRO 1 : être organisé. Contre la loi sur les retraites, les Insoumis se sont appuyés sur trois collaborateurs du groupe et sur une poignée d'assistants parlementaires pour rédiger leurs 23 000 amendements – demandant la suppression de chaque alinéa, avec des exposés sommaires, pour donner de la matière aux députés. « *Comme nous craignons*

l'article 49.3, nous avons fait part de toutes nos interrogations en amendant l'article premier du texte, confie l'un d'eux. Ainsi, nous avons pu intervenir dès le début sur des sujets clés de la réforme.»

Au fil du temps, la technologie a industrialisé les techniques. Au grand dam du gouvernement, la photocopieuse puis l'informatisation se sont généralisées dans les années 1980. Aujourd'hui, la plateforme ELOI, qui est l'outil de travail des députés, donne la possibilité de dupliquer très rapidement des amendements.

RÈGLE NUMÉRO 2 : connaître le règlement sur le bout des doigts. À ce jeu, les communistes sont aujourd'hui les meilleurs. Leur président de groupe, André Chassaigne (Puy-de-Dôme), a utilisé chaque alinéa du règlement de l'Assemblée afin de retarder la création de la commission spéciale, remettre en cause la procédure accélérée ou encore demander un scrutin public pour savoir si l'Assemblée allait faire... un scrutin public sur un amendement¹. *Le Manuel de survie à l'Assemblée nationale*² de l'ancien président PS de la commission des Lois Jean-Jacques Urvoas et de Magalie Alexandre reste un ouvrage apprécié, que Richard Ferrand avait d'ailleurs offert à l'ensemble de son groupe à l'été 2017.

RÈGLE NUMÉRO 3 : tenir physiquement. « *Dans les années 1980 et 1990, raconte un administrateur de l'Assemblée, les députés d'opposition se relayaient, certains arrivant au milieu de la nuit après avoir dormi, pour ferrailer sans discontinuer contre le gouvernement.* » Si les séances nocturnes sont aujourd'hui moins longues, il faut être capable d'enchaîner un marathon législatif d'un mois. Pour la loi sur les retraites, les groupes Insoumis et communiste avaient instauré des tours de présence.

RÈGLE NUMÉRO 4 : connaître son texte. En 1985, dans son *Vade-mecum du député obstrueteur*³, le socialiste Yves Colmou précisait : « *N'obstrue pas qui veut. Si l'obstruction consiste notamment à multiplier les prises de*

parole, encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Si vous voulez faire obstacle à un projet de loi, étudiez-le d'abord très bien. Les perturbateurs de séance patentés ne seront pas nécessairement les obstrueteurs les plus efficaces et les plus combatifs.»

DERNIÈRE RÈGLE : ne jamais avouer que l'on obstrue. Après l'avoir « assumée », à la fin de janvier dernier, Jean-Luc Mélenchon s'est, quelques semaines plus tard, défendu de toute obstruction contre la loi sur les retraites... « *C'est une invention* », a balayé le chef de file de la France insoumise avec une certaine dose de mauvaise foi. Difficile de l'admettre, en effet, car cela reste un **détournement des règles** parlementaires. « *C'est très rare, note Chloë Geynet-Dussauze. Si un député l'endosse, il se décrédibilise.* »

Pour cette chercheuse, l'obstruction est aussi ancienne que le régime parlementaire. « *Cicéron l'évoquait déjà dans ses écrits et on trouve ses premières traces en France en 1849, sous la II^e République, rappelle-t-elle. Des manifestations d'obstruction ont aussi lieu sous les suivantes, mais elle est absente au début de la V^e.* »

MARATHONS LÉGISLATIFS

L'obstruction est réinventée par les socialistes combattant la loi Sécurité et liberté, défendue par Alain Peyrefitte, à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. À la manœuvre, deux jeunes spécialistes prometteurs : Michel Charasse, futur ministre du Budget, et Guy Carcassonne, qui deviendra un éminent constitutionnaliste. Quelques mois plus tard, alternance oblige, la stratégie est reprise et perfectionnée par la droite. Un quatuor de jeunes députés autour d'Alain Madelin (François d'Aubert, Jacques Toubon et Charles Millon) impose à Pierre Mauroy, Premier ministre de François Mitterrand, des **débats interminables**. À l'époque, les séances nocturnes sont fréquentes et être jeune permet de tenir les marathons législatifs. →

1/ LE BLOG LES CUISINES DE L'ASSEMBLÉE DRESSE RÉGULIÈREMENT UN PANORAMA DES DERNIÈRES TECHNIQUES UTILISÉES WWW.LEMONDE.FR/BLOG/CUISINES-ASSEMBLEE

2/ MANUEL DE SURVIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : L'ART DE LA GUÉRILLA PARLEMENTAIRE, JEAN-JACQUES URVOAS ET MAGALIE ALEXANDRE, ODILE JACOB, 2012.

3/ VADE-MECUM DU DÉPUTÉ OBSTRUETEUR, YVES COLMOU, REVUE POUVOIRS N°34, 1985.

OPPOSITION

Jacques Toubon avait ainsi inauguré l'amendement « cocotiers. » En décembre 1981, le député RPR avait déposé un amendement à un projet de loi social demandant au gouvernement de « planter dans chaque commune des cocotiers en nombre proportionnel à la population âgée de 60 ans et plus et rendre obligatoire, une fois par an au moins, l'escalade de ces arbres par l'ensemble de la population majeure » ! L'amendement avait été retiré avant le débat, mais les députés socialistes ont raillé Toubon durant toute la législature. L'obstruction ne doit pas franchir les limites du grotesque.

Face à la gauche, qui accédait au pouvoir pour la première fois sous la V^e, même le Sénat s'y était mis, en refusant, par exemple, de siéger au-delà du jeudi... « *Le principal élément de négociation de la chambre haute dans la procédure législative, c'est le temps que les sénateurs peuvent faire perdre en rallongeant les navettes* », indique un habitué de l'Assemblée. Mais les **obstructions sénatoriales** sont désormais rares.

Dans l'histoire de la V^e République, la loi sur la presse de 1984 détient toujours le record de la durée : cent soixante-dix heures de discussion, pour 2593 amendements déposés. À l'époque, il n'y avait pas d'ordinateur, mais le règlement offrait davantage de possibilités. Un député qui relirait le règlement de l'Assemblée des années 1970 le trouverait bien laxiste. Le temps de parole sur les amendements, par exemple, n'était pas limité. Il a ensuite été abaissé à cinq puis à deux minutes. Quant aux interventions soutenant les motions de procédure, elles ont été limitées à trente minutes après le discours fleuve de Christine Boutin contre le Pacs en 1998 : cinq heures vingt-cinq ! Chaque nouvelle technique d'obstruction a été suivie d'une **réforme du règlement**.

En 2009, le temps législatif programmé a été présenté comme l'arme ultime anti-obstruction. Cette procédure, propre au Palais-Bourbon, fixe à l'avance la durée consacrée à l'examen en séance d'un texte de loi. Un temps de parole

limité est accordé à chaque groupe parlementaire, qui l'utilise à sa convenance. Toutefois, le règlement prévoit qu'un président de groupe peut s'y opposer « *lorsque la discussion en première lecture intervient moins de six semaines après son dépôt.* » Sur les retraites, ce délai n'a pas été anticipé par le gouvernement qui souhaitait commencer au plus vite les débats. Faute de temps législatif programmé, le recours au 49.3 est devenu inéluctable.

UN PRÉSIDENT AU POUVOIR LIMITÉ

Après le fiasco de la réforme constitutionnelle, une énième réforme du règlement a été adoptée en 2019, dans le but de mettre fin à certaines techniques d'obstruction, notamment les multiples rappels au règlement. Cela n'a manifestement pas suffi. Richard Ferrand (La République en Marche) a bien tenté quelques **innovations juridiques** contre le dépôt d'amendements très proches dans leur rédaction. Mais le président de l'Assemblée s'est fait vertement critiquer par l'opposition. On n'expérimente pas par gros temps.

Dans ce genre de **blocage**, le locataire de l'hôtel de Lassay est pourtant le seul à avoir la main. Outre les armes réglementaires, il peut négocier avec les présidents de groupe. Richard Ferrand, au début de son mandat, a tenté de les amadouer en les mettant en valeur. Mais il doit gérer huit groupes et une **opposition balkanisée** avec des Insoumis qui n'entendent pas jouer le jeu parlementaire, ses codes vieillissants et ses règles anciennes. De nombreux jeunes députés, à droite comme à gauche, ne laissent rien passer.

Son pouvoir apparaît bien faible par rapport à son homologue britannique. Le speaker de la chambre des Communes, reconnu pour son indépendance, peut imposer ses décisions et la **clôture des débats**. Au Royaume-Uni, berceau du parlementarisme, ce poste est souvent l'apogée d'une carrière. En France, son titulaire ne rêve souvent que de devenir ministre... ▶

POUR L'OPPOSITION, L'OBSTRUCTION EST UN ART QUI PERMET AUSSI D'EXISTER, DE MONTRER SA DÉTERMINATION ET SA COMBATIVITÉ.



ESSONNIENS, DEMANDEZ VOTRE CARTE GRATUITE



LE BON PLAN POUR DÉCOUVRIR L'ESSONNE !

Sorties, avantages, réductions...

Plus d'infos sur fandessonne.fr





Texte
CHRISTOPHE CARRIÈRE

Illustrations
FRED FORNIER

DES HOMMES D'HONNEUR JUSQU'À BARON NOIR, LA POLITIQUE EST DEVENUE UN GENRE EN SOI. CONÇUES PAR DES AUTEURS BIEN INFORMÉS ET BIEN ENTOURÉS, CES SÉRIES REMPONENT UN VIF SUCCÈS AUPRÈS D'UN PUBLIC RAVI DE DÉCOUVRIR LES ARCANES DU POUVOIR, SANS QU'ON L'EN DÉGOÛTE. BIEN AU CONTRAIRE.

Toute ressemblance avec des situations ou des personnes existantes ou ayant existé n'est pas fortuite. Et c'est bien pour cela que les séries politiques

passionnent autant. Elles sonnent juste, sinon vrai. Il a pourtant fallu du temps, en France, avant que les chaînes de télévision n'enlèvent le doigt de la couture de leurs programmes pour rhabiller nos élus.

Comme souvent, les États-Unis ont servi de modèle. Le triomphe d'*la Maison-Blanche* (*The West Wing*) qui, en sept saisons diffusées entre 1999 et 2006, décortique les deux mandats d'un président démocrate incarné par Martin Sheen, encourage les diffuseurs à se montrer moins frileux. Canal+ embraye timidement en 2007 avec *Reporters*, qui explore durant deux saisons les rapports complexes entre les journalistes et l'Élysée, avant que France 2, en 2012, s'engage franchement avec *Les Hommes de l'ombre*, récit détaillé d'une campagne présidentielle vue à travers les communicants des deux favoris - le président sortant et son challenger féminin. Le succès d'au-

dience confirme l'intérêt des téléspectateurs qu'on croyait, à tort, dégoûtés de la politique. Depuis, il y a eu *Le Bureau des légendes*, *Les Sauvages*, *Parlement* (sur la plateforme de France Télévisions) et, surtout, l'incontournable *Baron noir*, parangon du genre unanimement salué par le public, la critique... et la classe politique, tous partis confondus.

Le point commun à toutes ces séries est l'objectivité, voire la bienveillance, avec laquelle sont traités les personnages. Les coups pleuvent à droite comme à gauche, mais les convictions des protagonistes priment sur leurs intérêts personnels. Les auteurs doivent accomplir un sacré numéro d'équilibriste qui requiert une connaissance approfondie des arcanes du milieu, mais également un don proche de la prescience pour ne pas être à côté de la plaque au moment de la diffusion. Tout un art.

« PARALLÈLE AMUSANT ENTRE FICTION ET RÉALITÉ »

De fait, les « showrunners » (responsables d'écriture) et concepteurs ne sont généralement pas des novices. L'écrivain Dan Franck, par exemple, qui a écrit *Les Hommes de l'ombre*, était déjà aux manettes des téléfilms →

Le *Rainbow Warrior* et *Un Homme d'honneur* (consacré à l'ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy) et de la mini-série *Carlos*. C'est un ami intime de Dominique Strauss-Kahn et de la communicante Anne Hommel. « J'écrivais *Les Hommes de l'ombre en même temps que Dominique préparait sa campagne*, se souvient le scénariste. *Tandis que je travaillais à mon bureau, il passait souvent une tête pour chercher la clé de la salle adjacente. Le parallèle entre la fiction et la réalité était assez amusant.* » Sauf que, comme chacun sait, la réalité de Strauss-Kahn a échappé à toute prospective...

Éric Benzekri, le créateur de *Baron noir*, n'est pas né non plus du dernier suffrage. D'abord membre du cabinet de Jean-Luc Mélenchon, alors ministre délégué à l'Enseignement professionnel, puis de l'équipe de l'ancien député socialiste Julien Dray, il prend ce dernier pour modèle pour créer le personnage de Philippe Rikwaert, interprété par Kad Merad, un député du Nord et conseiller de l'ombre de plusieurs présidents. « Ce n'est pas parce qu'on

connait le milieu de la politique qu'il est plus facile d'écrire une série sur le sujet, confie Éric Benzekri. Au contraire ! C'est plus difficile. Quand on connaît personnellement les protagonistes, on se crée des interdits. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai attendu longtemps avant d'écrire *Baron noir* [Benzekri a commencé sa carrière de scénariste avec les séries *Maison Close* et *Lascars, NDLR*], pour avoir la distance nécessaire en vue d'un traitement plus réfléchi et dépourvu d'affect. Sans compter que l'expertise accentue la difficulté, car il faut rendre le sujet intelligible. » Autrement dit, accessible. L'art de transformer le sabir et les stratégies nébuleuses propres aux gens de pouvoir en intrigues romanesques.

Qu'importe l'affabulation tant qu'elle reste crédible. Dans le genre, l'écrivain et scénariste Sabri Louatah a fait très fort avec *Les Sauvages*, inspiré d'un thriller en quatre tomes (chez Flammarion), dans lequel un candidat d'origine maghrébine devient président de la République – avant d'être victime d'un attentat. « On a ramé lors du développement de la série [diffusée sur Canal+], car c'était la première fois que la politique était abordée de cette manière, confie le producteur Marco Cherqui. On n'arrêtait pas de se dire : "Il était une fois un président issu de la communauté maghré-

bine...". Il y avait dans cette légère dystopie* la dimension d'une fable. D'où le choix de Rebecca Zlotowski [Une Fille facile] pour l'écrire avec Sabri et la réaliser : son cinéma est inscrit dans le réel avec une dimension iconique. » La scénariste Rebecca Zlotowski ajoute : « Je suis universitaire ajoute : « Je suis universitaire de formation. Je lis les notes de bas de page, j'effectue beaucoup de recherches et j'interroge les gens... Mais on se rend vite compte que ce qui est véritable n'est pas vraisemblable, et réciproquement. On commence alors à

fantasmer. Je ne vois pas *Les Sauvages* comme une série seulement sur le politique, mais une série politique tout court à travers le choix des personnages et l'explosion de stéréotypes que propose le récit de Sabri. »

PLONGÉE DANS LA «PISCINE» DE LA DGSE

Encore plus ardu est l'exercice quand il s'agit de raconter le Parlement européen dont le fonctionnement échappe au commun des électeurs. Le jeune scénariste Noé Debré (34 ans), nommé aux César en 2016 pour *Dheepan*, de Jacques Audiard, a relevé le défi avec *Parlement*, la bien nommée. Cette série suit avec humour,

« Ce n'est pas parce qu'on connaît le milieu de la politique qu'il est plus facile d'écrire une série sur le sujet. Au contraire ! »



en dix épisodes, « le parcours d'un jeune type au début sans conviction qui finit par tout donner pour faire aboutir un amendement ». Là encore, la réussite de la fiction tient à l'imagination de l'auteur qui s'appuie sur l'expérience d'un ancien attaché parlementaire, Maxime Calligaro, et d'un économiste, Pierre Dorac. « Ils m'ont énormément aidé pour créer des situations crédibles, reconnaît Noé Debré. Ce qu'on trouve dans le réel est toujours plus fort que ce qu'on invente. » Éric Rochant a fait de même quand il s'est lancé dans *Le Bureau des légendes*, une plongée dans la « Piscine », le surnom de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français. « Il a consulté de nombreux universitaires et des spécialistes capables de décoder le conflit en Syrie, les mouvements tectoniques au Moyen-Orient ou diverses situations géopolitiques épineuses », confie son producteur, Alex Berger. Sur des terrains aussi minés, mieux vaut s'inspirer de l'existant. Sans compter l'aide bienveillante de la DGSE elle-même...

Attention, en effet, à ne pas raconter n'importe quoi n'importe comment. Comme le disait Jean-Luc Godard, le travelling est une affaire de morale. La série politique l'est aussi : auteurs, réalisateurs, producteurs, tous ont conscience

que céder au fameux « tous pourris » ne serait pas qu'une facilité, mais un danger. « De la même manière que la série *24 Heures chrono*, à travers son président noir, a participé à l'élection de Barack Obama, *House of cards*, avec son président totalement immoral et cynique, a encouragé celle de Donald Trump », affirme le producteur Marco Cherqui. Éric Benzekri ajoute : « Il n'est pas question de diffuser un tract et de se servir de la fiction pour diffuser une idéologie. Le but est d'expliquer la nature contrastée d'un milieu, trouver un juste équilibre. » Et Dan Franck de compléter : « La politique est une scène shakespearienne. Il faut des personnages négatifs, mais il en faut toujours qui sauvent la politique, sans quoi on favorise un élan populiste. Ce qui serait totalement injuste car la politique est une chose très respectable. »

Le succès de ces séries incite désormais de plus en plus d'auteurs à se frotter au genre. D'autant que certains responsables politiques, cédant aux sirènes de la peopolisation, ont contribué à désacraliser la fonction d'élu. « Les personnages de la sphère publique appartiennent désormais au divertissement », lance Rebecca Zlotowski. Ce qui donne envie de pousser davantage encore les portes désormais entrouvertes du pouvoir... ►

* RÉCIT DE FICTION QUI DÉCRIT UN MONDE UTOPIQUE SOMBRE.

Propos recueillis par
CHRISTOPHE CARRIÈRE

Illustration
MARINA MATHONNAT



Julien Dray

BARON NOIR REDONNE UN INTÉRÊT À LA POLITIQUE

INFATIGABLE ET BOUILLONNANT CADRE DU PS DEPUIS BIENTÔT QUARANTE ANS, JULIEN DRAY A SERVI MALGRÉ LUI DE MODÈLE AU FAMEUX BARON NOIR DE LA SÉRIE DIFFUSÉE SUR CANAL+. LE CONSEILLER RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE DONNE SON SENTIMENT SUR LA FICTION ET SUR LA RÉALITÉ À VENIR.

IL S'EST VITE SU QUE VOUS AVIEZ INSPIRÉ LE PERSONNAGE DE PHILIPPE RICKWAERT, INCARNÉ PAR KAD MERAD...

JULIEN DRAY Le terme « Baron noir » est un sobriquet dont on m'avait affublé à la fin des années 1980, lorsque j'étais jeune député. Et il se trouve que l'auteur de la série, Éric Benzekri, a été l'un de mes compagnons politiques pendant plusieurs années. Il s'est inspiré d'événements, de faits et de situations vécus. Il n'a pas retranscrit la réalité au sens littéral. Son expérience lui a servi de toile de fond à partir de laquelle il a créé sa propre intrigue.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA SÉRIE ?

J.D. J'ai trouvé la première saison intéressante, mais elle ne m'a pas enflammé, cédant parfois à des schémas faciles, selon lesquels la politique serait un milieu de combines où tout le monde se tient. L'idéologie en était un peu absente. Dans la deuxième, plus maîtrisée, les comportements

et les convictions étaient davantage liés à une idéologie, justement et, en ce sens, participaient à une réhabilitation de l'action politique. Je n'ai pas encore vu la troisième, mais on m'en a dit beaucoup de bien.

ÉRIC BENZEKRI VOUS A-T-IL DEMANDÉ D'ÊTRE UN CONSEILLER OFFICIEUX, UN « HOMME DE L'OMBRE », LORS DE L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO ?

J.D. Par le passé, des réalisateurs m'ont demandé mon avis sur des dialogues ou des situations ; c'était plus du compagnonnage amical que de la collaboration professionnelle. Pour *Baron noir*, c'était impossible. J'étais trop proche et de l'histoire, et de l'auteur. Si j'étais intervenu, j'aurais forcément lesté Éric. Sans compter que mon tempérament méditerranéen n'aurait pas facilité les choses !

CE GENRE DE SÉRIE EST-IL BÉNÉFIQUE POUR LA POLITIQUE ?

J.D. J'étais inquiet lors de la saison 1, mais la 2 et la 3 – pour ce qu'on m'en a dit – réhabilitent malgré tout la politique. On y voit des femmes et des hommes avec des sentiments, qui ne sont pas des machines et qui bataillent pour des convictions plutôt que d'être mouillés dans

des magouilles. Donc oui, une série comme *Baron noir* redonne un intérêt à la politique. Selon la formule, le pouvoir corrompt, mais on ne peut agir si l'on n'a pas le pouvoir. Qu'il y ait des ambitions personnelles qui prennent le pas sur des convictions idéologiques, c'est une certitude – on l'a vu ces dernières années. Dans la crise du Covid-19, on se rend bien compte qu'il y a besoin d'idées pour diriger le monde et pour éviter des catastrophes.

PENSEZ-VOUS QUE DE SÉVÈRES RÉGLEMENTS DE COMPTE POLITIQUES SONT À VENIR APRÈS LA CRISE ?

J.D. L'Histoire n'est jamais écrite à l'avance et c'est ce qui fait son charme. Il y aura sûrement des débats et des enquêtes. Les Français ont de quoi se poser des questions. Comment la cinquième puissance du monde peut-elle se retrouver en pénurie de masques, de gel hydroalcoolique et de tests sérologiques ? Comment notre système de santé publique, réputé le meilleur au monde, a-t-il pu être ainsi pris au dépourvu ? Moi-même, je suis atterré qu'on ne soit pas capable, entre autres, de transformer les chaînes de production en une semaine afin de fabriquer des masques. Il s'agirait de construire des satellites, je comprendrais, mais des masques ! Une colère sourde monte. Sur quoi débouchera-t-elle ? ▶

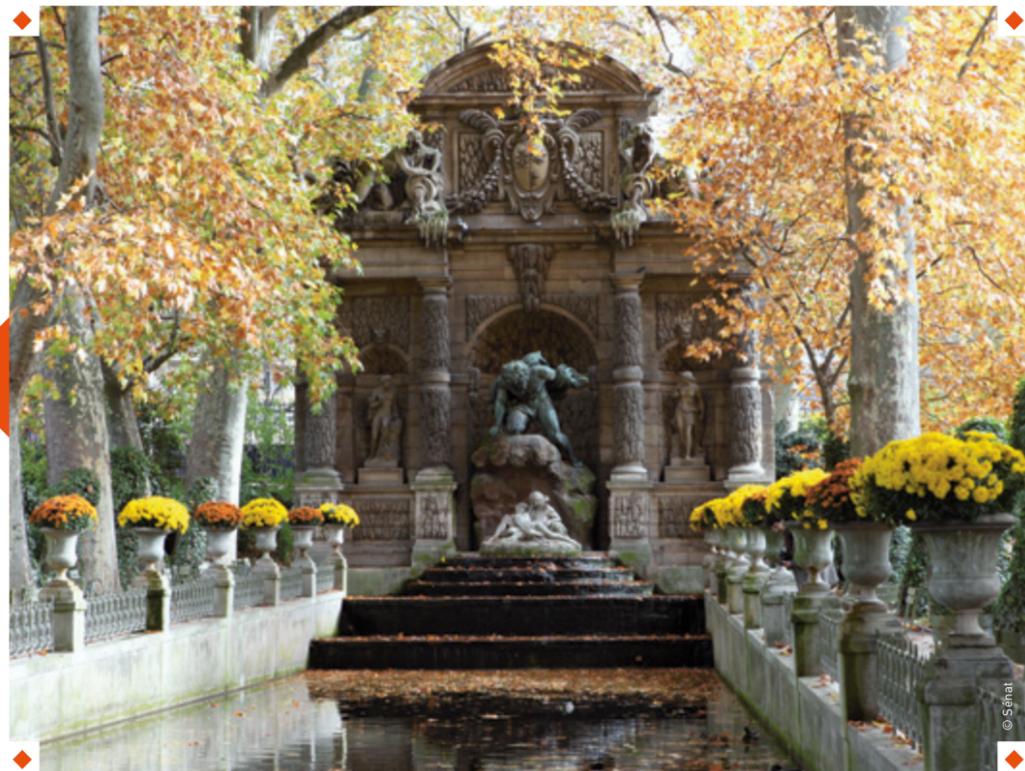
« On y voit des femmes et des hommes avec des sentiments, qui bataillent pour des convictions. »

SÉNAT

L'INSPIRATION ITALIENNE

DE

MARIE DE MÉDICIS



LE PALAIS DU LUXEMBOURG EST UN HOMMAGE AUX PALAZZI ITALIENS CHERS À LA REINE ET RÉGENTE, VEUVÉ D'HENRI IV ET MÈRE DE LOUIS XIII. LE JARDIN FOURMILLE DE RÉPLIQUES DE SCULPTURES ITALIENNES ANTIQUES ET DE RÉFÉRENCES À LA BOTTE.

Texte
THOMAS LEFEUVRE

Illustration
FRED FORNIER

Le palais du Luxembourg n'a qu'un lointain rapport avec le Grand-Duché éponyme. Il faut plutôt chercher son empreinte du côté de la péninsule italienne chère à Marie de Médicis, native de Florence, qui l'a fait édifier à partir de 1615 par l'architecte Salomon de Brosse. Le Sénat de la V^e République, qui y siège depuis 1958, poursuit fièrement ce lien jusque dans les expositions récentes de son musée, de Raphaël à Titien. Mais l'Italie est plus qu'une simple inspiration pour le palais et ses jardins.

Que l'architecture de cette ancienne résidence princière soit un hommage voulu par la reine et régente, veuve d'Henri IV et mère de Louis XIII, à celui de son enfance, le Palazzo Pitti, accroché aux collines de Toscane, est un fait connu. Dans cet esprit, la fontaine Médicis, qui place dans sa niche centrale une statue de *Vénus*, est une citation littérale des chefs-d'œuvre croisés dans les plus beaux jardins italiens. Son décorum, conçu vers 1630, annonce la foison baroque des bosquets de Versailles, créés par André Le Nôtre sous le règne de Louis XIV.

Dans les allées du jardin – véritable parc d'une superficie de 24 hectares –, le voyage en Italie se poursuit. Au milieu du parterre central, la sculpture de la *Diane à la biche* se dresse. De part et d'autre du bassin, la *Junon Cési* et la *Flore Farnèse* lui font écho. Plus qu'un hommage, ces copies invitent à la découverte des originaux en marbre conservés à Rome, Naples et Paris. Le plus beau de l'Antique se donne ici rendez-vous.

Les artistes français vont semer à toutes les époques leurs références transalpines dans les allées du Luxembourg. Il en est ainsi de François

Duquesnoy. Ce Flamand de naissance, en 1597, a vécu à Rome où il est devenu l'un des plus grands sculpteurs du baroque. Sous la coupole de la basilique Saint-Pierre, seules quatre œuvres ont été choisies. Parmi celles-ci, le *Saint André* de Duquesnoy tutoie la coupole de Michel-Ange. Cet artiste majeur a créé, pour le jardin du Luxembourg, l'œuvre sculpturale la *Sainte Suzanne*, vierge martyrisée au III^e siècle, qui orne les abords du Sénat.

Au XIX^e siècle fleurit de nouveau l'art antique. *Le Faune dansant* d'Eugène-Louis Lequesne, un pensionnaire de la Villa Médicis, est un parangon de l'exercice. Réalisé en 1852, il représente un faune nu, dansant et jouant de la flûte. Cette statue s'inspire du bronze antique du *Faune dansant antique*, daté du I^{er} siècle avant J.C. et considéré comme la plus belle sculpture découverte sous les cendres de Pompéi, en 1836.

À proximité du *Faune*, *L'Acteur grec* de Charles Bourgeois et le célèbre *Marchand de masques* de Zacharie Astruc sont, eux, les reflets du courant pittoresque aux accents napolitains alors en vogue. Au mitan du XIX^e siècle, en effet, un attrait fort se développe pour l'humanité des petits métiers. On ne fait plus des dieux mais des hommes. Le socle du *Marchand de masques* est entouré de huit masques représentant des artistes illustres, contemporains de Zacharie Astruc, parmi lesquels Victor Hugo, Eugène Delacroix, Alexandre Dumas fils ou encore Hector Berlioz.

Encore un exemple ? En 1911, les questeurs du Sénat acceptent la création d'un monument en l'honneur de Stendhal dont Rodin créa le relief : le *Médailillon de Stendhal*. On ne peut dénier que l'auteur de *La Chartreuse de Parme* fut, avec Chateaubriand, l'un des plus grands ambassadeurs de l'esprit romain au XIX^e siècle. ▶

LES LIVRES QUI INSPIRENT LES POLITIQUES

ABONDANCE ET LIBERTÉ

PAR PIERRE CHARBONNIER

RÉINTÉGRER LA NATURE AU CŒUR DU POLITIQUE

À l'heure où l'écologie est devenue un enjeu politique majeur, Pierre Charbonnier, agrégé et docteur en philosophie, propose, dans un ouvrage bienvenu, dense et passionnant, de relire l'histoire des idées politiques modernes sous l'angle environnemental. Cette approche inédite lui permet d'exhumer sous les théories classiques, de Jean Bodin à Herbert Marcuse en passant par Karl Marx, un fondement souvent impensé et pourtant central de la politique: le lien à la terre.

C'est un impensé parce que la modernité a voulu l'évacuer, voyant dans l'arrachement de l'homme à la nature la clé du progrès et de l'autonomie politique, ainsi que la possibilité de l'histoire: au cycle naturel succéderait la longue marche vers l'émancipation et la liberté. Naît alors un paradigme dont seront tributaires les libéraux comme les marxistes, liant l'idée de liberté à celle de l'abondance.

Charbonnier met en relief une forme de dialectique pour laquelle il emprunte aux biologistes le terme d'« exaptation » – processus par lequel une forme dotée d'une fonction première finit par jouer

un nouveau rôle. Par exemple, les idéaux des Lumières sont rendus caducs par l'irruption de l'industrie et des empires, qui usent pourtant du même cadre conceptuel et juridique pour s'épanouir.

Dans un premier temps, l'abondance est le résultat de progrès scientifiques et d'un nouveau rapport au monde, issus de la révolution épistémologique de la Renaissance et du XVII^e siècle. Elle demeure alors indexée au cycle écologique. Le progrès met à distance le spectre de la pénurie; la terre, d'ennemi potentiel, devient réservoir infini. Pour accompagner cette mutation, les Lumières inventent la notion de propriété, qu'ils associent à l'autonomie. C'est le début du pacte libéral, qui repose sur l'idée d'une relation immédiate et féconde entre le propriétaire et son bien.

Dans un second temps, pourtant, avec l'arrivée du charbon – une énergie stockable – et de l'industrialisation, la propriété ne garantit plus ce lien direct: de nombreuses médiations interviennent et, au premier chef, le capital. Cycle écologique et cycle économique se séparent. Selon le philosophe, de ce divorce naît l'ultralibéralisme, qui use des cadres conceptuels forgés dans un tout autre contexte en les dévoyant. Propriété, progrès, abondance et autonomie continuent d'être pensés ensemble, au prix de l'exclusion d'une partie de l'humanité – que ce soit les peuples colonisés ou les classes laborieuses. De Proudhon à Saint-Simon, de nouvelles pensées s'élaborent pour tenter d'intégrer les travailleurs aux bénéfices promis par les progrès techniques et pour

critiquer l'autonomisation croissante de la finance. Le socialisme fourbit ses armes contre les dérives libérales, mais, jusqu'à Marx inclus, il ne remet pas en question le paradigme moderne qui fait dépendre la liberté de l'abondance.

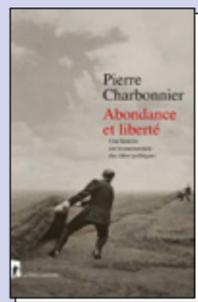
Mais alors que les bouleversements climatiques sont en passe de bousculer les équilibres politiques, une question se pose avec urgence: peut-on penser l'autonomie d'une société en dehors d'une économie de l'abondance – dont on sait désormais qu'elle est condamnée – en réintégrant la nature au cœur du politique, comme médiation entre soi et les autres? C'est l'enjeu crucial de notre temps.

M. P.

ABONDANCE ET LIBERTÉ.
UNE HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE
DES IDÉES POLITIQUES

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE
PARIS, 2020

24 €



CONTRE LES BARBARES

PAR MAURIZIO BETTINI

CE QUE LES HUMANITÉS NOUS ENSEIGNENT

Dans un petit livre malicieux, Maurizio Bettini, professeur à l'université de Sienna (Italie), spécialiste de philosophie antique, traite d'une actualité brûlante – l'accueil des migrants en Italie et en Europe – en revisitant les textes fondateurs de notre culture. De l'*Énéide* de Virgile au *De Officiis* de Cicéron, en passant par les *Lettres à Lucilius* de Sénèque, il exhume ce que l'Antiquité tenait pour sacré: les droits humains, parmi lesquels l'hospitalité. Donner à boire à celui qui a soif, à manger à celui qui a faim, indiquer son chemin à celui qui est perdu. Dans la culture païenne, puis chrétienne, qui irrigue notre mémoire culturelle, une réflexion fut très tôt menée sur ce qu'être humain engage comme devoirs.

Didon accueille Énée à Carthage, alors qu'il erre, malheureux naufragé et vaincu de la guerre de Troie, par ces mots: « Venez donc, jeunes guerriers, entrez dans nos demeures. Moi aussi, la fortune m'a soumise à bien des épreuves avant qu'elle ait voulu enfin me fixer sur cette terre. N'ignorant point le malheur, j'apprends à secourir les malheureux »; Tite-Live rapporte qu'en 322 av. J.-C., le commandant samnite Pontius dénonce le comportement des Romains: « Si face au plus puissant, ne reste à celui qui

est privé de toute ressource aucun droit humain, moi je me tournerai vers les dieux, qui punissent l'excès d'orgueil ». Il invoque le *ius humanum* quand l'« oppresseur » prive le faible de tous ses droits, et qu'aucun juge ne peut plus être appelé pour sa défense. Quant à Sénèque, n'écrit-il pas: « Nous sommes les membres d'un grand corps. La nature nous a fait naître parents, puisque nous sommes formés des mêmes éléments et tendons à la même fin. Elle a mis en nous un amour réciproque et nous a rendus sociables ». La fraternité qui s'affiche sur les frontons de la République française trouve là son inspiration, ainsi que « tous les membres de la famille humaine » de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Mais alors qu'en est-il des Barbares? L'exclusion de l'autre, au motif qu'il est étranger, fait également partie de la culture grecque. Bettini rappelle qu'étymologiquement, *barbaros* signifie « celui qui bredouille, bégaie ». L'étranger est celui qu'on ne comprend pas, qui parle mal. Celui qui n'a pas accès au langage – outil politique par excellence – risque d'être exclu de la citoyenneté. À Athènes, l'autochtonie fait loi: on ne peut pas devenir citoyen – on l'est de père en fils.

À l'inverse, le mythe de la fondation de Rome, composé de mottes de terre venues de toutes les contrées, accueille la possibilité d'être à la fois soi-même et autre: l'origo est une forme juridique qui permet au Romain d'avoir « deux patries », « l'une de nature, l'autre de citoyenneté... une qui est liée au lieu, l'autre au droit » (Cicéron).

Maurizio Bettini regrette que nous ayons tourné le dos, pour partie, à la sagesse

de l'empereur Claude, affirmant: « Quel autre choix a ruiné Athènes et Sparte, qui étaient pourtant fortes militairement, si ce n'est de tenir à l'écart les ennemis vaincus, du moment qu'ils appartenaient à des lignées étrangères? Au contraire, Romulus, notre fondateur, se montra si éclairé qu'au cours d'une même journée, il considéra de nombreux peuples dans un premier temps comme ennemis, puis comme concitoyens. Nous avons été gouvernés par des étrangers ».

M. P.

CONTRE LES BARBARES.
COMMENT L'ANTIQUITÉ PEUT
NOUS APPRENDRE L'HUMANITÉ

ÉDITIONS FLAMMARION
PARIS, 2020

8 €



LES PLUMES DU POUVOIR

PAR MICHAËL MOREAU

LES VRAIS AUTEURS DES DISCOURS DES PRÉSIDENTS

C'est un livre fourmillant d'anecdotes qui éclaire un aspect resté longtemps invisible du pouvoir : les « plumes ». Invisible, car ce qui demeure dans l'histoire, c'est le discours, rarement sa fabrication. Pourtant, que de sueur a-t-il fait couler, de combien de conflits, de combats, de ratés, d'angoisses et de nuits blanches est-il le fruit ?

Ce sont ces coulisses, que nous révèle le journaliste Michaël Moreau dans *Les plumes du pouvoir*, après avoir mené une longue enquête auprès des acteurs clés. Au fond, rappelle-t-il, la sacralisation du discours dans la V^e République perpétue une tradition multiséculaire, dont la matrice est la Révolution française. De Charles de Gaulle à Emmanuel Macron, malgré l'apparition du micro, de la télévision, d'Internet et des tweets, le discours résiste – moyennant quelques aménagements : la petite phrase compte parfois plus que la dramaturgie. Pis, il s'est multiplié à un point tel que le profil des auteurs s'est diversifié : normaliens, avocats, historiens, scientifiques... Si certains sont sortis de l'ombre, comme les écrivains Erik Orsenna, Régis Debray, ou le haut fonctionnaire Henri Guaino, la plupart sont restés anonymes – du moins jusqu'à la parution de ce livre !

Si de Gaulle et Pompidou ont fait peu de discours, les présidents suivants n'ont pas été avares de paroles, démultipliées par la visibilité que procurent médias et nouveaux médias. Les archives de l'Élysée dénombrent ainsi 677 discours de Charles de Gaulle, 298 de Georges Pompidou, 956 de Valéry Giscard d'Estaing, 2313 de François Mitterrand, 2306 de Jacques Chirac, 778 de Nicolas Sarkozy et 1126 de François Hollande...

Certains présidents réécrivent leur texte jusqu'au bout, tels Mitterrand et Hollande, très soucieux – pour ne pas dire obsessionnels – de la forme. D'autres le délèguent entièrement à leur plume, tout en exigeant des corrections jusqu'au dernier moment – parfois même après le début du discours, comme lors d'un meeting de Sarkozy à Toulouse.

Les alliances sont parfois étonnantes. Ainsi, Paul-Marie Coûteaux, militant socialiste dans sa jeunesse, qui passe du centriste Michel Jobert au souverainiste Philippe Séguin, sans oublier le secrétaire général des Nations unies, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali – avant de rallier Marine Le Pen, puis de la quitter... Ou encore Marie de Gandt, une universitaire de gauche, plume de Nicolas Sarkozy.

Les auteurs, d'une manière générale, doivent remiser leur amour-propre au placard. Leurs copies sont parfois renvoyées avec des annotations lapidaires, « à refaire », « consternant »... Quand on est agrégé de lettres ou d'histoire, cela rend modeste. Certains écrivent des discours des jours durant... pour ne jamais les entendre prononcer. D'autres n'en retrouvent que quelques bribes, comprenant que le reste a été commandé à une plume concurrente...

Heureusement, il demeure de grands discours, qui marquent l'histoire : celui de Philippe Séguin contre le traité de Maastricht, le 5 mai 1992, prononcé à 22h34 dans une Assemblée dépeuplée, qui peu à peu se remplit... ; celui de Dominique de Villepin contre la guerre en Irak, le 14 février 2003, applaudi à l'ONU ; ou encore ceux de François Mitterrand, au Bundestag ou à la Knesset...

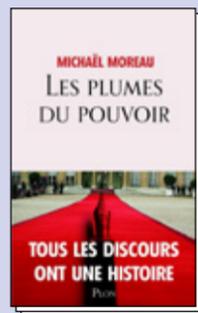
D'autres, au contraire, manquent leur objectif, parfois pour des raisons contingentes : la mort de Michael Jackson, le 25 juin 2009, éclipse le discours de Sarkozy, à Fort-de-France, en hommage aux résistants de la Martinique. Ou encore son tristement célèbre discours de Dakar, le 26 juillet 2007, où les Africains découvrent avec chagrin qu'ils ne seraient toujours pas « *entré[s] dans l'histoire* »...

M. P.

LES PLUMES DU POUVOIR

ÉDITIONS PLON
PARIS, 2020

19 €



PIERRE MESSMER, LE DERNIER GAULLISTE

PAR FRÉDÉRIC TURPIN

MESSMER, GAULLISTE OUBLIÉ

Connaissez-vous Pierre Messmer ? « Un magicien, peut-être ? » serait certainement la réponse la plus fréquente chez les moins de quarante ans... Car il a beau avoir été Premier ministre, ministre des Armées et chancelier de l'Institut, sa trace laissée dans la mémoire est fugace. La biographie signée par l'historien Frédéric Turpin, connaisseur reconnu du gaullisme, vient à point nommé rappeler la vie de ce « *grand serviteur de l'État* », plus complexe que son profil marmoréen pouvait le laisser croire.

Et cela commence par une jeunesse impeccable, et même héroïque. Tout juste diplômé de l'École nationale de la France d'outre-mer – sorte d'ENA coloniale –, Messmer, né le 20 mars 1916, prend tous les risques pour rejoindre le général de Gaulle en Angleterre, où il débarque dès juillet 1940. Ils ne sont pas si nombreux à avoir ce courage. Courage ! Le mot est lancé pour celui qui, devenu légionnaire, est fait compagnon de la Libération le 23 juin 1941, avant de s'illustrer à Bir Hakeim et sur d'autres champs de bataille. De Gaulle lui remet la Légion d'honneur le 11 novembre 1944 – il n'a que vingt-huit ans ! Que faire « après » ?

Frédéric Turpin détaille avec bonheur l'action de Pierre Messmer en Indochine (où il n'aime guère, et il n'est pas le seul,

l'amiral d'Argenlieu), puis en Afrique, où il est un de ces derniers « empereurs sans sceptre » (selon la formule de l'historien William Cohen). On le retrouve ensuite gouverneur de la Mauritanie (il adore, malgré ou à cause de l'aspect « rustique » des lieux), de la Côte d'Ivoire (où il finira par développer des liens avec Félix Houphouët-Boigny), puis haut-commissaire au Cameroun (un moins bon souvenir), avant de terminer par l'Afrique-Occidentale française.

En 1958, il est choisi par de Gaulle pour succéder, au ministère des Armées, à Pierre Guillaumat, pas assez souple au goût du chef de l'État et soupçonné de sympathies « Algérie française ». Avec Messmer, l'ordre va régner dans une armée déboussolée par le putsch des généraux et l'indépendance algérienne. Avec du bon : modernisation de l'armée, réorganisation, retour à la discipline... Et du moins bon, dont le traitement scandaleux infligé aux harkis, abandonnés à leur triste sort. Pendant neuf ans, Messmer est l'exécutant zélé des volontés du président de la République. Tellement, d'ailleurs, que sa personnalité n'apparaît jamais au premier plan.

Après un bref passage au ministère des Dom-Tom, Messmer se voit appelé, en 1972, à Matignon par Georges Pompidou pour succéder au moderniste Jacques Chaban-Delmas dont le président, malade et très entouré, veut se défaire au profit d'un « collaborateur » docile. Le chef de l'État ne sera pas déçu, puisque l'ancien légionnaire n'y brille guère.

Après une candidature éclair à l'Élysée, aussi vite oubliée que déclarée, Messmer s'inscrit dans le sillage de Jacques Chirac.

Mais ce technicien est moins à l'aise dans le microcosme parisien que dans les marigots indochinois ou africains. Il finit sa vie à l'Institut de France, où il est nommé chancelier en 1999, puis élu à l'Académie française, la même année, malgré une œuvre littéraire bien mince.

En parallèle de ce parcours, Turpin n'hésite pas à raconter la vie sentimentale tumultueuse de l'homme Messmer, surnommé « le beau Pierre », physique de médaille et nombreuses conquêtes obligent. Il relate ainsi son mariage, à 80 ans passés, avec son amour de jeunesse : l'aspect le plus émouvant, certainement, de ce fanatique du devoir.

P. B.

PIERRE MESSMER,
LE DERNIER GAULLISTE

ÉDITIONS PERRIN
MINISTÈRE DES ARMÉES
PARIS, 2020

25 €



LISEZ, SOUTENEZ L'HÉMICYCLE!

L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE. 100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES ET D'HISTOIRE. L'AMBITION DE NOS PLUMES EXPERTES : DÉCRYPTER UN MONDE DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE, EXPLORER LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE, RACONTER LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES QUI S'ENGAGENT, APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR NOTRE ÉPOQUE.

Pour lire *L'Hémicycle*, il vous suffit de vous abonner.

Pour soutenir *L'Hémicycle*,
profitez de notre offre multi-abonnements!

Dans tous les cas: merci de votre attention
et de votre appui. Ils sont très précieux pour nous...

Abonnement d'un an (quatre numéros): **60 euros**

Par abonnement supplémentaire: **50 euros**

(tarifs valables en France et à l'étranger ; port offert)

Règlement à adresser à :
ÉDITIONS DES GRANDS-CHAMPS,
48 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris

ou sur :
www.lhemicycle.com

 : @lhemicycle



Vous avez
des réponses,
nous avons
des questions.

Canal 13 de la TNT | publicsenat.fr

**PUBLIC
SÉNAT**

**L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE.
100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES
ET D'HISTOIRE. SES AMBITIONS: DÉCRYPTER UN MONDE
DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE, EXPLORER
LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE, RACONTER
LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES QUI S'ENGAGENT,
APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR NOTRE ÉPOQUE.**